

— NOVEMBRE 2020

JOUR
NAL

RE
SOL
IS

n° 23



RECHERCHE PARTICIPATIVE ET SCIENCES EN SOCIÉTÉ

Retour sur l'expérimentation sociopôles
en métropole de Lyon et mise en perspectives

Une équipe résolue

Le Bureau



Philippe Kourilsky
Président

Professeur émérite du Collège de France, membre de l'Académie des sciences, DG honoraire de l'Institut Pasteur



Dominique Thierry
Vice-Président

Président d'honneur de France Bénévolat



Philippe Musette
Trésorier

Professeur de médecine (PU-PH à Avicenne)

L'équipe des permanents



Henri Rouillé d'Orfeuil
Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Pilote du programme Alimentation



Sophie Dupraz
Programme Alimentation
Responsable et Durable



Noémie Galvez
Programme Solidarités
territoriales



Marie Cosse
Programme Alimentation
Responsable et Durable



Ariel Martinez
Programme Alimentation
Responsable et Durable

La liste complète de nos membres bénévoles Résolus sur : resolis.org/l-equipe

COORDINATION

Noémie Galvez

COMITÉ ÉDITORIAL

Philippe Kourilsky et Philippe Musette

RELECTURE

Marie Cosse et Sophie Dupraz

GRAPHISME

Camille Garnier

ILLUSTRATION

Sara Quod

RESOLIS

Association loi 1901
Siret n° 794 833 863 000 10
4, rue de la Sorbonne,
75005 PARIS

admin@resolis.org

resolis.org

Association RESOLIS

[resolis1](https://twitter.com/resolis1)

Association RESOLIS

© AUTEURS 2020

Les textes publiés sont disponibles sous la licence Creative Commons.

Les auteurs conservent leurs droits sur leur contribution mais autorisent la revue à la publier, copier, distribuer, transmettre et adapter à condition qu'ils soient correctement cités.

creativecommons.org/licenses/

IMPRESSION

Escourbiac – France
ISSN 2276-4275



Intention de la publication

Repérer, capitaliser et valoriser les savoirs de terrain

Depuis sa création en 2010, RESOLIS, association d'intérêt général, applique une méthode d'observation et d'évaluation s'inspirant de la démarche scientifique pour repérer et valoriser les savoirs de terrain portés par les initiatives à visée sociale et/ou environnementale. RESOLIS s'attache à collecter auprès de ces initiatives, qui se mobilisent et s'engagent dans des pratiques de transition, des informations qui permettent à l'échelle individuelle de mieux les valoriser et d'échanger des retours d'expériences et à l'échelle collective de mieux accompagner les transitions. RESOLIS œuvre principalement dans les domaines de la transition agricole et alimentaire et de la précarité sociale. Elle collabore avec de nombreux étudiants d'universités et de grandes écoles pour collecter et analyser des données de terrain et avec des chercheurs et praticiens pour mettre en perspectives les savoirs qui en émanent. Trait d'union entre acteurs académiques, acteurs de terrain et institutions, RESOLIS construit une pédagogie de la transition pour appuyer les dynamiques territoriales et favoriser la coopération au sein d'écosystèmes de co-construction de connaissances et de projets.

En 2019/2020, pour prolonger le travail opéré au sein de son programme Solidarités Territoriales, dans la continuité de son activité d'observation et des multiples analyses, publications et rencontres d'acteurs de terrain occasionnées, RESOLIS a coordonné un projet d'intermédiation entre des acteurs académiques et des acteurs de terrain (principalement associatifs) sur plusieurs territoires dont la métropole de Lyon (Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Vénissieux), postulant que des démarches de recherche participative constitueraient une base à la coopération entre acteurs sur des problématiques identifiées collectivement. Il s'agissait de la première phase exploratoire d'une expérimentation d'écosystèmes coopératifs localisés appelée « sociopôles » et soutenue par AG2R La Mondiale.

Concrètement, il s'agissait d'apporter aux acteurs de terrain des analyses utiles à l'action, grâce à des études menées avec des étudiants encadrés par des enseignants-chercheurs dans le cadre de projets tutorés. Des ateliers ont d'abord été organisés avec des associations d'un même territoire pour les faire échanger sur des problématiques partagées et formuler un besoin d'appui universitaire. Des sujets d'études et des groupes de travail mixtes associations / étudiants ont ensuite été formés. Le partenaire académique, la Chaire ESS de l'Université Lyon 2 a mobilisé 23 étudiants du M2 Economie Sociale et Solidaire. Six études ont ainsi été menées autour de sujets comme la mobilisation des habitants, le pouvoir d'agir des personnes migrantes, les formes de coopérations inter-associatives, le non-recours aux droits, l'économie de proximité,

la mobilisation des jeunes dans la vie associative.

RESOLIS propose aujourd'hui de valoriser ces travaux dans une publication axée plus globalement sur les interactions « sciences – société » et le thème de la co-production des connaissances (pratiques de recherche participative impliquant la société civile, sciences ouvertes, participatives ou citoyennes...etc.).

L'expérience menée en métropole de Lyon est un exemple parmi bien d'autres illustrant les enrichissements mutuels entre acteurs de terrain et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. S'il n'est pas évident de qualifier le travail effectué de "recherche participative" (les associations n'ont pas participé à toutes les étapes des recherches : elles étaient présentes lors de l'émergence et du cadrage des problématiques et à la diffusion des résultats, elles ont aussi accompagné les étudiants dans l'accès aux terrains d'enquêtes), on peut tout de même noter qu'il a proposé aux associations de prendre part, aux côtés des étudiants et de leur enseignante-chercheuse, à une démarche de réflexivité sur leurs actions à partir de leurs savoirs de terrain et de l'approche scientifique mobilisée.

Cette publication mettra donc cette expérience en perspective en donnant la parole à une diversité de chercheurs et de praticiens et offrira une plateforme pour valoriser les initiatives locales. Elle prendra la forme d'une réflexion collective pour interroger les pratiques actuelles d'interaction et de coproduction entre la société et la recherche.



En introduction de ce numéro sur les interactions « sciences - société » et la co-production des connaissances :

Philippe Kourilsky, président de RESOLIS, rappelle dans un avant-propos que « la science » est en fait plurielle, structurée de façon hétérogène, et doit s'exercer en partage en favorisant les liens naturels avec la société dans une visée constructive et d'utilité sociale.

Noémie Galvez, responsable du programme Solidarités territoriales à RESOLIS, propose ensuite quelques éléments de cadrage notionnel pour comprendre la « co-construction des connaissances » et se repérer dans une terminologie peu évidente : sciences participatives, sciences citoyennes, recherche participative, recherche-action... De quoi parle-t-on ?

Le premier chapitre propose un exemple concret d'expérience de coopération entre acteurs académiques et acteurs de terrain.

Dans le cadre de l'expérimentation « sociopôles » accompagnée par RESOLIS en métropole de Lyon, des étudiants en Économie Sociale et Solidaire de l'Université Lyon 2 et leur enseignante-chercheure ont travaillé en collaboration avec des associations de Villeurbanne, Vénissieux et Vaulx-en-Velin. Les synthèses de cinq études sont ici présentées, elles portent sur des sujets tels que l'inclusion et le pouvoir d'agir des migrants, la mobilisation des habitants, la coopération inter-associative et les lieux partagés, le numérique et le non-recours, l'économie de proximité en QPV...

Des partenaires associatifs du projet partagent des retours d'expérience sur les sociopôles (Matthieu Desloges de l'Espace Projets Interassociatif et Corine Romeu du Centre Associatif Boris Vian) et des témoignages sur leurs propres expériences de recherche participative (Laurine Alfandari et Fernanda Leite pour le CCO, laboratoire d'innovation sociale et Alain Mille pour Coexistence).

Le partenaire académique (Marie Fare et Robin Brisset pour la Chaire ESS de Lyon 2) présente sa démarche de recherche et formation partenariale avec les acteurs du champs de l'Economie Sociale et Solidaire



Le second chapitre donne la parole à différents chercheurs et praticiens pour mettre en perspective le programme sociopôles avec des « regards croisés » sur les interactions « sciences - société ».

Aude Lapprand, directrice de Sciences Citoyennes, plaide pour une recherche scientifique responsable et inclusive de l'expertise citoyenne. Lionel Larqué, directeur d'ALLISS, porte un regard inquiet sur la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche qui est actuellement discutée sans concertation ni prise en compte de l'apport du tiers-secteur de la recherche. Armelle Bozok et Hélène Chauveau présentent le rôle des boutiques des sciences à travers l'exemple de Lyon et Evelyne Lhoste, au regard de ses recherches pour l'INRA, présente celui des tiers-lieux et fablabs, dans l'intermédiation entre sciences et société. Gaëll Mainguy présente le CRI comme un lieu innovant d'appren-

tissage et de recherche participative, en rupture avec les schémas académiques classiques. Dominique Thierry partage son expérience de la recherche-action au sein de France Bénévolat, dans le champs de la solidarité intergénérationnelle. Thomas Bourgeron, Richard Delorme et Anna Maruani expriment le besoin et l'intérêt d'impliquer les communautés de patients dans la recherche médicale, à travers l'exemple du Centre InovAND de l'hôpital Debré à Paris. Pierre Corvol, président de l'Académie des Sciences, conclut en affirmant la contribution des sciences participatives à l'avancement et à la structuration des connaissances.



SOMMAIRE

INTRODUCTION

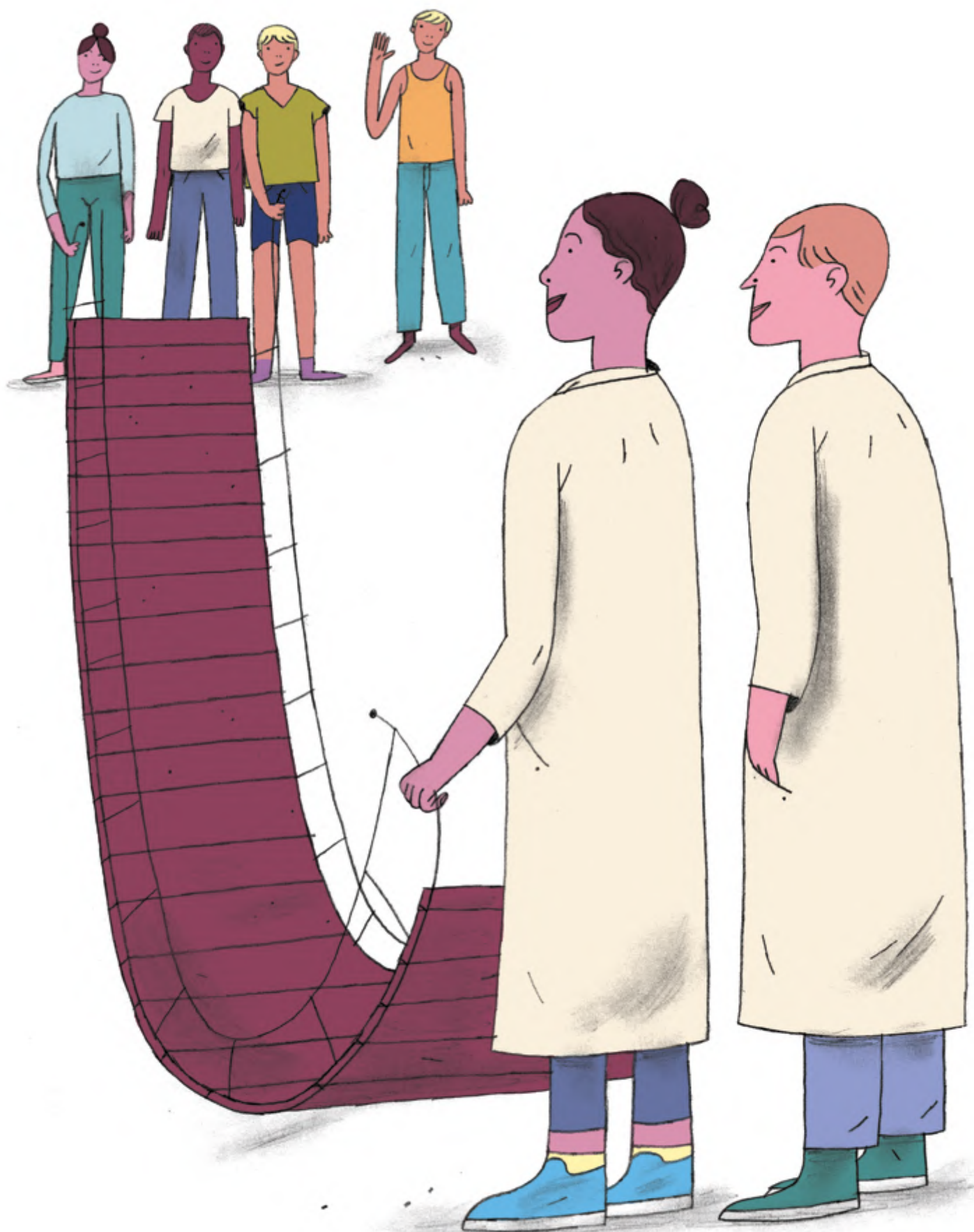
La science plurielle	8
<i>par Philippe Kourilsky</i>	
Recherche participative, de quoi parle-t-on ?	10
<i>par Noémie Galvez</i>	

PROGRAMME SOCIOPÔLES

Présentation du programme Les « sociopôles »	20
<i>par Noémie Galvez</i>	
Travaux des étudiants	
- Inclusion et pouvoir d'agir des personnes migrantes	21
<i>par Chloé Kermarrec, Coline Gonzales, Laetitia Planas et Léa Loubes</i>	
- Mobiliser dans des projets participatifs : intérêt, freins, leviers et outils	26
<i>par Agathe Bavoux, Agathe Rouvière, Lola Deloche et Julia Krisch</i>	
- Coopérations inter-associatives et lieux partagés	30
<i>par Grégoire Briand, Robin Brisset-Doyle, Melvil Barnes, Aurélie Pietre Cambacedes</i>	
- L'outil numérique renforce-t-il le non recours aux droits ?	33
<i>par Eloise Roubieu, Diane Erhel et Aude Seel</i>	
- Coopération territoriale et économie de proximité dans le QPV Minguettes - Clochette	35
<i>Léa Farcy, Johanna Penin, Timothy Marcroft et Louisa Fonlupt</i>	
Retours d'expérience de partenaires	37
Carte blanche au partenaire académique : la Chaire ESS Université de Lyon 2	38
Témoignages d'expériences locales de recherche participative	
- Coexistence, coopérative de science ouverte	41
<i>par Alain Mille</i>	
- Le CCO expérimente la recherche-action	44
<i>par Laurine Alfandari</i>	

REGARDS CROISÉS

#1. Pour une recherche scientifique responsable.....	51
<i>par Aude Lapprand (Sciences citoyennes)</i>	
#2. Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR)	54
<i>par Lionel Larqué (ALLISS)</i>	
#3. La Boutique des Sciences de Lyon : interface entre la société civile et l'Université	56
<i>par Hélène Chauveau et Armelle Bozok, (BDS Lyon)</i>	
#4. Apprendre, enseigner et faire de la recherche de manière ouverte, interdisciplinaire et participative : l'exemple du CRI	59
<i>par Gaëll Mainguy (Le CRI)</i>	
#5. Les tiers-lieux : des espaces d'interaction entre sciences et société	63
<i>Par Evelyne Lhoste (INRAE)</i>	
#6. La recherche-action... de la pensée en action.....	65
<i>Par Dominique Thierry (France Bénévolat)</i>	
#7. La recherche médicale et la participation des communautés de patients	68
<i>par Thomas Bourgeron (Institut Pasteur), Richard Delorme et Anna Maruani (Hôpital Debré)</i>	
#8. Les sciences participatives et l'évolution du monde la recherche	72
<i>par Pierre Corvol (Académie des sciences)</i>	
Remerciements	74



INTRODUCTION

Avant-propos

La science plurielle



Philippe Kourilsky
Président de RESOLIS

Professeur émérite au Collège de France
Directeur général honoraire de
l'Institut Pasteur
Membre de l'Académie des sciences

La science n'est pas « La Science ». Elle n'est pas une statue monumentale érigée au cours des siècles par la Raison triomphante. La science est un ensemble diversifié d'activités humaines, elle est faite par des hommes pour des hommes, elle est pétrie d'humanité. Si elle se fonde sur la raison, elle n'ignore ni l'intuition, ni les sentiments. Elle n'a pas vocation ni prétention à diriger le monde, mais à l'éclairer. Elle a de nombreuses facettes. La traiter comme une entité unique est source de nombreux malentendus et contresens.

Commençons par considérer la science dans ses trois dimensions fondamentales. Elle repose sur un **corpus croissant de savoirs validés**. Celui-ci est assez stable. Ses remises en cause lors des changements de « paradigme » remettent moins en cause les faits précédemment établis que leur interprétation à la lumière de nouveaux faits ou de nouvelles idées. Ce corpus est produit par des activités de recherches qui se situent à la lisière de l'inconnu. Les recherches sont menées avec une méthode, dite **méthode scientifique**. Il s'agit plutôt d'un ensemble de méthodes, parce que la notion de preuve n'est pas tout à fait la même dans des disciplines telles que les mathématiques, l'astronomie, la biologie ou l'histoire par exemple.

On a bien vu ces trois dimensions opérer dans la crise sanitaire du Covid19. Le corpus de connaissances sur le nouveau virus étant quasi-inexistant, c'est la recherche qui a été motrice et qui a produit rapidement des résultats utiles. Comme il est habituel, certains étaient contradictoires : il faut du temps pour reproduire et confirmer les données, ce qu'exige la méthode scientifique, dont certains ont cru pouvoir s'affranchir un peu vite. Sociologiquement, la

crise a confirmé ce que nous savons bien : la recherche est par nature le royaume du questionnement, du doute et de l'incertitude, et ne peut répondre aux attentes immédiates des décideurs politiques, ni à celles d'un public confronté au doute et aux probabilités. Reconnaissons qu'il est notoirement ardu et désagréable de se positionner et de vivre dans l'idée qu'on a une chance sur dix mille d'être infecté par le virus, et ce pour un temps indéterminé. On préférerait recevoir l'assurance de ne pas l'être. La communication n'est pas aisée.

Dans le domaine de la recherche, on distingue les recherches dites « fondamentales » et les recherches « appliquées ». Leurs frontières sont souvent floues. Il ne s'agit pas de les opposer : elles sont complémentaires. Les premières tentent de répondre à des questions formulées à partir des savoirs disponibles, avec la connaissance pour visée première. Les secondes sont conduites en fonction d'applications pratiques, un objectif généralement défini par son utilité attendue ou supposée. C'est un fait d'expérience que les découvertes les plus abscones donnent souvent naissance, à plus ou moins long terme, à des applications inattendues. Ainsi les lasers n'auraient pas vu le jour sans l'émergence de la mécanique quantique.

Et les scientifiques, qui sont-ils ? Des femmes et des hommes qui connaissent de la science, l'utilisent, la diffusent et l'enseignent ; et/ou celles et ceux qui, faisant de la recherche, travaillent à en étendre le champ, toujours en faisant usage de la méthode scientifique. Cette population est plus abondante qu'on l'imagine souvent : dans les pays occidentaux les plus développés, les métiers de la recherche représentent 2 à 3% de la population active.



C'est dans cet esprit qu'a été créée l'association RESOLIS, pour injecter plus de méthode scientifique dans l'action sociale de terrain, tout en rapprochant celle-ci d'une sphère universitaire souvent trop distanciée.

Et la recherche est-elle l'apanage des scientifiques ? Non, d'une part parce que la recherche comme acception est plus large que le seul secteur de la production des connaissances scientifiques et techniques nouvelles (plus large donc que la seule activité des chercheurs) et d'autre part parce que de nombreux professionnels y contribuent activement (recherches collaboratives ou participatives, crowdsourcing, activités do it yourself...etc.)

La science en partage

Côté scientifique, l'un des problèmes réside dans une posture qui relève plus de l'explication *ex cathedra* que d'une attitude de partage. Partage implique échange, symétrie et réciprocité. Partager la science implique plus que l'expliquer. Partager, mais quoi et comment ? Revenons à la distinction initiale entre corpus de connaissances validées, recherche et méthode scientifique.

S'agissant des connaissances stabilisées, l'amélioration du partage devrait reposer sur des échanges non asymétriques, généreux et dépourvus d'arrogance entre « sachants » et un large public. Il peut sans aucun

doute être amélioré par une meilleure implication des scientifiques de tous bords (y compris de chercheurs mais pas seulement) et par une plus grande implication de la société dans des recherches partenariales (entreprises, institutions, société civile) qui détient des savoirs d'expérience.

S'agissant de recherche, il existe des secteurs où des co-constructions sont souhaitables et profitables, comme le recueil de données de terrain en écologie, ou la conception et la réalisation d'essais cliniques. C'est moins évident dans des secteurs très pointus comme la physique théorique, mais cela appelle réflexion.

Mais c'est surtout sur la méthode scientifique que je veux insister.

La méthode scientifique n'est pas l'apanage des scientifiques. C'est une « hygiène de l'esprit » banale, qui est à la disposition et à la portée de tous. C'est un bien public à partager. Dans les deux premiers champs (corpus de connaissances et recherche) les scientifiques sont en quelque sorte à la manœuvre, mais il existe aussi des savoirs d'expérience auxquels les chercheurs n'ont pas accès a priori et qui vont leur permettre d'orienter avec les acteurs de la société leurs

questions de recherche, ils ont donc intérêt à interagir plus étroitement et à les impliquer plus systématiquement. Dans ce troisième champs de la méthode scientifique, ils doivent être seconds, dans un rôle d'accompagnateurs placés **au service de la société civile**. Le monde académique n'est-il pas trop distant du monde social ? La mission de l'université se limite-t-elle à l'enseignement et la recherche, ou devrait-elle inclure l'enseignement, la recherche et **l'utilité sociale** ? Nos sociétés ont intérêt à utiliser plus et mieux la méthode scientifique pour bien gérer des affaires de plus en plus complexes, c'est à dire pour gagner en équité et en efficacité. Cela s'observe dans un nombre considérable de domaines sociaux, et pour commencer dans ce véritable serpent de mer que constitue l'évaluation des politiques publiques. Mais cela se pose aussi, de façon aiguë au niveau des actions sociales de terrain. Ces enjeux méritent toute notre attention, comme celle du législateur : nous sommes nombreux à espérer que ce domaine sera reconnu dans la loi de programmation pluriannuelle de la recherche en discussion à l'heure actuelle.

C'est dans cet esprit qu'a été créée l'association RESOLIS, pour injecter plus de méthode scientifique dans l'action sociale de terrain, tout en rapprochant celle-ci d'une sphère universitaire souvent trop distanciée. Ce numéro du Journal RESOLIS, réalisé grâce au soutien d'AG2R La Mondiale que nous remercions très chaleureusement, témoigne des réflexions et d'avancées réalisées dans ce domaine.

Éléments de cadrage notionnel

Recherche participative, de quoi parle-t-on ?



par Noémie Galvez

Responsable du programme Solidarités Territoriales chez RESOLIS



© Noémie Galvez

Résumé

À partir des années 1980 puis au tournant des années 2000, dans un contexte de controverses scientifiques, de montée en puissance de dispositifs de démocratie participative et de politiques européennes et nationales d'ouverture de la recherche à la société, les modèles de recherche impliquant les acteurs sociaux dans l'étude et la résolution des problématiques qui les concernent se sont multipliés. En France, ils ont donné lieu en 2013 à la production d'un rapport de la fondation Sciences Citoyennes dressant un état des lieux des pratiques de recherche participative comme mode de production des savoirs. En 2016, un autre rapport sur les sciences participatives est remis en 2016 par François Houllier (à l'époque, président de l'INRA) au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Recherche participative, sciences participatives, sciences citoyennes, ou encore recherche-action ou recherche collaborative... De quoi parle-t-on ? Comment situer ces pratiques et comprendre leurs implications dans le vaste champs des interactions entre sciences et société ?

1. CONTEXTE

L'évolution des rapports entre sciences et société, l'émergence et l'essor de démarches participatives

La science qu'on appelle « la science moderne » existe essentiellement depuis le 17^e siècle et s'est particulièrement développée à la fin du 19^e, en lien avec le développement de l'Industrie et de l'Administration, fer de lance des États-nations qui s'y sont adossés pour en faire leur régime de puissance. Elle repose sur une forme de contrat social qui lie les scientifiques et la société, ceux-ci produisant librement des savoirs et une expertise mise au service de l'amélioration du bien-être social, de la santé et de la croissance économique. On pense naturellement à Pasteur dont les découvertes sur les maladies infectieuses ont eu un retentissement important dans de nombreux domaines comme l'agriculture, la médecine et l'hygiène.

Les rapports de nos sociétés aux sciences et à la recherche ont néanmoins connu plusieurs grandes transformations au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle.

Une première transformation a eu lieu dans les années 1950/60 avec l'établissement de notre système de recherche actuel à travers la mise en place par l'État d'une forte infrastructure scientifique par la création de grands organismes de recherche et sa professionnalisation dans le cadre de la fonction publique. Le développement des sciences et techniques allait alors de paire avec celui des économies des pays occidentaux. L'avancée des connaissances scientifiques constituait une source d'innovations technologiques et de réalisations industrielles, et donc de richesse nationale permettant des retombées sociales.

À partir des années 1970, des controverses liées aux technologies émergentes (comme l'énergie nucléaire, le génie génétique...) ont induit des questionnements quant

à la confiance du public vis-à-vis de la science et du progrès. Afin de mieux communiquer, les organisations scientifiques et institutionnelles se sont engagées dans une démarche de médiation et de vulgarisation de la science. C'est la notion de *Public understanding of science* en Angleterre ou ce qu'on nomme en France la *Culture Scientifique et Technique*. Celle-ci est parfois critiquée aujourd'hui car considérée comme erronée dans sa vision des rapports entre sciences et société. La critique portée par les citoyens témoignerait non pas d'une défiance vis à vis de la science elle-même, mais plutôt d'une prise de conscience des enjeux sociétaux liés au développement technoscientifique et d'un intérêt croissant pour exercer une maîtrise collective sur le resserrement des liens entre recherche et marché.

À partir des années 1980, l'hypothèse selon laquelle la science et son pilotage seraient réservés aux chercheurs, responsables politiques et industriels est nuancée par plusieurs évolutions.

On parle d'un « tournant délibératif et participatif » pour désigner cette période durant laquelle un certain nombre de pays commencent à mettre en place des démarches participatives. La notion de participation émerge en effet en 1972 aux États Unis, lorsque des membres du Congrès créent l'OTA (office of technology assessment) pour se doter d'une expertise échappant aux mains des lobbys industriels et privés et développer une expertise avec des physiciens et des représentants des sciences de la nature. Cet Office repose donc sur l'idée de débattre pour évaluer des problèmes, sur la base de propositions d'experts. Il sera dissout en 1995 suite à des pressions de lobbyisme et par faute de financements mais les européens inventeront sur cette base un modèle différent, en poussant la participation au delà d'un cadre interdisciplinaire d'experts délibérant et en impliquant davantage la société civile. C'est l'invention de l'Évaluation Technologique Participative (Participatory ...

Technology Assessment), dont le Danemark a été pionnier avec la création en 1989 de son Danish Board of Technology, institution phare encore aujourd'hui qui a inventé la fameuse conférence de citoyens. Dans les années 2000, on assiste à une nouvelle phase dans la mise en place d'une participation citoyenne lorsque la Commission Européenne définit la RRI (Recherche et Innovation Responsable) comme ambition générale du programme-cadre pour la Recherche et l'Innovation - Horizon 2020, conditionnant ainsi le financement de certains programmes de recherche à leur ouverture à la société civile à travers des dispositifs de participation. L'émergence des nanotechnologies au cours de ces mêmes années provoque une explosion des démarches participatives.

Au delà des formes de débats instituées, on assiste également durant ces décennies à la montée en puissance d'une contre-expertise scientifique émanant de la société civile, avec des ONG, des think-tanks et des associations comme les emblématiques CRIIRAD (La Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité), CRIIGEN (sur le génie génétique) ou ACRO (en matière nucléaire), mais aussi au développement des sciences citoyennes, à la mobilisation des usagers (patients, consommateurs...etc.) dans la coproduction des savoirs qui les concernent, l'émergence de mouvements coopératifs/ pairs à pairs / libertaires (hackers, activistes du logiciel libre ou des semences paysannes, etc.). La société civile, au-delà de sa capacité critique, participe activement à la production de savoirs et de solutions contribuant au bien-être de nos sociétés. Les scientifiques ne sont plus les seuls détenteurs de la démarche et de la raison scientifique, qui sont de plus en plus partagées par des associations, des entreprises, des collectivités et des communautés humaines.

L'évolution des rapports entre sciences et société a consisté depuis

une quarantaine d'années en une multiplication des interactions et des interfaces qui mettent en coopération des chercheurs et des acteurs non chercheurs (la reconversion de filières, les choix d'investissement, la formation et l'éducation, l'innovation sociale, la prospective, etc.). Une des formes les plus connues de ces interactions est la recherche participative, menée en coopération par des chercheurs et des acteurs sociaux pour coproduire des connaissances.

2. CADRAGE NOTIONNEL

La recherche participative comme mode de coproduction des savoirs

Quelques définitions...

Dans le rapport Houllier paru en 2016, les **sciences participatives** sont définies comme **les formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non scientifiques - professionnels, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes, participent de façon active et délibérée**. Cette définition large regroupe un foisonnement d'approches et une grande diversité de termes pour les désigner. Le rapport propose une typologie structurée sur les différences d'objectifs des différentes approches. Il distingue ainsi :

- **Les sciences citoyennes** : des citoyens amateurs mettent à disposition leur temps et leur ingéniosité pour contribuer à la collecte et à l'analyse de données. Ces approches sont particulièrement présentes dans les domaines de l'environnement, de l'astrophysique et de la biodiversité. Elles jouent un rôle important en ce qu'elles permettent aux citoyens de s'approprier des notions relativement complexes ou difficilement palpables (comme le changement climatique par exemple) en faisant un certain nombre de relevés barométrique ou de pollution, de l'observation d'espèces végétales ou animales...etc. Elles sont parti-

culièrement amplifiées aujourd'hui avec l'apport des TIC (technologies de l'information et de la communication) et du *crowdsourcing* (recours à la « foule » et à l'intelligence collective pour trouver des solutions à des problèmes).

- **Les recherches communautaires** (community based research) : des chercheurs et des groupes concernés (communautés, minorités, familles) collaborent pour résoudre les problèmes qui les affectent. Ces approches sont particulièrement présentes dans les domaines de la santé, de l'éducation et du travail social. Elles visent à produire des connaissances actionnables et à favoriser l'*empowerment* (pouvoir d'agir) des personnes.
- **Les recherches participatives** : des chercheurs et des groupes de citoyens ou de professionnels collaborent pour répondre à leurs besoins, résoudre des problèmes ou relever des défis sociaux. Les citoyens ou acteurs sociaux (associations, ONG, groupes d'habitants, etc.) sont impliqués tout au long du processus de recherche, de la définition du problème et du choix de la question de recherche, à la mise en place d'un protocole de recherche, le recueil et l'interprétation d'informations, la diffusion des résultats. Elle est pratiquée dans de nombreux domaines comme l'agriculture et l'alimentation, l'urbanisme, les sciences sociales, l'organisation du travail, la psychologie de groupe...

→ Attention, au-delà du sens entendu dans le rapport Houllier, le terme de « **sciences citoyennes** » regroupe aujourd'hui deux grandes familles de pratiques :

- **la collecte de données** par des communautés d'amateurs, souvent à travers la mise en place de plateformes notamment dans les sciences nécessitant une observation directe et une grande récolte de données (en France on pense par exemple aux très connues Tela Botanica ou Ligue pour la

Protection des Oiseaux - LPO) ;

- **et les mouvements de réappropriation citoyenne et démocratique de la science** dont la posture est militante pour protéger la société de modes de développement menaçant le bien commun, avec des enjeux de réappropriation des savoirs et d'influence sur les directions que la recherche doit prendre (comme la Citizen Science Foundation au niveau européen ou la Fondation Sciences citoyennes et Sciences et démocratie en France) [Gonzales-Laporte, 2014].

⇒ **Pour ces derniers, la Science citoyenne ou « Citizen science »** (vocalbe d'ailleurs employé dans le monde anglo-saxon pour désigner globalement toutes formes d'implication de non-chercheurs académiques dans des processus de recherche scientifique) désigne à la fois l'orientation des sujets de recherche (agenda settings), l'élaboration et la participation au protocole de recherche, la collecte ou l'analyse de données. Ils distinguent ainsi dans leur portée la **collecte de données** par des bénévoles qu'ils appellent d'ailleurs « **sciences participatives** » (dont les objectifs sont souvent définis par les scientifiques de façon *top down*), de la « **recherche participative** » qui vise une **co-construction de nouveaux savoirs** (et constitue ainsi une voie possible vers la démocratisation des sciences). [Storup, 2013] C'est le cas dans le rapport de 2013 produit par la fondation Sciences Citoyennes.

/ ! \ Cela explique qu'il soit parfois difficile de se retrouver dans la terminologie des différents types de recherches menés par, avec et pour les citoyens. C'est la raison pour laquelle vous verrez parfois dans cette revue les termes de « sciences participatives », de « recherches participatives » ou de « sciences citoyennes » employés indifféremment ou au contraire opposés diamétralement.



© Michael Schiffer

Il existe par ailleurs différentes traditions et formes de **recherche participative**, comme la **recherche-action** et la **recherche collaborative**.

- **La recherche-action** vise le changement des pratiques professionnelles et des organisations ou l'émancipation des individus, à travers un processus rigoureux de résolution de problèmes, tantôt initié par les propositions d'un chercheur, tantôt par la sollicitation d'un milieu qui a identifié une situation problématique. Elle repose sur le modèle du « praticien réflexif » (Shön 1983), qui constitue son répertoire d'actions et améliore ses pratiques à mesure qu'il est confronté à des situations qu'il résout. Les acteurs sociaux sont généralement engagés dans les différentes étapes de la démarche et considérés comme des « co-chercheurs » réflexifs partageant l'ensemble des responsabilités, depuis la

définition du problème jusqu'à la diffusion des résultats. Cela suppose de reconnaître à un milieu la capacité de prendre en charge son développement, ce qui place le chercheur dans une position de facilitateur encourageant la réflexion et l'échange entre les acteurs concernés par le problème et situe son expertise plutôt sur le plan de l'accompagnement que sur celui du contenu du problème.

- Certains courants critiques parlent de « **recherche-action-participative** » (**RAP**). L'expression est contestée par les tenants de la recherche-action pour qui la participation est un élément constant de leurs démarches. On peut cependant noter que dans la recherche-action la participation des acteurs peut être partielle et sans nécessairement leur attribuer le contrôle sur le processus de recherche alors que la RAP ...

implique leur fort engagement et leur forte participation, dans un objectif d'émancipation. Ici, la réussite du processus ne dépend pas de la capacité des acteurs à conduire le processus de changement mais de l'appropriation des savoirs mobilisés en vue de modifier leur compréhension de leur environnement et pratiques sociales, c'est à dire du développement de leur pouvoir d'agir à travers la mobilisation et l'utilisation de leurs propres savoirs. [Gonzales-Laporte, 2014]. Le vocable RAP reprend donc les trois dimensions caractéristiques de ces approches (production de connaissances par la recherche, application concrète dans l'action et participation active des citoyens à toutes les étapes de la recherche). Elle a été introduite en France à partir d'expériences canadiennes et ses outils et méthodes ont été formalisés, voir à ce propos le guide méthodologique de Chevalier et Buckles paru en 2013. 2005]



John Dewey

- **La recherche collaborative** vise l'exploration et la co-construction de connaissances autour d'un objet, souvent un savoir-faire ou une pratique professionnelle, sans visée de transformation mais plutôt de médiation et de rapprochement entre le monde de la recherche et celui de la pratique professionnelle, permettant la compréhension en profondeur d'un sujet de préoccupation mutuelle. [Morissette, 2013] Les chercheurs et praticiens ont des expertises complémentaires, ils n'accomplissent pas les mêmes tâches. Les acteurs sont considérés comme « co-constructeurs », ils apportent leur compréhension située/contextualisée du phénomène étudié pour que le chercheur intègre leur point de vue dans la production de connaissances.

Origines de ces approches...

Ces approches ont connu un essor récent mais elles ont des origines

anciennes. Les sciences citoyennes trouvent par exemple des racines dans les **sciences naturalistes** qui se développent dès les 16^e et 17^e siècles lorsque les nations européennes appelaient les navigateurs, ecclésiastiques, gouverneurs, missionnaires, personnels consulaires, à récolter des informations sur les nouvelles espèces botaniques rencontrées lors de la colonisation des territoires d'outre-mer. On peut également penser en France aux sociétés savantes (plus élitistes) qui se développent au 19^e siècle dans différents domaines (botanique, ornithologie, géologie, minéralogie, paléontologie) et à la création de muséums d'histoire naturelle régionaux qui organisent des sorties naturalistes et encadrent des bénévoles dans un travail d'observation et d'inventaire. Au 20^e siècle, la science citoyenne devient accessible à tous et s'ouvre à d'autres disciplines avec la création d'associations naturalistes académiques diffusant des

protocoles d'observation et de récolte de données, mais celles-ci déclinent dans ses dernières décennies. Dès 1960, des associations de défense de la nature en prennent le relais, bénéficiant des outils modernes d'information et de communication dont Internet. [Boeuf, 2012]

Les recherches participatives et communautaires trouvent quant à elles des origines communes dans les courants de pensée anglosaxons et latino-américains de la deuxième moitié du 20^e siècle :

- les mouvements d'éducation populaire et les écrits du pédagogue brésilien Paulo Freire dans les années 1960 (pédagogie des « opprimés ») ;
- la philosophie de l'expérience de l'américain John Dewey, qui dès les années 1940 s'est intéressé au rôle de la pédagogie et de l'éducation pour lier la science à la pratique (la génération de savoirs et l'appren-

tissage par l'action) ;

→ les premières expériences de « recherche en plein air » du psychosociologue allemand Kurt Lewin qui dès 1940, délaissait le laboratoire pour étudier des problématiques avec les publics concernés pour lier recherche et changement social. Il est considéré comme l'un des premiers à utiliser le terme de « recherche-action ».

3. APPORTS

Les pratiques de recherche participative démocratisent les savoirs et les interactions entre sciences et société

Les recherches participatives participent d'une démocratisation des connaissances tant dans la façon dont elles sont produites que dans l'usage qui en est fait. Plusieurs théoriciens ont décrit ces formes participatives autour des sciences et techniques et l'effet de démocratisation qu'elles engendrent.

Helga Nowotny (sociologue et philosophe autrichienne) et **Michael Gibbons** (sociologue britannique) décrivent un nouveau mode de production des savoirs en société plus hybride et dans des espaces d'un nouveau type (**le mode 2**), qui succède selon eux à un mode historique *top down* (le mode 1). Les connaissances sont produites dans un contexte d'application et non selon les seuls intérêts académiques, donc de façon plus transdisciplinaire ; l'organisation des lieux et de l'activité de recherche devient moins hiérarchique et institutionnalisée, l'autonomie traditionnelle de la science et son « évaluation par les pairs » cèdent la place à une exigence de responsabilité sociale accrue.

Michel Callon (sociologue et ingénieur français) a différencié trois modèles de participation des non-spécialistes aux débats scientifiques et techniques, trois modèles de « **démocratie technique** » : le modèle d'**instruction publique** (modèle classique de transmission frontale et asymétrique des

savoirs), le modèle de la consultation ou du **débat public** (qui prévoit qu'il faille débattre pour bien choisir et vise donc un débat entre savoirs construits séparément - c'est le modèle admis dans les institutions pour réguler la science) et le modèle de la **coproductio des savoirs** (la dynamique des connaissances est collective, les groupes concernés sont légitimes dans un processus commun d'élaboration). Il voit dans ces nouveaux espaces de discussion entre différents publics sur des sujets techniques, une remise en cause de la démocratie « délégative » (double délégation basée sur des séparations radicales entre représentants politiques et citoyens mandataires, et entre savants et profanes) et un terrain pour repolitiser les sciences et techniques par l'apprentissage collectif.

La mise en oeuvre de ces démarches participatives autour des sciences et techniques a en effet plusieurs vertus. Elle permet bien sûr de **renforcer la légitimité politique** des décisions prises par les experts et politiques dans une perspective de gouvernance.

Elle permet aussi d'augmenter la qualité des connaissances produites en incluant les savoirs des groupes concernés et augmente ainsi la **robustesse sociale** de ces savoirs, c'est à dire leur capacité à répondre aux besoins, attentes et intérêts des acteurs sociaux [Helga Nowotny, 2001]. Elle permet enfin la **démocratisation de ces savoirs et le développement du pouvoir d'agir des citoyens** puisqu'en leur donnant une place dans la définition et la construction de ces savoirs, ils ont un effet direct sur leur propre vie, deviennent acteurs des changements sociaux et s'impliquent dans les orientations de la recherche et ses implications éthiques.

Les démarches de recherche participative permettent donc de penser et d'expérimenter une démocratisation des relations sciences-société et des savoirs. Mais quid de la démocratisation de « la science » elle-même ? Le monde scientifique et ses institutions font aujourd'hui face à plusieurs défis, dont un majeur, celui de leur rapport aux savoirs et de l'épistémologie qui préside à leur production. Qu'est-ce



© Vlad Tchompalov



qui caractérise un travail scientifique ? Qu'est-ce qui caractérise la valeur et la portée des connaissances ? Dans la revue *Écologie et Politique*, Léo Coutillec a proposé en 2015 la notion de **science impliquée** :

« La science impliquée est le nom d'une science qui prend pleinement acte de sa responsabilité, qui prend conscience de la nécessité d'une attention aux conséquences, qui ouvre la possibilité d'un questionnement sur ses finalités, une science qui ne revendique plus sa neutralité axiologique pour affirmer son objectivité, une science qui fait de l'engagement (sur un territoire, pour une visée particulière, dans un contexte) une valeur épistémique centrale, une science qui organise le partage des savoirs et des pouvoirs liés à ces savoirs. »

Si ce genre de réflexions peut sembler radical ou critiquable pour certains, il peut aussi avoir un effet bénéfique pour le monde scientifique, qui est lui aussi en souffrance, soumis à la pression à la publication et à la compétition, à une évaluation omniprésente, et dans beaucoup de

pays à une baisse de moyens et à des contraintes de plus en plus fortes.

Pour penser différemment l'activité de production des savoirs scientifiques et les modalités actuelles de l'évaluation, parfois délétères pour la pensée, des concepts émergent comme alternatives, comme celui de **slow science**. Un court manifeste publié par des chercheurs anonymes berlinois en 2010 formalise les principales idées, elles rappellent la volonté de la critique radicale des années 1970 de transformer le mode de production des connaissances scientifiques et y ajoutent la nécessité d'une recherche qui réponde mieux aux besoins de la société. La pensée d'Isabelle Stengers (philosophe des sciences, belge), auteure de l'ouvrage *Une autre science est possible! Manifeste pour un ralentissement des sciences*, est à ce propos éclairante pour comprendre que la lenteur réclamée par la slow science est aussi nécessaire à ce qu'elle appelle la friction, c'est-à-dire aux échanges avec les autres disciplines et plus généralement avec la société.

4. ACTUALITÉ

La structuration du champ de la recherche participative

Depuis une vingtaine d'années, on constate une réactualisation et un essor des démarches de recherche participative par et avec la société. Les coopérations entre acteurs de la recherche, de l'enseignement supérieur et acteurs sociaux se multiplient pour construire collectivement les connaissances qui leur sont nécessaires. Cette évolution est incarnée par un ensemble d'acteurs rassemblés sous l'appellation de « Tiers-secteur de la recherche » : des acteurs non-scientifiques (ni académiques, ni industriels) du secteur non marchand (associations, syndicats...), du secteur marchand à but non lucratif (coopératives, mutuelles, économie sociale et solidaire...) et des acteurs de petite taille du secteur marchand à but lucratif (auto-entrepreneurs, petites entreprises, groupements agricoles ou d'artisans...). Ils expriment une volonté très forte d'être reconnus comme des partenaires de l'enseignement et de la recherche tout en

affirmant la conviction partagée que « la démarche scientifique et l'accroissement des connaissances validées contribuent au bien commun ». Ils poursuivent également l'objectif de construire une société apprenante dans laquelle les universités, écoles et organismes de recherche travaillent en partenariat avec la diversité des acteurs sociaux dès les premières années du système éducatif dans l'objet de « devenir des laboratoires de la société de demain » (voir le *Livre Blanc d'ALLISS paru en 2017 à ce sujet*).

Ce tiers secteur se structure mais il reste en quête de reconnaissance académique et institutionnelle et en quête de moyens. On peut citer l'exemple de la réussite des Boutiques des sciences à l'échelle européenne, l'apparition de 16 d'entre elles en France dans les années 1980 sur le modèle des Boutiques des sciences néerlandaises, puis leur disparition faute de moyens. Leur réapparition en nombre restreint dans les années 2000 est notamment due à l'initiative de l'association Sciences Citoyennes à Cachan en 2005 puis à l'appui d'un réseau mondial de sciences shops (Living Knowledge) et d'un programme européen (Science with and for society). On peut également se référer aux programmes institutionnels de soutien à la recherche participative de ces dernières années, comme les régionaux, disparus suite aux alternances politiques (le dispositif PICRI « Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation » de la région Ile de France en 2005, le programme ASOSc « Appropriation SOciale des Sciences » de la région Bretagne en 2006 ou l'appel à projets « Chercheurs citoyens » de la région Nord Pas de Calais en 2011) ou les nationaux, peu nombreux (le programme REPERE du Ministère de l'Environnement en 2009, la mission « Sciences participatives » confiée à François Houllier en 2013 par le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) même si plus récemment le dispositif CO3 est encourageant (Co-Construction des Connaissances,

co-porté par l'ADEME et plusieurs fondations en 2016-2018 sur des questions environnementales, énergétiques et d'agroécologie). Aujourd'hui le tiers-secteur est impliqué dans un plaidoyer dans le cadre de la LPPR (loi de programmation pluriannuelle de la recherche) pour inclure 17 propositions formulées à l'issue d'un colloque tenu à l'Assemblée Nationale le 20 janvier dernier, mais le texte présenté en Conseil des ministres il y a quelques semaines n'affiche aucune reconnaissance ou soutien clair au développement des recherches participatives...

Une autre dimension à prendre en compte dans la structuration du champs de la recherche participative est l'importance grandissante de pratiques d'intermédiation. Celles-ci s'incarnent dans une variété de métiers (des métiers dédiés comme la médiation scientifique ou numérique, mais aussi des fonctions d'animation et de facilitation intégrées à d'autres métiers) et de lieux (les tiers-lieux et fablabs par exemple). Ces métiers contribuent à faire circuler les savoirs en s'appuyant sur une compréhension des postures et des pratiques des chercheurs et des acteurs sociaux pour les accompagner à coopérer. Ils contribuent également à valoriser et populariser la question de l'ouverture de la recherche et les enjeux politiques et scientifiques de la reconnaissance des recherches participatives. Ils sont néanmoins parfois mal compris ou considérés du côté de la recherche comme du côté des associations, et parfois mal identifiés par ceux qui les exercent eux-mêmes. Il existe donc un enjeu à définir, clarifier et permettre la reconnaissance de ces métiers. C'est ce que s'attache par exemple à faire la plateforme ALLISS et son groupe de travail sur l'intermédiation (mis en place suite aux discussions engagées dans le cadre du colloque-forum IRIS de 2015 et du Livre blanc, *Prendre au sérieux la société de la connaissance*, publié en 2017) dont on peut retrouver le fruit des réflexions dans le dernier numéro des Cahiers de l'action de l'INJEP. C'est également ce qu'expérimente

l'association Sciences Citoyennes depuis 2016 à travers le dispositif appelé tiers-veilleur, initialement développé par le programme REPERE du ministère de l'Écologie, pour mieux circonscrire le rôle, les outils et points de vigilance de l'accompagnement de la recherche participative.

Bibliographie

- Gilles Bœuf, Yves-Marie Allain et Michel Bouvier, « L'apport des sciences participatives à la connaissance de la biodiversité en France », *La Lettre de l'OCIM* [En ligne], 144 | 2012
- Jacques M. Chevalier, Daniel J. Buckles. *Participatory action research. Theory and methods for engaged inquiry*, London, Routledge. 2013
- Léo Coutelec « Pour une philosophie politique des sciences impliquées. Valeurs, finalités, pratiques », *Écologie & politique*, vol. 51, no. 2, 2015, pp. 15-25.
- Christian Gonzalez-Laporte, « Recherche-action participative, collaborative, intervention... Quelles explicitations? ». [Rapport de recherche] Labex ITEM. 2014
- François Houllier, Jean-Baptiste Merilhou-Goudard. *Les sciences participatives en France. État des lieux, bonnes pratiques et recommandations. Rapport élaboré à la demande des ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*, 2016
- François Houllier, Pierre-Benoît Joly, Jean-Baptiste Merilhou-Goudard. *Les sciences participatives : une dynamique à conforter*. Nat. Sci. Soc. 25, 4, 418-423. 2017
- Gilles Monceau, « Transformer les pratiques pour les connaître: recherche-action et professionnalisation enseignante », Paris VIII, *Educação e Pesquisa Educ. Pesqui.* vol.31 n°3, 2005
- Joëlle Morrisette « Recherche-action et recherche collaborative : quel rapport aux savoirs et à la production de savoirs? » *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 25, n° 2, 2013, p. 35-49.
- Helga Nowotny, Peter Scott, Michael Gibbons, *Repenser la science. Savoir et société à l'ère de l'incertitude*. Cambridge, Polity Press. 2001
- Thibault de Saint Pol (coord.), *Construire la recherche avec la société civile : les enjeux de la démarche d'intermédiation*, INJEP, coll. « Cahiers de l'action », no 55, Paris, 2020.
- Bérengère Storup (coord), « La recherche participative comme mode de production de savoirs. Un état des lieux des pratiques en France ». *Fondation Sciences Citoyennes*. 94p. 2013
- Dominique Pestre. « Des sciences, des techniques et de l'ordre démocratique et participatif », *Participations*, vol. 1, no. 1, 2011, pp. 210-238.



PROGRAMME SOCIOPÔLES

Présentation du programme

Les « sociopôles »



par **Noémie Galvez**

Responsable du programme Solidarités Territoriales chez RESOLIS

RAPPEL DE LA DÉMARCHE ET DES OBJECTIFS

En 2018, RESOLIS a entamé une réflexion pour prolonger le travail opéré au sein de son programme Solidarités, dans la continuité de son activité d'observation et des multiples analyses, publications et rencontres d'acteurs de terrain occasionnées. Cette réflexion était concomitante à une enquête d'évaluation de l'action de RESOLIS auprès de ses différents publics bénéficiaires, dont les résultats pointaient un manque de suivi des acteurs ayant publié une fiche dans l'Observatoire et leur intérêt pour poursuivre les prémices de coopération initiés grâce à l'observation et la publication.

Les « sociopôles » sont alors pensés comme des écosystèmes d'acteurs circonscrits autour d'un thème et d'un territoire donné, promoteurs d'échanges et de liens productifs entre les mondes économiques (lucratifs et non lucratifs), académique et public.

RESOLIS entend alors expérimenter l'émergence et la coopération de tels écosystèmes à partir de son travail d'observation permettant d'impliquer des acteurs pertinents au regard de la nature et de la complémentarité de leurs actions.

Une convention de partenariat a été signée avec l'AGESICA (Fonds Innovation de AG2R La Mondiale) pour expérimenter la démarche sur trois ans (2019 -2021) sur plusieurs territoires pilotes en passant par :

1. L'identification d'acteurs mobilisés autour d'une même problématique sur un territoire
2. La collecte de données et l'élaboration d'un diagnostic
3. La conception de solutions et leur expérimentation
4. La mesure des résultats dans la mise en cohérence des dispositifs au niveau local

La première année a constitué une phase exploratoire et la deuxième et troisième année constituent la phase d'expérimentation et de modélisation avant éventuel essaimage.

LA PHASE EXPLORATOIRE

Le mode opératoire envisagé pour la première année exploratoire a suivi une logique « de la recherche à l'action », postulant que la mise en place d'une démarche de recherche participative favorise des échanges de savoirs entre étudiants ou chercheurs (savoirs dits « académiques ») et acteurs associatifs (savoirs dits « de terrain ») et peut permettre d'initier une dynamique collective et un passage à l'action.

Concrètement, il s'agissait d'offrir aux acteurs de terrain une analyse utile à l'action, grâce à des études menées par des étudiants encadrés par des enseignants/chercheurs dans le cadre de projets tutorés. Des ateliers ont d'abord été organisés avec des associations d'un même territoire pour les faire échanger sur des problématiques partagées et formuler un besoin d'appui universitaire. Des sujets d'études et des groupes de travail mixtes associations - étudiants ont été déterminés. RESOLIS a accompagné les étudiants dans le cadrage et l'avancée de leurs études, en outillant la coopération entre associations et étudiants et en animant des temps de pilotage communs.

EN MÉTROPOLIS DE LYON

En métropole de Lyon, le territoire d'action considéré a été la zone dite des « 3V » (Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Vénissieux) avec comme partenaires opérationnels le CCO Laboratoire d'innovation sociale, La MIETE, Coexistence, l'Espace Projets Interassociatif de Vaulx, le Centre Associatif Boris Vian, Locaux Motiv, la Fédération des Centres Sociaux*. La Chaire ESS de l'Université Lyon 2 est devenue partenaire académique pour engager 23 étudiants du master 2 Économie Sociale et Solidaire dans le cadre de leurs cours entre octobre 2019 et février 2020. Six groupes de travail mixtes associations / étudiants ont travaillé autour de sujets comme la mobilisation des habitants, le pouvoir d'agir des personnes migrantes, les formes de coopérations inter-associatives, le non-recours aux droits, l'économie de proximité, la mobilisation des jeunes dans la vie associative. Les résultats des études ont été présentés le 25 février 2020 lors d'un événement à l'Université de Lyon invitant les acteurs associatifs ayant pris part à l'expérience. Les pages qui suivent sont des synthèses de ces études, rédigées par les étudiants pour présenter les principaux apports de leur travail. Les études complètes peuvent être consultées en ligne sur le site www.resolis.org.

**Aux côtés de ces partenaires, une vingtaine d'associations ont aussi participé à l'expérimentation : ACNF, ADERA, ADIE, Aide et Partage, AMI, ARTAG, AUPAS, Blick Photographie, CAUSONS, Centre social Moulin à vent, Centre social des Buers, Centre social Parilly, Collectif écomobilité vallées Brévenne et Turdine, Coopérative JADE, CRI-ACI, Dans les yeux des femmes et hommes, I2MPK, LAB01, Sen no sen Karaté, SOS Féminité, Traction Avant...*

Travaux des étudiants

Inclusion et pouvoir d'agir des personnes migrantes

par Chloé Kermarrec, Coline Gonzales, Laetitia Planas et Léa Loubes

L'étude complète peut être consultée en ligne sur le site <https://www.resolis.org/journal>

Résumé

Dans le cadre d'un travail de recherche-action organisé par l'association RESOLIS et le master Economie Sociale et Solidaire de l'Université Lyon 2, nous avons collaboré avec les associations Causons et ACNF (Association Comorien de Nioumadzaha en France) sur la question migratoire et plus particulièrement celle de l'inclusion des personnes migrantes au sein de la métropole de Lyon. C'est la notion clef d'**empowerment** qui a alimenté notre réflexion puisque nous avons cherché à savoir comment favoriser le **pouvoir d'agir** des personnes migrantes de la métropole Lyonnaise. Le rôle des organisations de soutien aux populations migrantes a ainsi été questionné et analysé. Le travail se compose d'une part d'un cadrage théorique permettant au lecteur de se familiariser avec les concepts essentiels, et d'autre part d'analyses d'initiatives existantes sur le territoire selon une grille constituée à partir des écrits du chercheur, militant et formateur québécois William A. Ninacs.

Précisions épistémologiques : le choix du terme « inclusion »

La question des migrations est au cœur de l'actualité et sous-tend des enjeux culturels, politiques, économiques et religieux, la scène médiatique et politique en parle quotidiennement sans pour autant apporter de solutions d'accueil et d'avenir de qualité aux nouveaux arrivants. Paradoxalement, en France, peu de chercheurs se sont penchés sur les questions des impacts des politiques migratoires. Très peu de travaux concernent les différentes visions et multiples lexiques qui gravitent autour de ce que beaucoup appellent la « crise migratoire ». D'après Gérard Noiriel, historien français, ce manque de recherche sur le sujet pourrait s'expliquer par une crainte d'imaginer et de reconnaître le rôle de l'immigration dans la construction de la culture française. Cette crainte aurait entraîné une « répression de la conscience collective et un siècle de cécité des sciences sociales sur la question »¹. L'État central jacobin ne pourrait accepter que des groupes minoritaires aient le pouvoir de transformer la société. Aujourd'hui les différents termes d'« assimilation », « insertion », « intégration » et « inclusion » sont utilisés et ils portent les marques historiques et culturelles des contextes dans lesquels ils ont été élaborés.

Le terme d'assimilation décrit un processus individuel par lequel la personne s'émancipe de sa communauté d'origine en intégrant les valeurs, coutumes, mémoire et sentiments de la société d'accueil. Il est profondément lié à la période coloniale qui tentait de franciser les étrangers par le biais de l'école, l'armée et autres institutions nationales. Il souffre d'une mauvaise connotation à partir des

années 1990 et laisse place **aux termes d'insertion et d'intégration**. Aucune définition claire et partagée n'est actée ce qui entraîne une confusion d'usage. L'insertion est aujourd'hui très liée au monde professionnel. La commission européenne contre le racisme et l'intolérance considère que l'intégration est un processus réciproque impliquant les pouvoirs publics, les autorités locales et la société facilitant et appuyant les efforts des personnes. Toutefois, ce concept garde l'idée d'une matrice dite « normale » que la personne en cours d'intégration doit s'efforcer de rejoindre. La pratique montre que les actions d'intégration visent un effort à sens unique.

Un changement de paradigme s'opère depuis quelques temps, il s'agit d'imaginer que l'environnement d'accueil puisse également s'adapter aux nouveaux arrivants. C'est **le terme d'inclusion** qui vient caractériser cette approche. L'inclusion tente de **dépasser le rapport aidant-aidé** en considérant les personnes comme actrices de leur avenir dans la mesure où elles sont libres d'exercer leur plein droit. Elle se donne pour objectif que les personnes migrantes trouvent une place dans la société d'accueil plus facilement et de façon plus pérenne. Cela passe par une valorisation des talents et compétences (sociales, techniques, professionnelles...) de chacun dans le but de favoriser l'estime de soi, une communauté ouverte et solidaire, un rôle d'acteur accompagné d'un pouvoir décisionnel.

Ce sont les initiatives relevant de l'inclusion et le modèle d'émancipation qu'elles proposent que nous avons décidé d'analyser dans ce dossier. ...

1. G. NOIRIEL et D. HOROWITZ. *Immigrants in two democracies. French and American experience*. New York University Press. 1992

Les concepts clés : de l'empowerment au pouvoir d'agir

Pour observer des initiatives favorisant l'inclusion des personnes migrantes, nous avons construit une grille d'analyse à partir des travaux de William A. Ninacs. Ce chercheur, militant et formateur québécois mobilise la notion d'empowerment née aux États-Unis au XX^e siècle.

Employée aux États-Unis dans les milieux militants féministes et noirs et par les chercheurs et intervenants en service social, la notion d'empowerment n'est importée que tardivement en France dans les années 2000 malgré de nombreuses expériences assez proches. La sociologue-urbaniste Marie-Hélène Bacqué retrace l'histoire du concept en France et compare par exemple les méthodes mises en oeuvre dès les années 60 par le courant de l'éducation populaire aux pratiques d'empowerment. Son importation s'est heurtée à plusieurs difficultés, comme celle de s'accorder sur une traduction ou de mettre en commun la diversité d'expériences qu'il recouvre, parfois contradictoire dans leurs pratiques et leurs motivations selon leur rapport au changement (améliorer le système ou le contester radicalement). En France, la notion d'empowerment a été adoptée par plusieurs secteurs comme le management ou le travail social et de la santé.

Ninacs définit l'empowerment comme « [...] le processus requis pour acquérir la capacité d'agir »². Pour lui, le terme s'appuie sur quatre éléments qui en constituent les fondements : le sentiment de pouvoir personnel, une orientation de l'intervention qui mise sur le développement des forces existantes, l'adoption d'un cadre d'analyse écologique et la vision selon laquelle le pouvoir ne constitue pas nécessairement une denrée rare (Ninacs, 2008). Une autre définition de l'empowerment que nous avons retenue pour notre travail est celle de la sociologue-urbaniste Marie-Hélène Bacqué : « Cette notion [...] indique le processus par

lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action et de s'émanciper »³. Cette définition large permet de transmettre à la fois l'idée d'acquisition d'un pouvoir (power) et le processus qui permet d'arriver à ce résultat.

Yann Le Bossé, psycho-sociologue et enseignant à l'Université de Laval à Québec, s'est intéressé au terme d'empowerment et à ses traductions françaises. Après avoir exploré plusieurs traductions possibles (habilitation, capacitation...), il a exprimé sa préférence pour la notion de « pouvoir d'agir ». Cette expression lui semblait statique, il a proposé d'utiliser l'expression « **développement du pouvoir d'agir** » qui traduit à la fois le processus et son résultat. C'est cette traduction que nous avons retenue et utilisée pour observer les différentes initiatives d'inclusion des personnes migrantes.

Méthodologie

William A. Ninacs s'est intéressé aux travailleurs et/ou bénévoles engagés auprès des premiers concernés dans la lutte contre la pauvreté. Il a ainsi publié une thèse en 2002 portant sur les « *types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec* ». Son analyse du processus d'empowerment et de ses différentes composantes a nourri notre réflexion et la construction d'une grille d'analyse.

Il distingue trois niveaux d'empowerment, individuel, communautaire et organisationnel, qui entretiennent des liens étroits d'interdépendance et constituent ensemble le processus d'empowerment.

L'empowerment individuel renvoie au « processus d'appropriation d'un pouvoir par une personne ou un groupe ». Ses 4 composantes sont :

- la **participation** (qui doit permettre aux concernés de s'engager grâce au développement de)
- **compétences** (adaptées aux objectifs visés)
- **L'estime de soi** (renforcée par ce

processus)

- **La conscience critique** : inspirée des travaux de Paulo Freire, acteur de l'éducation populaire (dont l'ouvrage « *Pédagogie des opprimés* » (1968) a beaucoup influencé les différents travaux sur l'empowerment) qui s'intéresse au processus de « prise de conscience critique » par les individus des oppressions qu'ils subissent en contextualisant (au niveau collectif, social, politique) les difficultés rencontrées, qui ne sont alors plus le seul fait de caractéristiques individuelles. L'enjeu est ainsi de renforcer leur capacité d'agir par leur politisation et leur recherche de moyens pour transformer les conditions structurelles qui freinent leur inclusion.

L'empowerment communautaire vise à augmenter le pouvoir collectif d'une communauté pour la rendre capable d'analyser sa situation, de définir ses problèmes et les résoudre. Il tente de transformer le groupe en communauté d'entraide élargie (s'appuie sur des habiletés et aptitudes naturelles plutôt que professionnelles). quatre dimensions qui s'entrecroisent.

- La participation à la vie et aux systèmes de la communauté, l'intégration dans les instances décisionnelles de personnes non-perçues comme leaders naturels.
- La valorisation des compétences des individus et de la communauté par le système, qui a la capacité de mailler les ressources locales, de les voir coopérer et de tirer profit des synergies qui en découlent.
- La communication facile et ouverte de points de vue divergents, la circulation large et libre de l'information
- Le capital communautaire : « la réserve de sentiment d'appartenance — à la fois à la communauté et à l'environnement — et de conscience de la citoyenneté possédée par chacun de ses membres » permettant d'agir sur des questions sociétales plus larges.

...

2. Ninacs, W.A. (2008). *Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec. Les presses de l'Université Laval.

3. Bacqué, Marie-Hélène. « *Empowerment et politiques urbaines aux États-Unis* », *Géographie, économie, société*, vol. 8, no. 1, 2006, pp. 107-124.

EMPOWERMENT INDIVIDUEL		EMPOWERMENT COMMUNAUTAIRE		EMPOWERMENT ORGANISATIONNEL	
Composantes	Explications	Composantes	Explications	Composantes	Explications
Conscience critique 3 niveaux 1. Collective 2. Sociale 3. Politique	→ La personne ou la collectivité n'est pas seule à avoir un problème → Les problèmes individuels ou collectifs sont influencés par la façon dont la société est organisée → La solution des problèmes d'ordre structurel passe par le changement social, c'est-à-dire par l'action politique dans le sens non partisan du mot	Conscience collective 4 niveaux 1. Pas mis en place 2. En réflexion mais pas effectif 3. En développement 4. Mis en place	→ Etablir le dialogue entre les participants → Identifier l'élément critique en commun	Être un lieu de participation des individus 4 niveaux 1. Pas mis en place 2. En réflexion mais pas effectif 3. En développement 4. Mis en place	Deux volets a) plan psychologique (droit de parole et participation aux décisions) b) plan pratique (capacité de contribuer et d'assumer les csq de sa participation) Règles formelles pour assurer la pleine participation de chaque personnes Participation de personnes non perçues comme des leaders naturels
Participation 4 niveaux 1. Assistance muette 2. Participation aux discussions simples 3. Participation aux débats 4. Participation aux décisions	→ Possibilité d'assister aux discussions → Droit de parole → Droit d'être entendu → Aval ou refus de consentement)	Appartenance collective 4 niveaux 1. Pas mis en place 2. En réflexion mais pas effectif 3. En développement 4. Mis en place	→ Construire la coopération en bâtissant l'infrastructure participative	Lieu de formation et de développement d'expertise 4 niveaux 1. Pas mis en place 2. En réflexion mais pas effectif 3. En développement 4. Mis en place	Ex. d'expertise Rédaction d'un guide des pratiques Mémoire, rapport. Volonté d'essayer le modèle.
Estime de soi 3 niveaux 1. Autoreconnaissance de la légitimité de l'identité propre 2. Autoreconnaissance de sa propre compétence 3. Reconnaissance de sa compétence par les autres	→ Développement de l'amour de soi → Développement de la vision positive de soi → Développement de la confiance en soi	Autodiagnostic 4 niveaux 1. Pas mis en place 2. En réflexion mais pas effectif 3. En développement 4. Mis en place	→ Établir un diagnostic en commun	Lieu de clarification des enjeux 4 niveaux 1. Pas mis en place 2. En réflexion mais pas effectif 3. En développement 4. Mis en place	Circulation large et libre de l'information Capacité d'analyse sociopolitique (conscience critique)
Compétences pratiques 3 niveaux 1. Compétences en lien avec l'activité 2. Compétences valorisables au sein de la structure 3. Compétences valorisable sur le marché du travail	→ Acquisition progressive des connaissances et des habiletés pratiques et techniques requises par la participation par l'action	Autoreprésentation 4 niveaux 1. Pas mis en place 2. En réflexion mais pas effectif 3. En développement 4. Mis en place	→ Développer des habiletés organisationnelles	Concertation Animer la concertation 4 niveaux 1. Pas mis en place 2. En réflexion mais pas effectif 3. En développement 4. Mis en place	Chercher de l'information et la faire circuler Articuler ou promouvoir une vision commune Faire Valoir des points de vues différents et même divergents

Enfin, au croisement des deux formes précédentes, l'*empowerment* organisationnel met en valeur la fonction de l'organisation dans le processus d'*empowerment*. Ninacs considère ainsi que la structure organisationnelle doit permettre la participation des individus, mais également leur formation et le développement de leur expertise (lieu de valorisation et d'intégration).

À partir de ces trois niveaux d'*empowerment* et de leurs composantes, nous avons défini ou repris des indicateurs formulés par Ninacs, et avons abouti à une **grille d'analyse**. Nous avons ensuite élaboré un **guide d'entretien** pour rencontrer **quatre associations** : Tissu Solidaire, Eris, Réfugiés et engagés, et Singa.

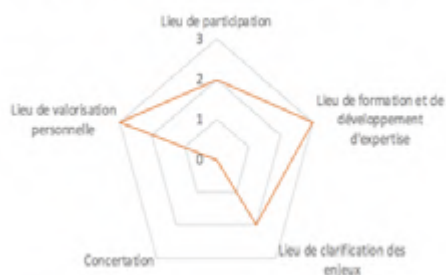


© Noémie Grozel

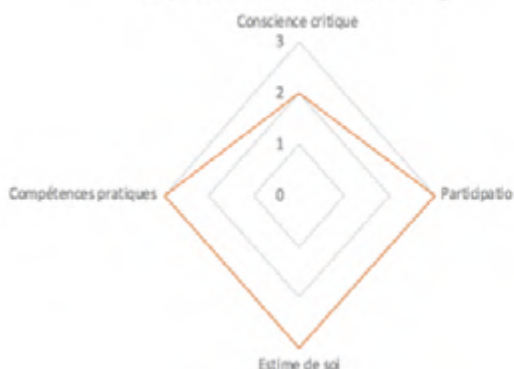
Résultats

Des représentations graphiques sous forme de radars ont été produites pour synthétiser l'analyse des pratiques d'*empowerment* individuel, collectif et organisationnel de chaque association. Nous avons proposé des axes d'amélioration et des pistes de réflexions pour chacune.

Empowerment organisationnel - Singa



Empowerment individuel - Singa



Empowerment collectif - Singa



Exemple - le cas de l'association Singa

Créée en 2012, Singa se donne comme objectif de créer du lien entre les personnes réfugiées en France et la société d'accueil. À travers différents programmes elle sensibilise la société civile à la question des personnes réfugiées et accompagne ces dernières dans leur intégration socio-économique. Aujourd'hui l'association est présente dans quatre régions françaises et cinq autres pays. Singa a pour valeur l'interaction, l'inclusion et la mixité, et ainsi cherche à dépasser le rapport aidant-aidé en considérant les personnes réfugiées comme acteurs à part entière de l'association et non comme « bénéficiaires ».

La base de l'association est la rencontre, comme levier pour lever les barrières à l'inclusion des personnes (la langue, le réseau, les démarches administratives, les codes socio-culturels etc.). Les activités de l'association mêlent locaux et nouveaux arrivants dans l'idée que ces derniers finissent par pleinement s'intégrer et devenir locaux à leur tour.

L'empowerment individuel des membres de Singa est très fort. Il se caractérise par le fait que tous les membres participent aux décisions de la structure. La moitié du conseil d'administration est composé de nouveaux arrivants. Leur estime de soi est relativement poussée grâce au fait que chaque individu intègre une communauté solidaire où

chacun est valorisé sans regard sur ce qu'il pourrait apporter. Par ailleurs, l'association propose des formations pour les personnes réfugiées qui deviennent encadrantes des activités qu'ils proposent. Les personnes accueillies dans le cadre du programme CALM (plateforme de mise en relation des personnes réfugiées demandeuses d'un accueil et des personnes disposant d'un espace de vie libre chez eux), si elles le souhaitent, deviennent rapidement intermédiaire entre les nouveaux arrivants et les accueillants. L'association accompagne cette montée en responsabilités grâce à de multiples formations.

Au regard de l'empowerment collectif, on peut dire que la conscience collective est très forte car les personnes membres de l'association discutent de leur situation, des conditions d'accueil et des problématiques sociales communes. Mais en ce qui concerne l'appartenance collective, on note que le conseil d'administration a plutôt un rôle consultatif et n'a que moyennement le pouvoir d'orienter les évolutions de la structure en fonction de leurs décisions. La plupart des décisions reviennent à l'équipe salariée. Certains membres souhaitent mettre en place des projets dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes réfugiées et peuvent passer par l'incubateur Finkela. Ces personnes peuvent ensuite devenir accompa-

trices des nouveaux porteurs de projet. Enfin, le processus d'empowerment n'est pas conscientisé et évalué par les membres de l'association (ce qui représente la dernière étape de l'empowerment communautaire).

Singa Lyon incite à la pleine participation de ses membres mais ne met en place aucune règle formelle pour s'assurer que les personnes les moins enclines à prendre le leadership s'impliquent dans la gouvernance, tout est sur la base du volontariat. L'approche très inclusive de l'association au regard de leur situation administrative, de leurs compétences et de leur implication permet aux membres de se sentir légitimes à participer. Ils souhaitent continuer à essaimer leur vision et ambition de « construire une société riche de ses diversités, où chacun, quelle que soit son origine, peut réaliser pleinement son potentiel » grâce à des outils et méthodes innovantes. C'est un lieu de communauté, et pas un lieu de concertation, même si le débat entre les points de vue divergents arrive naturellement, il ne s'agit pas de la mission sociale de l'association. Les outils développés par l'association, comme la traduction systématique en arabe et en anglais ou la communication par images permettent de favoriser l'empowerment organisationnel comme défini par Ninacs, et mettent en valeur l'importance de l'organisation dans le processus d'empowerment.

Mobiliser dans des projets participatifs : intérêt, freins, leviers et outils

par Agathe Bavoux, Agathe Rouvière, Lola Deloche et Julia Krisch

L'étude complète peut être consultée en ligne sur le site <https://www.resolis.org/journal>

Résumé

Dans un contexte de montée en puissance de l'individualisme, **comment mobiliser des habitants autour de projets participatifs ?** Cette thématique s'est construite à partir de temps de réflexion avec des associations et des habitants dans le cadre d'entretiens qualitatifs, et avec l'appui de la littérature (Elle est strictement limitée à l'action associative et exclut donc toute démarche participative issue des acteurs publics par exemple). Nous avons suggéré **une trame de mobilisation permettant de déceler les étapes incontournables à suivre**, de la mobilisation initiale jusqu'à la pérennisation et l'autonomisation du projet, pour mener à bien des projets dans une démarche ascendante et participative. Nous avons également présenté des facteurs clés de succès, sous forme de guide de bonnes pratiques pour toute association souhaitant mener un projet participatif.

Précision épistémologique « Projet participatif » ?

Comme précisé dans les recherches de Marie-Hélène Bacqué (sociologue-urbaniste) et de Mohamed Mechmache (fondateur des collectifs associatifs ACLeFeu et Pas Sans Nous), « **l'échelle de participation** » peut varier de la simple information, à la codécision ou la délégation. Le choix des mots permet de décrire cette échelle de participation, entre concertation, participation, empowerment, démocratie de proximité ou participative... Chacun peut ainsi s'impliquer ponctuellement sur des actions particulières, participer à la prise de décisions et au pilotage du projet, ou encore intégrer le conseil d'administration de l'association pour participer à la gouvernance de ses projets. Pensant que la capacité de mobilisation des publics varie selon de nombreux critères (niveau de ressources, temps libre, mobilité, etc.), nous avons choisi **d'intégrer toutes ces formes de participation dans notre étude** afin qu'elle soit le plus inclusive possible.

Méthode

Cette étude a été menée par 4 étudiantes du Master 2 Economie Sociale et Solidaire de l'Université Lumière Lyon 2, dans le cadre du projet Sociopôles piloté par l'association RESOLIS. Des temps d'échanges entre étudiants et associations ont permis de faire émerger des problématiques récurrentes rencontrées par les acteurs associatifs de différents territoires du Grand Lyon. Ce sont donc des difficultés précises rencontrées par les associations qui ont influencé nos travaux, en faisant émerger une problématique plus globale. Quatre associations participantes (**le Collectif Citoyen pour le développement de l'écomobilité dans les vallées Brévenne et Turdine, la**

MIETE, le Cri-ac ! et Coexistence) se sont positionnées sur la question de la mobilisation d'habitants dans des espaces d'échanges menant à l'émergence de projets participatifs. L'étude menée avait donc pour objectif de répondre aux besoins de ces acteurs, bien qu'elle puisse être utile à toute association concernée par le sujet.

Notre travail autour de la mobilisation d'habitants dans des projets participatifs s'est appuyé autant sur des recherches académiques que des expériences de terrain. En effet, la littérature nous a permis d'avancer **des hypothèses et des grilles d'analyse** à la question posée. Les **douze entretiens qualitatifs** réalisés (avec des **associations** rencontrant des difficultés de mobilisation, des associations « modèles », et des **habitants**) ont quant à eux éclairé les réels besoins des acteurs de terrain et validé (ou non) les hypothèses avancées. **L'apport mutuel entre recherche académique et retours d'expériences de terrain** a ainsi permis d'apporter des éléments de réponse.

Pour répondre à la problématique, nous avons d'abord examiné les **motivations des acteurs associatifs à engager un processus de mobilisation** pour faire émerger des projets à l'initiative des habitants. Cela nous a conduit à identifier les différents **freins à la mobilisation des habitants**, puis nous avons analysé ensuite comment contourner ces obstacles. Notre travail a abordé à la fois les modalités de structuration de l'action collective (les **leviers de mobilisation**), et les formes concrètes d'actions mises en oeuvre par des associations notamment.



Rencontre entre étudiants et associations au CCO JP Lachaize (Villeurbanne) Octobre 2019 © N. G.

Résultats

Les résultats de notre étude mettent en avant l'importance de la construction d'une réflexion collective par la participation des habitants autour de projets. Nous avons formalisé une **trame de mobilisation** permettant de déceler les étapes à suivre, de la mobilisation initiale jusqu'à la pérennisation et l'autonomisation du projet, pour mener à bien des projets dans une **démarche ascendante et participative**. Nous avons identifié des **facteurs clés de succès**, présentés sous forme de guide de bonnes pratiques pour toute association souhaitant mener un projet participatif.

Le tableau suivant est une **synthèse des outils spécifiques** à mobiliser aux différentes étapes d'un projet participatif, ainsi que des **facteurs clés de succès à mobiliser tout au long du projet**.

En effet, la réalisation d'un projet participatif comprend **différentes étapes** : tout d'abord la mobilisation initiale et la constitution d'un groupe, puis l'émergence du projet (mais il est à noter que ces deux étapes peuvent intervenir dans un sens ou dans l'autre, en fonction de l'objectif du projet), la coordination du projet, sa pérennisation et enfin son autonomisation. La mobilisation des personnes impliquées doit se faire à toutes les

étapes du projet, mais les outils pertinents peuvent être différents.

Les exemples d'outils cités dans ce tableau sont tous extraits des entretiens réalisés dans le cadre de notre étude.

Les leviers ainsi révélés pourront s'adapter à **toutes les organisations de l'économie sociale et solidaire souhaitant mettre en place des projets participatifs**, nécessitant la mobilisation citoyenne d'habitants du début à la fin du projet.

...

É TAPES	OBJECTIFS	EXEMPLES DE RÉUSSITE : OUTILS
1 Mobilisation initiale et constitution d'un groupe	→ Susciter l'intérêt → Animer, encadrer, accompagner → Démarches inclusives → S'adapter aux besoins des habitants	La MIETE Porteurs de parole et affichages collaboratifs Pour susciter l'intérêt des habitants, des porteurs de paroles vont à la rencontre des habitants dans la rue. Des affichages collaboratifs sont mis en place. Et pour finir sont distribués des questionnaires concernant le projet.
2 Emergence du projet	→ Déterminer un mobile → Choisir le bon moment → Démarches de co-construction	Lepassejardins Choisir une thématique qui touche les habitants Le mobile a été rapidement déterminé : l'écologie. Cette thématique est très attractive. Les habitants se mobilisent sur des sujets qui les touchent directement.
3 Coordination du projet	→ Déterminer un plan d'action → Développer des partenariats → Techniques d'animation participatives	Le collectif Pourquoi pas ? Capter le public en se positionnant sur des lieux publics Il est intégré dans un lieu avec d'autres associations et d'autres collectifs pour mieux mobiliser les habitants. Le collectif veut s'ancrer dans une dynamique mobilisant tous types de réseaux et d'acteurs pour mieux cerner l'ensemble du territoire et ses besoins.
4 Pérennisation du projet	→ Évaluation participative → Adaptabilité tout au long du projet	Le MRJC Relecture et bilan Il met en place des techniques d'évaluations participatives. Ils accordent une grande importance aux temps de relecture et bilan, afin de permettre à chacun de s'exprimer sur ses ressentis par rapport au projet.
5 Autonomisation du projet	→ Appropriation du projet de la part des habitants pour une relative autonomie	MJC de Villeurbanne Accompagnement vers l'autonomie Grâce aux bases solides du projet de compost collectif, le groupe d'habitants estime pouvoir fonctionner sans service civique dédié par la MJC.

Synthèse des outils spécifiques à mobiliser aux différentes étapes d'un projet participatif

FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS, TOUT AU LONG DU PROJET

Communication - Elle doit être efficace, autant interne qu'externe. Utiliser des outils appropriés.

→ CRI-AC - C'est après avoir trouvé l'outil de communication le plus adapté à son public et à son projet (l'utilisation de sondages), que le CRI-AC ! a réussi à mobiliser massivement ses habitants.

Sentiment d'appartenance - Créer de la convivialité, créer une synergie au sein d'un groupe.

→ Le collectif Pourquoi pas? - Organisation régulière de temps festifs, où l'objectif est de se retrouver pour un temps d'échange convivial autour d'un repas ou d'un goûter pour récupérer les retours d'expérience des habitants et parler de la suite du projet.

Ancrage territorial - Prise en compte du territoire.

→ La MJC Confluence - Identifiée comme une structure ancrée territorialement car représentative des besoins et envies des habitants du quartier. Cela lui donne une légitimité, permet aux projets qu'elle porte de trouver un écho chez les habitants et donc constitue un cadre propice à la mobilisation.

Accomplissement de soi - L'habitant doit se sentir utile, être animé par le projet et avoir un impact positif.

→ Scouts et guides de France - Ressentir un sentiment d'accomplissement personnel grâce à sa mobilisation pour une cause qui lui tient à cœur. Être motivé par l'impact positif qu'on laisse et souhaiter voir le projet aboutir.

Synthèse des facteurs clés de succès à mobiliser tout au long du projet



Atelier de travail entre associations et étudiants au CABV (Vénissieux) dans le cadre du programme sociopôles - octobre 2019 © M. Mihoubi photographe

Coopérations inter-associatives et lieux partagés

par Grégoire Briand, Robin Brisset-Doyle, Melvil Barnes, Aurélie Pietre Cambacedes

L'étude complète peut être consultée en ligne sur le site <https://www.resolis.org/journal>

Résumé

La confrontation de quelques travaux et articles universitaires existants sur les coopérations inter-associatives et d'enquêtes de terrain réalisées auprès de 3 associations de la Métropole de Lyon, le CCO, EPI et la MIETE, a permis et d'établir un état des lieux des diverses formes de coopérations inter-associatives, et d'identifier quelques principes qui les fondent et doivent présider à leur mise en œuvre.

Elle met en lumière l'impact non négligeable du lieu hébergeant ces associations et leurs partenaires sur les modalités de coopérations, ainsi que le rôle particulier et déterminant que jouent les associations « ensemblières » dans la dynamique locale.



Ateliers de travail entre associations et étudiants au CABV (Vénissieux) - octobre 2019
© Noémie Galvez

Principaux enseignements de l'étude

● INTÉRÊTS DE COOPÉRER

Les associations ont de multiples intérêts à coopérer, le premier étant le plus souvent la volonté d'améliorer le service rendu. On l'appelle : la **coopération à finalité sociale**. Dans ce type de coopération, l'objectif est de trouver des partenaires avec une expertise complémentaire à la sienne, ce qui permettra à l'association demandeuse de s'appuyer sur ce partenaire plutôt que de tenter d'internaliser l'activité ou le service, ce qui serait doublement coûteux en temps et en argent

La **coopération à finalité économique** vient dans un second temps. La plupart de structures, lorsqu'elles choisissent de coopérer, le font rarement par simple souci d'économies : les réductions de coûts, lorsqu'elles sont poursuivies, sont motivées par la finalité sociale du projet. De nombreux travaux sur le financement des associations soulignent les difficultés éprouvées par ces dernières pour poursuivre leurs activités, face à un double phénomène de réduction du montant des subventions accordées, et d'augmentation des financements accordés au travers d'appels d'offre. L'enjeu de la coopération est alors de mutualiser moyens et compétences pour continuer à exister et poursuivre la mission sociale, en réinvestissant

les ressources dégagées par la réduction des coûts, dans la très grande majorité des cas, dans l'activité pour consolider ses fondements économiques et accroître sa pérennité. Cette recherche d'efficacité économique prend la forme de 3 types d'actions :

- la **recherche d'économies d'échelles**, qui consiste à produire en plus grande quantité pour bénéficier d'une réduction du coût unitaire moyen sur les produits ou services créés,
- la **mutualisation de certains services ou compétences** permet de partager le coût entre plusieurs structures. Cela permet également de renforcer les synergies entre ces structures qui collaborent plus étroitement entre elles,
- l'**achat groupé** permet de peser davantage dans les négociations et d'obtenir le plus souvent des prix plus avantageux.

Enfin, les associations coopèrent pour influencer le contenu des politiques publiques. On parle alors de **coopération à finalité politique**. Les associations se structurent au sein de réseaux fédérateurs ou d'autre forme de regroupement, avec un but de représentation de leurs intérêts communs. Cela accroît leur visibilité auprès des pouvoirs publics et leur poids dans les négociations poli-

tiques : « Plus on est forts en nombre, plus on a de poids et plus on influe sur les décisions » [Directeur de l'association Sainte Angèle, GCSMS de Lozère]

● INGRÉDIENTS D'UNE COOPÉRATION RÉUSSIE

Les questions financières et notamment les moyens à engager dans la coopération sont déterminants. Tous les acteurs nous ont fait savoir que les moyens engagés par les parties dans la coopération pouvait rapidement être le premier point d'achoppement, voire la première cause d'échec. Les structures ayant des moyens limités ne peuvent en particulier pas se permettre de s'engager dans une coopération inter-associative risquée et coûteuse.

Il est ainsi primordial que les partenaires identifient mais aussi s'accordent sur les moyens que chacun s'apprête à mobiliser pour le projet commun. Ceci nécessite, au préalable, d'avoir clarifié l'objectif et les attendus de la coopération, et d'être parvenus à une vision commune à partir d'un diagnostic partagé des enjeux de la coopération pour le territoire. Les ressources mobilisées dans les coopérations inter-associatives sont le plus souvent des ressources humaines et il s'agit donc d'en tenir compte, à la fois en prenant le temps de se connaître, et en s'assurant de la disponibilité des acteurs, dont l'implication concrète dans la coopération doit traduire les engagements pris par chacune des structures coopérantes.

→ **La confiance** entre les acteurs de la coopération est primordiale sinon indispensable pour toutes les structures interrogées. Les écrits universitaires corroborent leurs dires car la coopération ne saurait émerger sans une confiance mutuelle et profonde entre tous les partenaires.

→ **Une gouvernance adaptée** : un déséquilibre dans la gouvernance



L'adaptocratie vise à rendre compatible le chaos créatif des libertés individuelles avec l'ordre nécessaire à la construction d'une organisation sur le long terme. Nous l'avons pensé comme un moyen d'intégrer des contraintes parfois opposées. »¹

qui se traduirait par une moindre considération des idées émises par certaines associations au sein de la coopération et aboutirait sur un projet qui ne serait ni co-construit, ni co-géré, fait peser un risque de démotivation et de désengagement des celles-ci, qui peut s'avérer préjudiciable, voire fatal, pour le projet.

→ **La transparence des informations et une communication adaptée** sont également des éléments clés pour une coopération inter-associative saine et efficace. Les acteurs doivent tous disposer des mêmes informations afin de prendre des décisions éclairées.

● LIAISON D'UNE RELATION DE COOPÉRATION

L'importance du lieu : un espace commun favorise grandement l'émergence de relations informelles ou formelles, intenses ou non, entre les acteurs associatifs, qui sont le prélude aux partenariats entre les structures. Au-delà des liens que cet espace permet de catalyser, le ou les lieux dans lesquels les partenaires peuvent effectivement se retrouver pour échanger et avancer sur un projet collectif matérialisent la coopération, la rendent concrète et lui donnent vie.

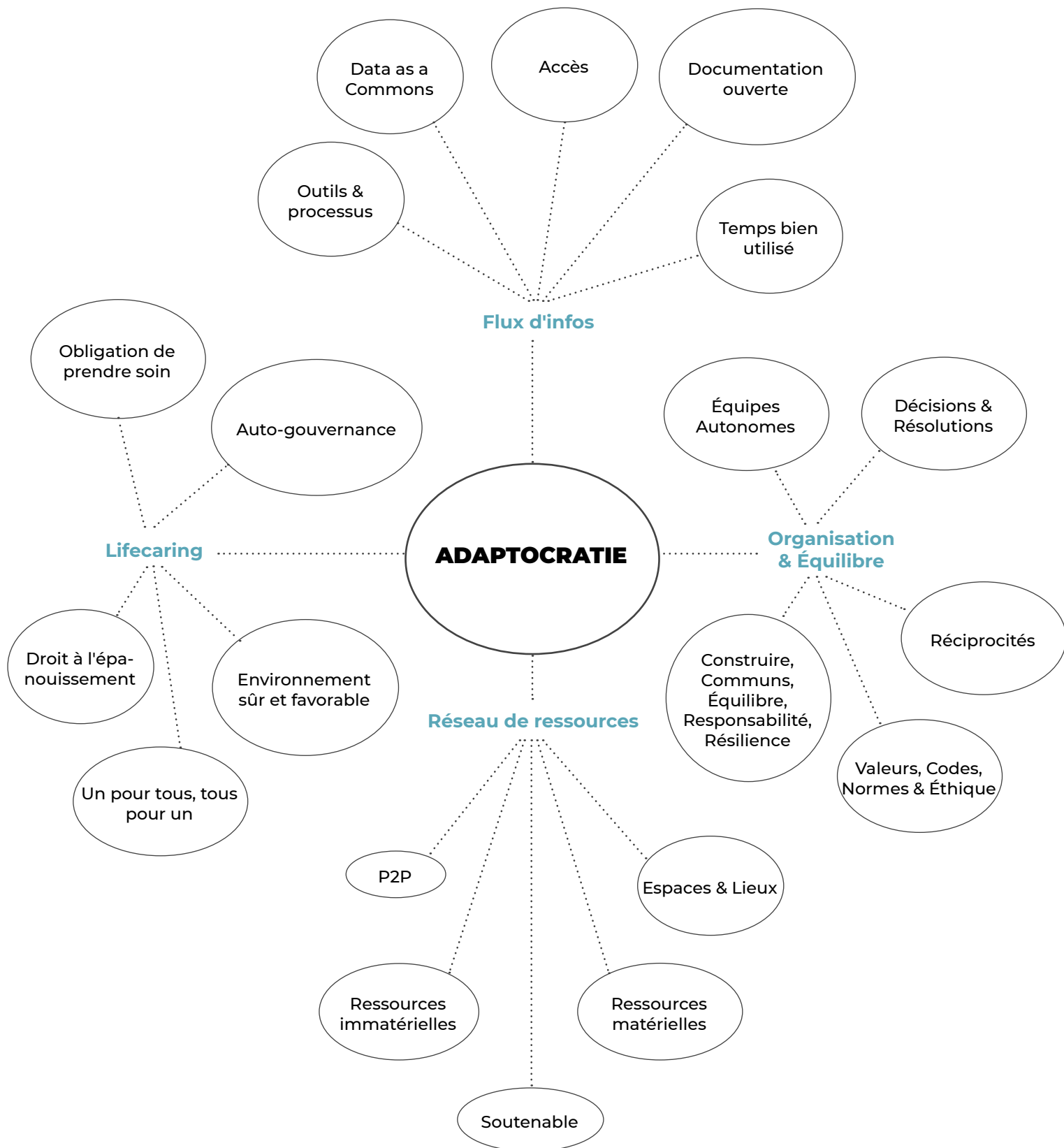
Ces lieux partagés sont le terreau fertile de futures coopérations servant l'intérêt général. Ainsi, l'espace hébergeant ces structures doit rester ouvert et inclusif pour permettre d'accepter l'ouverture et les opportunités afin d'être le berceau de projets collectifs.

Reconnaître la fonction « d'ensemblier territorial » : les « associations d'associations » disposent d'une expertise du territoire et d'une capacité à mettre en réseau et à animer une multitude d'acteurs associatifs, afin de générer des projets collectifs d'intérêt général. Les structures ayant cette fonction d'animateur territorial devraient faire elle-même réseau afin d'accroître leur visibilité et leur impact politique, et par là-même leurs capacités à résoudre certains besoins sociaux. Dans une démarche collective, elles devraient également s'attacher à démontrer leurs impact social, environnemental et économique sur leur territoire et ainsi obtenir la reconnaissance publique qui leur est due.

Une gouvernance souple, soucieuse du principe de subsidiarité : un modèle de gouvernance original mérite réflexion : l'adaptocratie

(source : https://pad.lamyne.org/design_de_gouvernance#)

1. Pignot Lisa, 2018, « La MYNE : pour une capacité d'agir citoyenne . » L'Observatoire, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 53-55 .



Titre Schéma de l'adaptocratie issu du site de La MYNE
(source : https://pad.lamyne.org/design_de_gouvernance#)

L'outil numérique renforce-t-il le non recours aux droits ?

par Eloïse Roubieu, Diane Erhel et Aude Seel

L'étude complète peut être consultée en ligne sur le site <https://www.resolis.org/journal>

Résumé

Le programme Action Publique 2022 lancé le 13 octobre 2017 par Edouard Philippe prévoit la transformation numérique des administrations ou « e-administration », via une dématérialisation de 100% des services publics d'ici 2022. La dématérialisation croissante et accélérée des services publics en France, et particulièrement des dispositifs d'accès à des prestations financières, viennent ainsi renforcer les obstacles de différentes natures pour accéder aux droits. Le gouvernement a donc défini une stratégie de lutte contre l'illectronisme, en parallèle du programme « Action Publique 2022 ». Constatant que « *dans un monde où tout se numérise, la question de l'accès aux droits se pose de manière aiguë. Il en va de l'autonomie des personnes¹* » le secrétaire d'État chargé du numérique, Cédric O, a annoncé jeudi 6 février 2020 la mesure du gouvernement de débloquer une enveloppe de 30 millions d'euros pour « l'inclusion numérique ». Un million de personnes devaient être formées au numérique dès cette année.

Près de 14 millions d'habitants de 18 ans et plus (soit un Français sur cinq !), ne seraient toutefois pas préparés à faire face à la e-administration².

Si la problématique de la complexité du système administratif français et donc de la difficulté du recours aux droits est posée depuis déjà longtemps, la numérisation de ses dispositifs vient les renforcer. Certains publics se retrouvent particulièrement démunis.

Des organisations, notamment des associations, essaient de pallier ces lacunes. Elles se trouvent parfois désemparées, et en viennent à se questionner quant aux limites de leur capacité à accompagner les personnes vers plus d'autonomie. Elles sont notamment confrontées au problème de la gestion des données privées des personnes aidées.

Méthode

L'étude consistait en une étude bibliographique, suivie d'une confrontation de ses principales conclusions avec une enquête sur le terrain, menée dans la métropole de Lyon.

Sans surprise, les publications relatives à l'incidence du numérique sur le non-recours aux droits font ressortir que les personnes du « mauvais côté » de la fracture numérique (taux d'équipement numérique faible, méconnaissance des usages du numérique) ont une plus grande chance d'être victimes de non-recours aux droits.

En concertation avec les acteurs concernés par la dématérialisation croissante et la progression des situations des non-recours aux droits (associations, travailleurs sociaux...), nous sommes allées ensuite à la

rencontre des publics en difficultés, afin d'étudier leur accès aux droits via le numérique. En accord avec les acteurs associatifs partenaires de cette étude (Association Un Projet d'Avenir Solidaire groupement d'entraide (AUPAS), Association nationale de défense des Malades, Invalides et handicapé (AMI) et la Fédération des Centres Sociaux du Rhône (FCSR) en partenariat avec d'autres Centres Sociaux), nous avons retenu la catégorie de population qui semblait la plus pertinente pour notre enquête compte tenu du temps imparti : les personnes âgées.

Résultats

Trois idées principales ressortent des différents entretiens :

● La « dématérialisation à marche forcée » est subie

Les enquêtés ont tous ressenti cette dématérialisation comme un phénomène « imposé » par l'État : on nous a par exemple déclaré : « on nous impose ce mode de vie, cette modernité, mais il y a un lien qui ne se fait pas, il n'y a personne pour le faire, il y a un trou ». Il y a également une sensation que le processus s'opère trop rapidement par rapport aux capacités d'adaptation des personnes, notamment âgées : « l'évolution c'est bien, mais on est arrivé à un âge où ça va trop vite » ce qui rend plus difficile la réappropriation du numérique et décourage certaines personnes : « ils nous disent qu'il faut évoluer, évoluer, et ben non ! ».

Du côté des structures associatives, le ressenti est le même : la dématérialisation se fait dans la précipitation. Il en résulte un problème de taille : par manque d'organisation face au processus de numérisation, les associations n'ont pas pu préparer correctement leurs activités. Ainsi, elles n'ont pas eu

...

1. Romain Subtil, « Le gouvernement débloque 30 millions d'euros pour l'inclusion numérique », La Croix, 5 février 2020, <https://www.la-croix.com/Economie/France/Le-gouvernement-debloque-30-millions-deuros-linclusion-numerique-2020-02-05-1201076607>.

2. GIS M@rsouin, « Premiers résultats de l'enquête Capacity sur les usages numériques des Français », 9 mars 2017, https://www.marsouin.org/IMG/pdf/rapport_capacity_-_premiers_resultats.pdf.



Atelier de travail entre associations et étudiants au CABV (Vénissieux) dans le cadre du programme sociopôles - octobre 2019 © M. Mihoubi photographie

suffisamment de temps pour proposer des formations au numérique adaptées aux nouveaux besoins. Il en résulte que l'aide des associations consiste souvent à « faire à la place » des bénéficiaires, au lieu de leur proposer une assistance réelle qui puisse leur permettre d'accéder à l'autonomie nécessaire pour accéder à leurs droits.

● De nombreuses initiatives, mais des thématiques limitées

Nous avons constaté au cours de notre enquête que ces structures ne proposent pas toutes les mêmes types d'ateliers : certaines fournissent une aide pour un usage des outils numériques de base, tandis que d'autres répondent à des demandes plus spécifiques, de type recherche d'emploi ou démarches pour les prestations.

Les associations interrogées essaient d'endiguer, dans la mesure de leurs moyens, le problème de fracture numérique. Cependant, leur aide n'a pas vocation à apporter une solution systémique et ne peut l'être, pour plusieurs raisons, notamment à cause de l'ampleur du phénomène

de dématérialisation : elle est telle que l'accompagnement efficace dans la transition numérique ne peut être réalisé que par l'État et les collectivités. En ce sens, il est nécessaire que la métropole de Lyon aide à remédier au manque de personnel formé et au manque de moyens pour le rémunérer. Le rapport sur la Ville intelligente parvient à la même conclusion : les besoins considérables auxquels les structures sont confrontées ne sont pas en adéquation avec les moyens qu'elles sont en mesure de déployer.

● Différentes populations pour différents types de problème

Nous avons observé à la suite de nos enquêtes que se dégageaient deux sous-ensembles de population chez les personnes âgées, correspondant chacun à deux types de barrières spécifiques face au numérique.

→ Les personnes d'origine étrangère se confrontant à une première barrière non négligeable, celle de la langue, en plus de l'apprentissage du langage numérique nécessaire pour réaliser les démarches en ligne.

→ Les personnes âgées suivant depuis plusieurs années des cours, mais qui aujourd'hui encore n'arrivent pas à réaliser leurs démarches en ligne. On a observé chez ce public un besoin de tout comprendre, ce qui n'est pas facilité lorsqu'on ne comprend pas le langage numérique.

Enfin, comme l'explique le rapport de la recherche-action « Capital numérique, pouvoir d'agir des habitants des quartiers prioritaires » menée par le Lab OuiShare x Chronos en 2018 - 2019, l'effet générationnel n'est pas le seul facteur jouant un rôle dans l'aisance numérique. En effet, comme on a pu le voir durant nos entretiens, le niveau d'éducation et le rapport à l'écrit et au français impactent beaucoup le rapport au numérique. À cela s'ajoute l'isolement qui génère un repli sur soi ainsi qu'un manque de confiance qui peut être à la fois envers les institutions, les autres ou soi-même.

Coopération territoriale et économie de proximité dans le QPV Minguettes - Clochette

par Léa Farcy, Johanna Penin, Timothy Marcroft et Louisa Fonlupt

L'étude complète peut être consultée en ligne sur le site <https://www.resolis.org/journal>

Résumé

Dans le cadre de l'expérimentation des sociopôles initiée par l'association RESOLIS en métropole du Grand Lyon, et plus particulièrement dans les communes de Vaulx-en-Velin, Vénissieux et Villeurbanne, notre groupe a conduit une étude sur les difficultés de la coopération inter-acteurs au sein d'un Quartier Prioritaire de la Ville, avec la participation du Centre Associatif Boris Vian (CABV), de l'Espace projets interassociatifs (EPI), et de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE).



Atelier de travail entre associations et étudiants au CABV (Vénissieux) dans le cadre du programme sociopôles - octobre 2019
© N. G.

Méthode

Une série d'échanges avec différents acteurs de terrain a tout d'abord permis de préciser la problématique la plus pertinente. Il a été constaté que de nombreuses actions dans des domaines similaires et/ou complémentaires sont portées par une multitude d'organismes dans les territoires concernés, et que cela participe à l'accroissement de la concurrence inter-associative et complexifie l'orientation des bénéficiaires. Le manque de coopération et de mutualisation des moyens humains et financiers freine la prise en charge des publics en difficulté. Les acteurs de l'ESS présents sur un même territoire sont par ailleurs trop souvent confrontés à un dialogue complexe, distant et chronophage avec les institutions. Cette méconnaissance à double sens isole davantage les acteurs associatifs et rend difficile l'accès à des financements et la création d'une dynamique partenariale sur le territoire.

Au fil des entretiens, il est enfin apparu que le besoin de coopération ne devait pas se restreindre aux acteurs associatifs, mais s'élargir aux acteurs publics et aux entreprises du territoire, et prendre en compte tous les acteurs locaux qui interviennent, de près ou de loin, sur une problématique de développement du territoire. Il est également apparu la nécessité de formuler des propositions concrètes pour favoriser une coordination territoriale.

Dans le contexte de l'étude, le choix a été donc fait de se focaliser sur le pilier « développement économique » du contrat de la ville¹ des Minguettes : bien que tous les participants au groupe de travail ne soient pas actifs

dans ce QPV, la plupart en étaient proches et il a été considéré que les conclusions pourraient être étendues et adaptées à d'autres quartiers, dans la mesure où ceux-ci présentent tout de même des similarités et que la démarche reste pertinente dans d'autres contextes. Le choix du pilier économique du contrat de ville est quant à lui motivé par son caractère concret, favorable à l'identification d'actions, susceptibles de retombées économiques, autour desquelles les acteurs peuvent se fédérer (notamment les acteurs privés lucratifs). Ce choix n'est toutefois pas exclusif des autres piliers du contrat de ville, « rénovation urbaine » et « cohésion sociale », auxquels il est lié.

La problématique de travail s'est donc finalement orientée sur : **quels visions et projets collectifs possibles entre les acteurs du QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) des Minguettes dans le cadre du pilier développement économique du contrat de la ville ?**

Le travail de recherche documentaire et de terrain a été approfondi pour répondre à cette problématique à partir d'un diagnostic du territoire. L'histoire, l'écosystème institutionnel et la réalité socio-économique du QPV des Minguettes-Clochette ont donc été étudiés au travers d'entretiens avec des associations et les pouvoirs publics, et différents documents.

Ce diagnostic a, entre autres, révélé un fort besoin de développement de l'économie de proximité sur le territoire. Cela renvoie à l'idée selon laquelle les différentes activités économiques sont ancrées dans le quartier, par des relations directes entre consommateurs et

...

1. La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine définit la politique de la ville comme « une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ». Elle est mise en œuvre au moyen du Contrat de Ville, un accord signé entre l'Etat, les collectivités locales concernées et des partenaires sociaux (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Caisse des Dépôts et Consignations, Agence Régionale de Santé, Pôle emploi, CAF, bailleurs sociaux et organismes HLM...etc.)

producteurs ainsi que par la proximité géographique. Ces activités répondent aux besoins de la population et les retombées économiques locales de la consommation sont maximisées².

Un « benchmark » de différentes initiatives et projets de développement économique conduits dans d'autres QPV a également été réalisé, afin de s'en inspirer, en tenant toutefois compte des spécificités et des enjeux de chacun des territoires pour apprécier la possibilité de les transposer aux Minguettes.

Les initiatives issues du benchmark ont ensuite été mises en regard du diagnostic, pour déterminer celles dont l'adaptation aux Minguettes à la fois répondrait aux besoins territoriaux, réunirait un maximum d'acteurs du QPV, et favoriserait la coopération territoriale. Trois propositions ont ainsi été formulées, qui répondent aux enjeux de coopération des acteurs du territoire.

Propositions

● Un groupe de travail autour de l'économie de proximité

Résumé de la proposition : un groupe de travail multi-parties-prenantes autour de la thématique de l'économie de proximité. Ses missions seront d'établir différents diagnostics du territoire, de se poser comme un lieu de coordination et d'échanges, et de devenir une force motrice pour l'amorçage de projets et leur développement une fois lancés.

Besoins auxquels cette proposition répond : ce projet vise surtout à répondre à un manque de connaissance mutuelle entre acteurs, et de lieux de coordination pour les différentes initiatives du territoire.

Initiatives dans le benchmark qui ont inspiré cette proposition :

- Un groupe de travail sur le développement économique dans le département de l'Essonne lancé par un Centre de ressources politique de la ville ;
- Un poste de Chargé de Mission

Développement économique dans les quartiers, à Rennes : un animateur est dédié au lancement et au bon fonctionnement d'un groupe de travail sur le développement économique et l'emploi dans les quartiers

● Un espace test de restaurants / cantine à la Darnaise

Résumé de la proposition : une cantine coopérative sous forme de SCIC dans la zone la Darnaise pour aider les futurs restaurateurs du quartier à se former, les accompagner, favoriser leur coopération et ainsi être un facilitateur pour qu'ils puissent se lancer via un espace test.

Besoins auxquels cette proposition répond : Avec des centaines d'étudiants, de professeurs et de salariés qui se réunissent à l'institut tous les jours, la pénurie de l'offre de restauration et de lieux de convivialité semble prégnante, alors que le quartier des Minguettes semble marqué par une importante culture de partage autour de traditions alimentaires diverses et variées. L'Institut Bioforce a également évoqué le manque de service de proximité dans la zone de la Darnaise. Avec un programme structuré et un accompagnement fort, les habitants pourraient ici trouver une forme d'émancipation économique et personnelle au sein d'un environnement favorable.

Initiatives dans le benchmark qui ont inspiré cette proposition :

- Au bon Maurepas, une coopérative éphémère à Rennes : cette initiative proposait à une promotion d'habitants du QPV Maurepas un cycle de formation, d'accompagnement et d'expérience pratique par le biais d'un restaurant-traiteur éphémère.
- Plaine de saveurs, la cuisine en co-working : au sein du QPV Francs-Moisins à Saint-Denis en banlieue parisienne, une cuisine centrale coopérative s'est créée pour faciliter la croissance d'une offre alimentaire locale et artisanale.
- Les échoppes à la Commune : un exemple de modèle d'affaires tiré

d'une entreprise privée hors-QPV dans le 7^{ème} arrondissement de Lyon. Similaire aux rassemblements de Food-Trucks que l'on peut observer ici et là, ces échoppes sont en fait des mini-restaurants qui proposent diverses offres au public.

● Un Tiers lieu autour de la formation et l'accès à l'emploi

Résumé de la proposition : Un tiers lieu ayant pour finalité l'accès à la formation, à l'insertion sociale et professionnelle. Cet espace a pour objectif de favoriser le décroisement, de mettre en mouvement les acteurs d'un territoire, de les inspirer mais aussi d'accompagner la concrétisation de projets entrepreneuriaux

Besoins auxquels cette proposition répond : Lors des entretiens réalisés avec les acteurs locaux, un réel besoin de formation des acteurs au sein du QPV a émergé. Selon l'INSEE les habitants des QPV « sont confrontés à des difficultés d'insertion sur le marché du travail concomitantes à un manque de formation et de qualification ».

Initiatives dans le benchmark qui ont inspiré cette proposition :

- Le BT Emploi : dans la métropole Bordelaise, cette initiative constitue un guichet unique vers l'emploi en réunissant des acteurs de l'insertion, de l'orientation, de l'emploi, de la création d'entreprises d'insertion et de l'économie solidaire au sein d'un même lieu.
- Les différents écrits de Movilab qui capitalisent en open source et de façon communautaire toutes les informations disponibles sur les tiers-lieux.

2. Martin, Pierre (2010). L'économie de proximité : une réponse aux défis majeurs de la société française. Rapport présenté auprès du Conseil Économique et Social.

Retours d'expérience de partenaires



par Matthieu Desloges

Chargé d'Appui Vie Associative à l'Espace Projets Interassociatifs de Vaulx-en-Velin

Espace Projets Interassociatifs de Vaulx-en-Velin

L'EPI est un Point d'Appui à la Vie Associative basé à Vaulx en Velin et, de ce fait, accompagne depuis près de trente ans des associations, en particulier les plus petites, dans l'autonomie. L'EPI s'est donc joint à la mise en place d'un Sociopôle en métropole de Lyon aux côtés de RESOLIS pour mobiliser les associations locales. Ce projet s'est avéré intéressant pour le lien qu'il a CRÉÉ entre les plus petites associations et les acteurs académiques (ces associations sont indispensables au dynamisme des villes, mais n'ont généralement pas accès aux milieux universitaires).

En effet, le croisement de savoirs représente un véritable intérêt. D'un côté, les acteurs de terrain disposent de savoirs d'expériences, notamment sur leur fonctionnement et les publics qu'ils accompagnent, mais aussi surtout l'environnement qui les entoure. De l'autre, les acteurs académiques disposent de connaissances permettant l'innovation, le changement et une meilleure prise de recul sur l'action quotidienne. Le choix de créer du lien entre des associations locales et des étudiants est d'autant plus intéressant car les apports mutuels peuvent être forts, certains de ces étudiants deviendront les travailleurs sociaux de demain et seront en contact avec le milieu associatif qu'ils

connaîtront dès lors bien mieux.

La rencontre des acteurs et de leurs savoirs est donc particulièrement intéressante. Les réalités sont ainsi mieux comprises, les problèmes et les enjeux mieux cernés. Les projets qui en découlent n'en seront que plus pertinents et plus efficaces. De plus, ce type de démarches favorise le développement de partenariats, l'ouverture des acteurs et renforce leur complémentarité. Au final, cette expérience montre bien que si nous voulons une société plus démocratique où tout le monde à sa place, de la construction des projets à la prise de décisions, le croisement des connaissances est, non seulement utile, mais essentiel.

Centre Associatif Boris Vian

par Marion Georges
chargée de projets

et Corine Romeu
directrice du Centre Associatif Boris Vian (CABV) de Vénissieux

Il a été intéressant de rencontrer les étudiant.e.s du master ESS. Suite à l'action en partenariat avec RESOLIS, nous avons pu proposer une offre de stage en adéquation avec les attentes du Master pour qu'un.e étudiant.e

réalise une enquête sur le quartier centre de Vénissieux qui a connu d'importantes transformations (démographie, urbanisme...). L'objectif de cette enquête est de confirmer la nécessité de développer un espace de vie sociale au CABV.

Les démarches de croisement des savoirs sont intéressantes pour le CABV parce qu'elles permettent encore davantage d'adapter notre action aux besoins du territoire mais aussi de répondre à des enjeux majeurs tels que la fracture numérique.

Par exemple, le sujet de la fracture numérique avait été discuté lors des ateliers sociopôles organisés au CABV avec les associations et étudiant.e.s. Dans le cadre de la crise sanitaire nous avons pu constater encore davantage les inégalités d'accès au numérique de certaines populations. En tant que Fabrique Numérique de Territoire, nous avons coordonné une action de soutien à la parentalité et d'école à la maison (prêt de matériel, mise en lien de bénévoles...).

Les échanges avec le monde universitaire confirment que nos projets doivent s'adapter et devront encore davantage le faire suite à la crise sanitaire car les besoins vont être très importants, mais ce à condition que les moyens soient donnés aux associations.



Carte blanche au partenaire académique

La Chaire ESS Université Lyon 2



Par Emilie Lanciano

Professeure en sciences de gestion, chercheure au laboratoire Coactis, coresponsable de la mention ESS et coresponsable de la chaire ESS



Marie Fare

Maîtresse de conférences en sciences économiques, chercheure au laboratoire Triangle et coresponsable de la mention ESS



Isabelle Dedun Garcia-Piqueras

Maîtresse de conférences en sciences de gestion, chercheure au laboratoire Coactis, responsable du M2 ESS en formation continue et co-responsable du M2 ESS en alternance



Julien Loiss

Maître de conférences associé, directeur d'APF France Handicap Développement Auvergne-Rhône-Alpes, co-responsable du M2 ESS en alternance et coresponsable de la chaire ESS



et Robin Brisset-Doyle

Chargé de mission stagiaire, étudiant du M2 ESS en formation initiale

Le système économique capitaliste révèle son incapacité à prendre en charge dans leur globalité les besoins sociaux, économiques et environnementaux. Plus encore, on s'aperçoit que son fonctionnement est largement responsable de l'explosion des inégalités sociales, économiques et territoriales, de l'épuisement des ressources et de la qualité de vie des salarié-es, habitant-es et citoyen-nés. L'économie sociale et solidaire – les individu-es et les organisations qui la composent – constitue à certains égards une alternative qu'il s'agit d'explorer, de comprendre et de soutenir. La vocation de la chaire

Entrepreneuriat en Économie Sociale et Solidaire de l'Université Lumière Lyon 2 est justement de répondre à ce triple objectif.

Une démarche qui articule recherche et action

Le projet de la chaire est de créer un espace qui articule recherche et action et favorise la réflexivité et la formation des praticien-nés, des enseignant-es-chercheur-es et des étudiant-es.

La chaire est en premier lieu un espace d'échange et de mutualisation des ressources. Il s'agit d'une part de permettre la diffusion et la valorisation des travaux réalisés par les étudiant-es dans le cadre de leur formation (enquêtes, mémoires de stage). D'autre part, il s'agit de faciliter la diffusion des travaux réalisés par les chercheur-es auprès des praticien-nés de l'ESS (présentations, conférences, échanges formels et informels), mais également de faire participer les praticien-nés aux actions et aux travaux de réflexion de la chaire.

La chaire constitue en second lieu un espace de formulation, d'analyse et d'accompagnement des problématiques auxquelles les organisations de l'ESS sont confrontées. Loin de constituer une alternative homogène et unifiée, ces organisations forment une constellation d'initiatives économiques, sociales et citoyennes. Elles font pourtant face au risque de la banalisation de la logique économique dominante et à une difficulté d'accès aux ressources. Comment améliorer la connaissance et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire auprès des citoyen-nés, consommatrices et consommateurs, salarié-es et pouvoirs publics ? Comment répondre aux

risques de la banalisation ? Quels outils et quelles stratégies pour piloter les organisations de l'ESS ?

La chaire forme en troisième lieu un espace de création de nouvelles connaissances engagées et critiques sur l'ESS. Elle entend en effet participer à l'analyse réflexive et critique des organisations de l'ESS, afin de pointer les difficultés, contradictions et risques que ces organisations et ces individu-es peuvent rencontrer.

Une dynamique collective

Pour répondre à ces nombreux enjeux et objectifs, la chaire s'appuie sur une dynamique collective et rassemble des enseignant-es-chercheur-es de l'Université Lumière Lyon 2, qui relèvent de différentes disciplines de Sciences Humaines et Sociales : Sciences de Gestion (laboratoire Coactis), Économie (Triangle), Sociologie et Anthropologie (Centre Max Weber) et Droit (CERCRID) mais également une cinquantaine de représentant-es d'organisations, appartenant aux différents champs de l'ESS : associations, coopératives, mutuelles, fondations, sociétés commerciales ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale)... En outre, la chaire est adossée à la mention ESS de la faculté de Sciences Économiques et de Gestion de l'Université Lumière Lyon 2. Elle dispose ainsi d'un parcours de Master 1 et Master 2 en formation initiale, un Master 2 en alternance et un Master 2 en formation continue. Parmi les 80 étudiant-es formé-es chaque année, nombreux sont celles et ceux qui sont mobilisé-es dans le cadre des activités de la chaire.

La chaire a été créée en 2011 par Denis Colongo (CRESS Rhône Alpes) et Said Yahiaoui (Université Lyon 2). Depuis le 1^{er} octobre 2019, elle est pilotée



Conférence *Quels enjeux du développement des plateformes collaboratives à l'ère de l'ubérisation ?*
© Diane Erhel



Conférence *L'économie sociale et solidaire aujourd'hui : dissolution d'un concept ou renaissance d'une pratique ?* dans les locaux de la ville de Lyon © Melvil Barnes



Conférence *Pourquoi et comment changer d'échelle dans l'ESS* © Julia Lamria

par Émilie Lanciano (Professeure en Sciences de Gestion, chercheuse au laboratoire Coactis et coresponsable de la mention ESS avec Marie Fare) et Julien Lois (Maître de conférences associé, directeur d'APF France Handicap Développement Auvergne-Rhône Alpes et co-responsable du M2 ESS en alternance et du M2 ESS en formation continue avec Isabelle Dedun).

Depuis la fin de l'année 2019, la chaire s'est engagée dans une nouvelle dynamique en mobilisant l'ensemble de ses membres dans la co-construction de ses axes stratégiques de recherche. Quatre groupes thématiques ont ainsi été créés. Chaque groupe est co-animé par un-e membre de l'équipe académique de Lyon 2 et un-e membre de l'équipe des professionnels. Les 4 thématiques choisies sont les suivantes :

● **Enjeux et pratiques de mesure de l'impact social**

Les actrices et acteurs de l'ESS font face à une exigence croissante d'évaluer leur impact social. Au cours des dernières années, les dispositifs et indicateurs d'impact social se sont multipliés. Dans ce contexte, ce groupe thématique cherche à comprendre quels sont les enjeux liés à l'impératif de la mesure ? Quelles conceptions économiques, politiques et stratégiques sous-tendent les différents outils mis en place ? Quelles sont les pratiques de mesure d'impact des actrices et acteurs de l'ESS ? Pour valoriser ces réflexions, la rédaction d'un guide des bonnes pratiques et d'un manifeste portant sur la mesure d'impact social sont envisagés.

● **Organisation du travail, qualité de l'emploi et engagements : Expérimentations et tensions**

L'ESS, une alternative ? L'objectif de ce groupe est d'aborder cette vaste question sous l'angle de l'organisation du travail. Qu'est-ce qu'une organisation du travail alternative ? Qu'est-ce qui caractérisent les conditions de travail dans les organisations de l'ESS ? Quels sont les enjeux liés à l'engagement des salarié-es, notamment des jeunes générations, ou encore des bénévoles ? Comment répondre aux difficultés organisationnelles en conservant l'objet social et politique qui doit fonder l'existence de ces organisations ? Ces interrogations sont adossées à différents projets déjà réalisés ou en cours : Une enquête sur l'engagement des salarié-es de la MGEN, une enquête sur l'entrée et le recrutement sur le marché du travail de l'ESS, une étude sur le travail au sein des plateformes collaboratives, etc.

● **Ressources – Territoires – ESS**

Les organisations de l'ESS se caractérisent souvent par un ancrage territorial significatif. Au-delà de cette observation, ce groupe soulève plusieurs questionnements : Quelle forme de développement local les dynamiques de l'ESS favorisent-elles ? Plus globalement, quelles sont les spécificités, influences et transversalités entre les acteurs et les ressources du territoire ? Quels sont les liens qui peuvent être mis en place entre les différents secteurs du territoire et les problématiques ESS ? Pour y répondre,

l'une des entrées évoquées est celle des politiques publiques territoriales, via la réalisation d'un benchmark des bonnes pratiques déjà en place sur des métropoles ou départements (Grenoble, Ardèche ...).

● **Les consommateurs et leur prise en charge dans l'ESS**

La place du consommateur est souvent absente des réflexions sur l'ESS. De plus, peu d'actrices et d'acteurs de ce secteur valorisent et revendiquent l'appartenance à une marque ESS. Ce dernier groupe thématique formule donc plusieurs problématiques : Quels sont les freins expliquant ce double constat ? Comment y remédier ? De manière générale, quelles sont les perceptions des acteurs de l'ESS et des consommateurs sur la marque ESS ? Qu'est-ce qui caractérise les pratiques de consommateurs, voire de « consomm'acteurs », dans l'ESS ?

Au cœur de la métropole de Lyon, de nombreuses réalisations associant chercheur-es, étudiant-es, actrices et acteurs de terrain

● **L'organisation de rendez-vous réguliers**

La chaire organise chaque année le cycle de conférences **Les mardis de l'ESS**. Il s'agit de 4 à 5 conférences annuelles, organisées à l'Université Lumière Lyon 2 ou dans les locaux de partenaires de la chaire (ville de Lyon, Caisse d'épargne...). Grâce aux interventions d'universitaires et de professionnelles, **Les mardis de l'ESS**

permettent le croisement de savoirs académiques et pratiques, et constituent le rendez-vous incontournable des réflexions concernant les organisations de l'ESS de la métropole lyonnaise.

Lors de l'année 2019-2020, les conférences suivantes ont ainsi été organisées :

- *L'économie sociale et solidaire aujourd'hui : dissolution d'un concept ou renaissance d'une pratique ?* avec le chercheur et rédacteur en chef de la Recma (Revue internationale de l'économie sociale) Jean-François Draperi ;
- *Quelles visions territorialisées de l'innovation sociale ?* avec les interventions du chercheur Jean-Baptiste Grison et d'actrices & acteurs de terrain : société ESUS Comptoirs de campagne, associations APF France Handicap et La Myne, ville de la Clusaz ;
- *Quels enjeux du développement des plateformes collaboratives à l'ère de l'ubérisation ?* avec les interventions de l'enseignante-chercheuse en sociologie Diane Rodet et de praticien-nes : coopératives Mobicoop, CoopCycle et Fairbnb.coop, association Sicklo ;
- *Pourquoi et comment changer d'échelle dans l'ESS ?* avec les interventions du chercheur Saïd Yahiaoui et de professionnelles : mutuelle Maif, coopératives Grenade et Grap.

Dans le même esprit, la chaire a également conduit plusieurs journées de rencontres chercheur-es – praticien-nes : *Your Innovation Day et Contexte, transférabilité et spécificités des outils de gestion dans les organisations de l'ESS en 2015*, *Créativité dans l'ESS – Pratiques et défis organisationnels* en 2016 ainsi que des colloques scientifiques tel que le *Colloque de l'Association d'Economie Sociale* en 2018.

Une recherche doctorale fondée sur l'ethnographie *in situ*

Par ses relations privilégiées avec des actrices et acteurs de terrain, la chaire favorise par ailleurs la conclusion de recherche

doctorale, fondée sur l'ethnographie *in situ* :

- Jonathan Sambugaro, 2016, *La transformation délibérée d'une doctrine politico-stratégique dans les organisations pluralistes*, thèse CIFRE avec la MACIF, prix de thèse de l'AIMS (sous la direction de F. Tannery) ;
- Hubert Seran, 2019, *Concilier des logiques plurielles au sein d'une organisation hybride relevant du secteur des sociétés d'assurance mutuelles : le cas de la MAIF* (sous la direction de M. Séville et B. Szostak) ;
- Silvène Arnaud-Clémens, en cours, *Le « care » dans le développement en réseau d'une entreprise hybride : construire une gouvernance et des pratiques de GRH dans une start-up de l'ESS*, Thèse CIFRE avec Comptoirs de Campagne (sous la direction d'E. Lanciano).

Des projets d'action collaboratifs

- L'expérimentation sociopôle avec l'association RESOLIS et les étudiant-es du Master 2 ESS en formation initiale ;
 - Une enquête sur les engagements des étudiant-es de l'Université Lumière Lyon 2, réalisée par les étudiant-es du Master 2 ESS en formation initiale (sous la coordination de S. Saleilles) ;
 - Deux appels à manifestation d'intérêt, permettant de mobiliser les étudiant-es du M2 ESS en formation initiale sur des projets concrets portés par des actrices et acteurs de l'ESS, dans le cadre des cours Méthodologie de projet et Méthodologie du plan d'affaires.
- Quelques exemples des projets réalisés en 2019-2020 :**

- Les leviers, freins et impacts à la transformation de l'association Tuba en SCIC ;
- La pertinence et les conditions de mise en œuvre d'un Contrat à Impact Social pour la société ESUS Comptoir de Campagne ;
- Améliorer la visibilité et l'accessibilité des dispositifs existants à destination des enseignants du premier degré en situation d'épuisement professionnel, pour la mutuelle MGEN ;

- Construire une communauté autour de l'entrepreneuriat coopératif pour la SCIC Canopia
- Plan d'affaires de développement de l'épicerie associative et solidaire Ifetila ;
- Plan d'affaires de la transformation de l'association Emprunte en SCOP.

Des projets de recherche partenariaux

De plus, la chaire mène différentes enquêtes et projets de recherche commandités par des organisations partenaires, telles que :

- Une enquête sur l'engagement des salarié-es et des militant-es de la mutuelle MGEN ;
- Une recherche sur l'innovation sociale dans l'arc sud alpin, dans le cadre du projet INTERREG ASIS, en partenariat avec le laboratoire Coactis et la coopérative Oxalis. Cette recherche implique des universités, des agences économiques et de développement publics et privées, des collectivités locales et des institutions de recherche de 5 pays de l'arc sud alpin. En outre, par le biais de soutiens financiers et de partenariats, la chaire contribue :
- À la production et à la diffusion de connaissances sur l'ESS avec d'autres laboratoires en Sciences Humaines, par exemple sur les représentations du marché du travail des acteurs de l'ESS avec le laboratoire Coactis, le Centre Max Weber et le CNAM Lise ;
- À la promotion de l'ESS avec l'association des étudiant-es de la mention ESS.

**Vous souhaitez participer à cette dynamique collective ?
Contactez les 2 pilotes de la chaire ESS :**

emilie.lanciano@univ-lyon2.fr et
julien.lois@apf.asso.fr

Témoignages d'expériences locales de recherche participative

Coexistencence, coopérative de science ouverte



par Alain Mille

Professeur émérite à l'Université Lyon 1 dont les travaux portent sur l'intelligence artificielle et membre de l'association Coexistencence

Coexistencence est une association articulant recherche scientifique, innovation sociale et environnementale. C'est un réseau de chercheurs, entrepreneurs sociaux, makers, artistes et bénévoles, installé dans un tiers-lieu collaboratif ouvert à toutes disciplines et à tous publics. L'association a été créée en décembre 2016, avec l'idée d'évoluer vers une coopérative de science ouverte.

Elle est basée sur plusieurs constats :

1. La science mérite d'être décroisée.
2. Le libre accès à la connaissance par tous et pour tous est nécessaire.
3. Les finalités sociales et environnementales de la recherche doivent être développées.



Coexistencence - L'équipe en juin 2018

Dynamique de Coexistencence

Après une première à Lyon en Octobre 2013, c'est en Octobre 2015, avec Claire Brossaud et toute une équipe mobilisée à la MJC Monplaisir, que nous organisons le Festival « Le temps des communs³ ». En 2016, un collectif se forme et propose « La fabrique lyonnaise des communs ». Un réseau « Sciences en Commun⁴ », se constitue avec une centaine d'abonnés.

Fin 2016, l'association COEXISTENCE⁵ naît avec l'idée d'une coopérative de science ouverte. La réunion de démarrage rassemble 30 personnes issues de différents horizons : scientifiques, étudiants, animateurs de tiers-lieu, entrepreneurs engagés, militants de la science ouverte,...

En 2017, avec La Myne⁶ la seconde édition de « La fabrique lyonnaise des communs⁷ » se tient à la MJC de Gerland. Elle est l'occasion

de nombreux débats autour des communs avec un focus sur Science et Art en communs. Une restitution publique est organisée autour d'un repas partagé. L'ouverture et l'accès aux contenus est la règle.

En 2017, COEXISTENCE incubée par Alter-Incub précise son projet.

Le projet FEDER COOSINUS

Nous remportons un projet FEDER-ARA sur les « Tiers-lieux de l'innovation par les usages » avec l'idée de mettre en pratique le projet dans un dispositif que nous nommons COOSINUS : COOPérer la Science et INnover par les Usages.

L'activité est proposée de manière imagée en salons.

● Salon 1 : Éthique de la recherche et de l'innovation par l'usage

Les activités suivantes sont imaginées :

- Mesurer l'impact social et environnemental de son innovation
- Utiliser des modèles de propriétés intellectuelles ouverts
- Étudier les métamorphoses de la société et l'innovation dans l'entreprise
- Manager un projet d'innovation de manière inclusive
- S'approprier une innovation de façon durable

Illustration : Démostalie coordonne

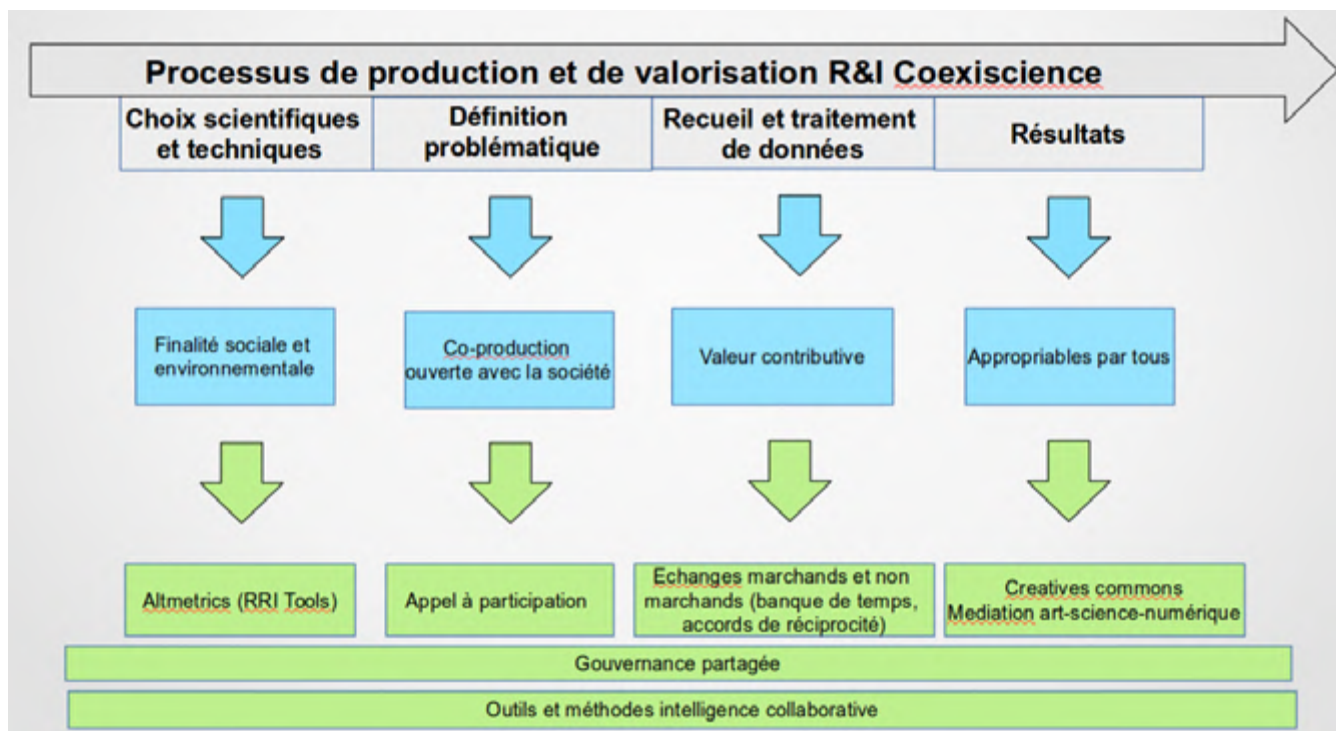
3. <https://tempsdescommuns.org/>

4. <https://listes.cfcloud.fr/bienscommuns.org/info/sciencesencommuns>

5. <http://www.coexistencence.fr/>

6. <https://www.lamyne.org/>

7. <http://lyonencommuns.org/2017/09/28/fabrique-tes-communs-la-fabrique-lyonnaise-des-communs-2017/>



le projet artistique « Polyphonies Intimes » intégré dans un dispositif expérimental d'insertion de personnes sans-abri (appelé Vox Lab). Ce projet est à la fois l'occasion d'expérimenter des dispositifs d'inclusion des personnes fondés sur les arts numériques, de les observer dans les différentes phases et d'y intégrer l'éthique de l'innovation par les usages.

● Salon 2 : Conception de l'innovation par les usages

Quelques activités imaginées :

- De l'idéation à l'appropriation : démarche de co-conception d'innovation par l'usage
- Recherche et intégration de groupes « test » et « témoins »
- Appropriation des outils de conception collaboratif
- Méthodes de co-conception à l'innovation intra et inter entreprises, sur site et hors site
- Outils d'intelligence collective pour la gouvernance d'un projet de recherche et d'innovation

Illustration : le projet ACTE, animé

par Claire Brossaud, a permis à un collectif d'habitants, de professionnels et de chercheurs de travailler à l'établissement de différentes questions de recherche inscrites dans le contexte de la transition énergétique. Une réponse à projet a été réalisée à partir des travaux et un article de recherche est en préparation.

● Salon 3 : Prototypage d'innovation par les usages

Les activités suivantes sont imaginées :

- Co-design et co-fabrication intégrant des usagers, des designers, des fabricants intra et inter entreprises, sur site et hors site. Ces sessions pourront se faire en partenariat avec d'autres acteurs sur le territoire.
- Démonstrations de prototypes sur site ou en ligne
- Formations globales aux méthodes et techniques de fabrication
- Intégration et test des prototypes dans l'environnement cible

Illustration : Les activités de l'Ate-

lier du Zéphy sont caractéristiques de ce salon. Ils développent des prototypes de poêles à haut rendement et faible impact, des éoliennes de petites dimensions, forment sur les techniques permettant de les fabriquer à coûts et technologies réduites, accompagnent les projets d'installation de ces équipements, documentent les réalisations et inventent les méthodes de fabrication adaptées.

● Salon 4 : Incubation sur l'innovation par les usages

Activités imaginées :

- Coaching individualisé de projets sous forme de mentorat
- Coaching collectif sous forme de session « test » d'activités entre pairs
- Animation de communauté
- Formation spécifique visant à développer des projets d'entrepreneurs

Illustration : actuellement, la seule activité que l'on puisse attacher à ce salon est l'activité de la liste de



© Darya Tryfanava

discussion Sciences en Communs, qui rassemble une centaine d'abonnés¹.

● **Salon 5 : Laboratoire de l'innovation par les usages**

- Conception d'étude-action et de recherche mobilisant des collaborations chercheurs-praticiens-usagers
- Organisation recherche-action sur site et hors site (laboratoire des entreprises par exemple)
- Études de veille et état de l'art sur des sujets d'étude et de recherche
- Recueil de données qualitatives et quantitatives
- Analyser, interpréter et visualiser des données numériques
- Animer des recherches participatives

du projet ACTE déjà cité plus haut qui correspond bien à ce salon. ACTE est financé dans le cadre d'une recherche-action mobilisant des méthodes d'intelligence collective et en relation avec un réseau national d'équipes de recherche. Coexistence constituait une des équipes engagées dans le consortium financé.

Installation dans les locaux CCO l'Autre Soie

En 2018, nous nous installons dans les locaux animés par le CCO à La Soie « L'autre Soie ² ». Les activités se multiplient : Off de « The Web Conference ³ » à Lyon, la réponse à de nombreux appels à projets, en partenariat avec d'autres. Le financement FEDER commence en juin 2019.

dans le cadre de COOSINUS comme nous l'avons décrit précédemment : la recherche participative dans le cadre d'un projet ADEME, « Cit'in ⁴ », sur la transition énergétique avec Claire Brossaud, les démarches artistico-scientifiques pour « faire exister la voix » des exclus, projet Vox Lab en partenariat avec Démostalgie⁵, la construction en autonomie de dispositifs frugaux en énergie avec l'Atelier du Zéphyr⁶, la formation à la recherche avec Un Peu de Bon Science⁷, la diffusion des connaissances scientifiques avec Creactiv Science⁸, et une présence à Pop Sciences et à la fête de la Science. L'association évolue vers plus de « faire » avec la société en expérimentant différentes formes et en préparant l'avenir de COEXISTENCE.

Illustration : c'est la deuxième phase

Depuis, les projets se sont multipliés

1. <https://listes.cfcloud.fr/bienscommuns.org/review/sciencesencommuns>

2. <https://autresoisie.com/>

3. <https://waww2018.thewebconf.org/>

4. <https://citin.hypotheses.org/>

5. <https://www.demostalie.fr/>

6. <http://atelierduzephyr.org/>

7. <http://www.unpeudebonscience.fr/>

8. <https://www.creativ-sciences.fr/>

...

Témoignage - Le CCO expérimente la recherche-action et le croisement des savoirs



par Laurine Alfandari
chargée de concertation

et Fernanda Leite
directrice du CCO Jean-Pierre Lachaize
(Villeurbanne)



L'Autre Soie © N. Galvez



Rencontres canapés - pérégrinations scientifiques : la ville en marchant - octobre 2019 © Florent Rodesch

Le CCO, laboratoire d'innovation sociale et culturelle, situé à Villeurbanne (dans la métropole de Lyon), invente depuis 1963 un espace de liberté qui cultive les capacités de toutes les personnes à prendre leur place dans la société : accompagnement de démarches citoyennes, festivals artistiques, fablab, pépinière associative... Aujourd'hui, l'association est en occupation temporaire dans un bâtiment des années 1920, avant emménagement dans ses nouveaux locaux sur place, suite à la réhabilitation du bâtiment patrimonial et à la construction de locaux neufs, dans le cadre du projet urbain de *L'Autre Soie*.

Une longue tradition de coopération avec le monde de la recherche

Le CCO a participé au projet Sociopôles de RESOLIS sur l'année universitaire 2019-2020. Un groupe d'étudiants du master ESS de l'Université Lyon 2 a pu travailler à nos côtés sur les enjeux de coopération inter-associative dans les lieux partagés. Outre ce projet récent coordonné

par RESOLIS, les liens entre le CCO et le monde universitaire sont solides, comme en attestent les divers exemples de partenariats montés ces dernières années. Le CCO a une longue tradition de coopération avec le monde de la recherche et a été à l'origine de plusieurs recherches-actions (autour de la diversité culturelle et l'interculturalité, les politiques publiques de l'intégration, le rôle des associations) développées sur son terrain de pratiques dans une volonté de nourrir réciproquement ces deux mondes. À l'occasion des 50 ans du CCO, devant quitter ses lieux historiques, le centre culturel amorce un travail de fond avec la constitution d'un comité scientifique pour saisir ce qui fait patrimoine dans ses pratiques interculturelles (Claire Autant Dorier, Michel Rautenberg, Olivier Chatelain). L'accueil de la doctorante Anne Aubry⁹ autour de la problématique des droits culturels et le travail suivi avec des chercheurs engagés dans ce domaine (Patrice Meyer Bisch, Jean-Michel Lucas, Luc Carton) alimentent cette démarche de long terme.

« Conforter les liens entre le monde associatif et le monde académique et mettre ce dernier au service du travail de terrain apporte un grand nombre de bénéfices. »

9. <https://www.cco-villeurbanne.org/accueil-de-la-doctorante-anne-aubry/>

Travailler en collaboration avec des étudiants

Conforter les liens entre la société civile, le monde associatif et le monde académique et mettre ce dernier au service du travail de terrain apportent un grand nombre de bénéfices.

Tout d'abord, la démarche réflexive permet une prise de distance, l'apport d'un regard autre qui nourrit les actions et la vision du projet associatif et permet d'interroger voire conforter ou légitimer sa propre position. Les divers projets plus récents que nous détaillerons par la suite permettent bien souvent un appui méthodologique, une aide académique sur un sujet précis que les équipes de terrain ont peu ou pas le temps de traiter. Ils apportent un cadre théorique, notionnel ainsi qu'une remise en question qui inscrivent le « faire » dans un contexte intellectuel et théorique précis (contexte global, grands concepts...). C'est une ressource intellectuelle et humaine forte qui épaula l'équipe permanente, apportant souvent des pistes de questionnement que les professionnels s'approprient pour passer à l'action ou (ré-)orienter l'action. L'ouverture au monde académique permet de conforter et élargir un réseau d'acteurs sur tout le territoire de la métropole lyonnaise : des acteurs qui pourront être ressources également par la suite, comme vu à plusieurs reprises (des étudiants ayant découvert le projet lors de leurs travaux ont ensuite postulé en service civique ou sont devenus bénévoles).

Ce croisement des savoirs est également une richesse pour les étudiants et le monde académique, qui bénéficient d'un terrain de sensibilisation, d'expérimentation et de mise en pratique. L'expérience du « faire » alimente la recherche, apporte de la matière à penser et fait même parfois évoluer cette pensée. Pour les étudiants, c'est une première approche du monde professionnel, parfois la découverte de leur futur métier. Beaucoup de professeurs en lien avec le CCO ont souligné l'importance de ces partenariats, qui



table de travail gros plan - Journée créative - novembre 2019 © Charlène Bergeat

permettent aux étudiants de sortir de la salle de classe et de développer leurs compétences et savoirs théoriques hors d'un cadre académique parfois figé, hors-contexte, et qui ne convient pas nécessairement à tous. Ils mettent en avant leurs savoirs faire et savoirs être qu'ils ne peuvent parfois pas ou peu exprimer dans le cadre académique plus formel. Enfin, c'est un travail qui apparaît souvent comme plus stimulant pour les étudiants : leurs rendus sont mieux valorisés et valorisables car sont une commande issue du monde professionnel, qui a une utilité concrète.

Le CCO met donc régulièrement en place ce type de partenariats grâce à de fréquentes sollicitations de la part du monde universitaire, qui voit en ce lieu culturel un terrain d'étude intéressant pour mobiliser les étudiants. Ainsi, les dernières années, des étudiants de l'ENTPE (école nationale de travaux publics) ont pu travailler concrètement sur la notion de « ville

durable » en partant du projet urbain de l'Autre Soie, porté en partie par le CCO : diagnostic territorial, études sur la gouvernance participative ou rédaction d'articles, élaboration de livrets de médiation... et permis d'outiller le CCO pour une meilleure mise en œuvre de ses actions. Un groupe d'étudiants de Bioforce (école du social et de l'humanitaire) ont élaboré un outil théorique pour une étude d'impact social des activités du CCO, outil appropriable par l'équipe. Outre ces exemples théoriques (apport d'études ou d'outils), d'autres projets ont pu se concrétiser par l'action. Le master Polsoc (politiques sociales et développement territorial) de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne a ainsi élaboré une méthodologie d'animation innovante pour un atelier de concertation : les ateliers de concertation menés par le CCO ont ainsi pris la forme d'un escape game, conçu et animé par les étudiants.



L'autre Soie, un an d'occupation temporaire © Florent Rodesch

Zoom sur la recherche-action « Palimpseste, la fabrique de l'urbain » à L'Autre Soie

Depuis 2 ans, le CCO accueille un groupe d'étudiants de la 3^e année de licence d'anthropologie de l'Université Lyon 2 dans le cadre de leur cours « Ville et société », qui se déroule en partenariat avec la société civile. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de la recherche-action **Palimpseste, la fabrique de l'urbain**, démarche pluridisciplinaire et proactive, réunissant des compétences et des disciplines différentes : étudiants, comité scientifique composé de chercheurs (sociologie, urbanisme, anthropologie...), artistes, professionnels de la culture, ainsi que l'implication de multiples acteurs et habitants du territoire. Cette recherche-action a été initiée par le CCO fin 2016. Elle est née d'un engagement partagé entre la direction du CCO et un certain nombre de chercheurs (dont Marina Chauiac) à l'occasion du démantèlement de la jungle de Calais et l'arrivée sur le futur

équipement d'une centaine d'hommes demandeurs d'asile installés provisoirement dans un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) coordonné par Forum Réfugiés. Face à une telle situation, il a semblé fondamental de comprendre ce que la présence inattendue et invisibilisée de ces personnes raconte de l'état du monde et de saisir les transformations urbaines et humaines majeures qui vont traverser le futur site d'implantation du centre culturel, l'impact de l'arrivée progressive du projet sur la fabrication de la ville inclusive qu'il cherche à tisser. Le travail de recherche-action (2017-2025) se divise en plusieurs actes correspondant aux évolutions majeures du paysage habité de L'Autre Soie. L'acte I (2016-2018) a correspondu à la durée de vie d'un CAO (centre d'accueil et d'orientation pour personnes migrantes) et a souligné les rapports au territoire en situation de migration, de transit mais aussi les traces, ou absence de traces laissées par les différentes vagues de migration dans le quartier. L'acte II a débuté avec l'occupation temporaire du site patrimonial (2018-2020). Le CCO, chercheurs et artistes

associés y questionnent les multiples visages de ce territoire en mutation, les histoires et mémoires qui y sont attachées et les rapports de voisinages qui ne cessent de se construire avec l'arrivée de nouveaux acteurs. Ce projet a d'ailleurs été l'occasion d'accueillir un doctorant en résidence et une stagiaire, étudiante en urbanisme à travers la Boutique des Sciences (*voir interview dans la section Regards croisés*), acteur du rapprochement entre les mondes académique et professionnel. L'acte III commencera en octobre 2020 avec le début de la phase de chantier, moment de grand bouleversement de l'espace urbain, de changement de paradigme et de mutation du paysage (visuel et social) du quartier.



REGARDS CROISÉS

- #1. Pour une recherche scientifique inclusive et responsable**
- #2. Regard sur l'actualité de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche**
- #3. Les boutiques des sciences, à l'interface entre l'Université et la société civile**
- #4. Apprendre, enseigner et faire de la recherche de manière ouverte, interdisciplinaire et participative**
- #5. Les tiers-lieux : des espaces d'interaction entre sciences et société**
- #6. La recherche-action, de la pensée en action**
- #7. La recherche médicale et la participation des communautés de patients**
- #8. Les sciences participatives et l'évolution du monde la recherche**

Préambule

À la fois parce qu'elles mettent des étudiants ou des chercheurs en rapport avec des acteurs engagés dans une démarche de progrès social et/ou écologique, et parce qu'elles se basent autant que possible sur une méthode inspirée de la démarche scientifique pour générer et partager des connaissances, les activités de RESOLIS s'inscrivent dans le champ, très vaste, de la science de la génération de savoirs. Ces actions relèvent plus particulièrement de celui des sciences dites « ouvertes », « participatives » ou « citoyennes », ou encore de celui de la « recherche-action », dont RESOLIS partage les préoccupations.

Pierre Corvol, administrateur honoraire de RESOLIS et président de l'Académie des Sciences, Aude Lapprand, déléguée générale de l'association Sciences Citoyennes, Hélène Chauveau et Armelle Bozok de la Boutique des Sciences de Lyon, Lionel Larqué, président d'ALLISS, Evelyne Lhoste, chargée de recherche à l'INRAE, Gaëll Mainguy, directeur en charge du développement et des relations internationales au Centre de recherche interdisciplinaire (CRI), Thomas Bourgeron, Professeur et chercheur à l'Institut Pasteur, Richard Delorme, chef du service de pédopsychiatrie à l'Hôpital Robert Debré et Anna Maruani, chercheuse et clinicienne dans ce service, ont bien voulu témoigner de ces préoccupations, et des enjeux des rapports entre sciences et société. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés.

Le constat s'impose, en France du moins : quand bien même le besoin de connaissances, que traduit l'apprentissage, est fondamentalement humain et concerne chacun (Gaëll Mainguy), le système de recherche français délaisse des pans entiers de la société, pour ne reconnaître que deux piliers : les secteurs public et industriel (Lionel Larqué). Or, l'étymologie du mot suffit à le rappeler, la connaissance est à la fois un fait et une nécessité sociale. Ainsi, non seulement la société en appelle à la science pour faire face aux incertitudes et aux crises (Aude Lapprand), mais aussi, contrairement à certaines idées reçues, l'intérêt qu'y portent nos concitoyens ne se dément pas (Pierre Corvol, Lionel Larqué). Bien au contraire, le désir d'apprendre, présent chez chacun dès

le plus jeune âge, se traduit par un réel désir de participer à l'élaboration des connaissances (Pierre Corvol). Ceci est vrai dans tous les domaines, et en premier lieu dans ceux de la santé, de l'écologie et de l'environnement. Réciproquement, les scientifiques ont besoin de la société, non seulement pour recueillir des données mais aussi pour orienter les questions de recherche et être acteurs de la production de connaissances (Thomas Bourgeron, Richard Delorme), et ce besoin croît au fur et à mesure que les moyens de collecte, de mise à disposition et d'exploitation croissent avec les capacités d'internet.

Malgré cela, la loi de programmation pluriannuelle de la recherche fait l'impasse sur le rôle des citoyens dans l'élaboration des savoirs (Lionel Larqué, Aude Lapprand). La structuration des interfaces entre la société et les chercheurs reste bien souvent le fait d'initiatives locales, bien que l'intérêt des mécanismes d'intermédiation entre sciences et société soit démontré (Hélène Chauveau, Armelle Bozok, Evelyne Lhoste). Ils sont créateurs de droits et de devoirs (Anna Maruani), et par là-même de lien social, leur existence est un facteur de changement social (Gaëll Mainguy).

Le panorama qu'esquissent ces témoignages est univoque. Il dénote une évolution progressive du sens politique du rôle de la science pour que celle-ci soit mise à contribution dans la résolution des défis sociétaux majeurs. Il conforte RESOLIS dans sa mission et son engagement à l'interface de la société et du monde académique.

#1. Pour une recherche scientifique inclusive et responsable



par Aude Lapprand

Aude Lapprand est déléguée générale de l'association Sciences Citoyennes depuis 2015, responsable de la coordination des activités. Elle travaille à la formulation de propositions pour une orientation démocratique des choix de recherche et à l'animation de programmes de soutien à la recherche participative. Avant cela, elle était ingénieure de recherche suite à une thèse en physico-chimie des matériaux.

Entre le mardi 17 mars 2020 et le dimanche 10 mai 2020, un sujet unique a occupé 73,76% du temps d'antenne quotidien sur les chaînes de télévision : le coronavirus¹. Parmi les personnalités ayant émergé dans cette actualité, figure en première place un chercheur, infectiologue et professeur de microbiologie, dont le nom est mentionné près de 1 000 fois par jour sur les chaînes info, « avec une moyenne de 112 citations quotidiennes tout au long de la période du confinement ». Plutôt qu'à la religion, c'est donc à la science que la société fait appel en cette période d'incertitude et de crise², quand bien même cette science n'apporte pas de solutions autres que les vieilles méthodes de confinement de la période réputée sombre de notre histoire, le moyen-âge.

Ainsi, la crise a accru les doutes sur la capacité des pouvoirs politiques à gouverner sur la base d'éléments scientifiques d'une part, sur la capacité des scientifiques à appréhender l'ensemble de la situation et, même à travailler ensemble pour tenter de s'en approcher d'autre part. L'événement montre également notre incapacité à maîtriser notre présent et notre futur, dégradé par le réchauffement climatique et la chute de la biodiversité, entre autres. Ainsi pointe « le vertige des questions que la science se pose à elle-même lorsqu'elle établit que ses progrès les plus pointus la placent au bord d'un non-savoir abyssal³ ».

L'ensemble de ces constats, déjà porté à l'occasion d'autres crises (Tchernobyl, vache folle, OGM...), a amené citoyens et chercheurs concernés à se réunir dans l'association Sciences Citoyennes, dans un travail commun pour « permettre l'appropriation citoyenne et démocratique de la science, afin de la mettre au service du bien commun »⁴. Pour cette révolution de la science, il semble nécessaire d'analyser les politiques publiques de recherche (1), de décrire une forme nouvelle de citoyenneté scientifique (2), passant par le renforcement du **tiers-secteur scientifique*** (3) et la responsabilisation de la recherche et de l'expertise (4).

1. Les orientations actuelles des politiques publiques de recherche

Au démarrage de la période de confinement lié à la crise sanitaire, le cri d'alerte du chercheur Bruno Canard⁵ sur les difficultés à faire financer des recherches sur le coronavirus a illustré de manière très concrète l'influence majeure des politiques de recherches sur nos sociétés.

Les décideurs politiques ne s'y trompent pas en proclamant toujours plus de financement à la Recherche et Développement, même en période de vaches maigres⁶. Pour le prochain plan de financement européen de la recherche, ce sont près de 100 milliards d'euros qui ont été proposés par la Commission européenne pour les années 2021-2027. Une grande « manne financière » certes, mais pour quelles recherches ? Ce programme, régi par l'article 173 « Industry » du traité européen, vise d'abord à assurer la croissance économique et la compétitivité de l'Europe, et, en parallèle, à proposer des connaissances pour faire face aux défis sociétaux. Le pilier « Problématiques mondiales et compétitivité industrielle » propose donc des axes de recherche qui ignorent la conflictualité des intérêts entre les acteurs convoqués (consommateurs, états, entreprises), qui favorise des pistes de solution portées par les grandes groupes industriels (voiture autonome, géo-observation des terres agricoles, médecine personnal-

1. Étude INA. « Temps d'antenne, personnalités émergentes, place des femmes : un bilan de l'information sous Covid-19 à la télé », par Antoine Bayet et Nicolas Hervé et David Doukhan - <https://larevuedesmedias.ina.fr/coronavirus-etude-bilan-antenne-television-information-personnalites-femmes>

2. Le réflexe n'est pas neuf, voir en page 5 à 8 l'article « La nouvelle église universelle » publié en 1971 dans la revue Survivre : - <http://science.societe.free.fr/documents/pdf/Survivre/Survivre9.pdf>

3. Le Monde. Coronavirus : « Seule la démocratie peut nous permettre de nous accommoder collectivement de la non-maîtrise de notre histoire » par Jean-Luc Nancy et Jean-François Bouthors - https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/05/18/coronavirus-seule-la-democratie-peut-nous-permettre-de-nous-accommoder-collectivement-de-la-non-maitrise-de-notre-histoire_6039973_3232.html

4. Charte de l'association Sciences Citoyennes. Voir <https://sciencescitoyennes.org/>

5. « J'ai pensé que nous avions momentanément perdu la partie ». Bruno Canard à propos la recherche sur le coronavirus, texte lu à la fin de la manifestation du 5 mars 2020 (L'Université et la recherche en marche), <https://academia.hypotheses.org/20902>, consulté le 9 juillet 2020

6. How European scientists will spend €100 billion. A. Abbott & Q. Schiermeier. Nature 569, 472-475 (2019)

sée, etc.), et qui laisse de côté des pans entiers de recherches capitales, telles que la question de la sobriété énergétique, de la nécessaire évolution de nos modes de vie, de l'organisation politique et économique des transitions à venir, de l'espérance de vie en bonne santé et de tant de sujets largement ignorés par le mode de pensée dominant.

Ces orientations de recherche sont le résultat de négociations entre « parties prenantes » traditionnelles, responsables de recherche publique et industriels, ces derniers mettant en œuvre un important travail de lobbying pour obtenir le financement public de recherches à finalités marchandes⁷. Contrairement aux préconisations de Sciences Citoyennes et d'autres ONG européennes de faire participer la société civile et les citoyens à la définition des grandes missions de la recherche européenne⁸, il n'est pas jugé utile de mener le débat sur notre production de connaissances et ses orientations au sein de la société dans son ensemble.

L'appétence pour l'orientation démocratique des choix scientifiques et techniques ne semble pas plus présente au sein du gouvernement français, qui a élaboré une Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR), sans jamais imaginer le rôle que pourraient y tenir les citoyens, hors de la posture du profane à éduquer. Pourtant, concomitamment au lancement de cette LPPR, émergeait dans la société une forte demande démocratique, exprimée avec force au sein du mouvement des Gilets Jaunes et auquel le gouvernement français a répondu par une innovation à l'échelle de la nation, la Convention Citoyenne pour le Climat.

Pour Sciences Citoyennes, les enjeux majeurs portés par les politiques

publiques de la recherche doivent dépasser les habituels acteurs et leur vision court-termiste pour, enfin, inclure des choix élaborés collectivement par des citoyens éclairés.



Sciences Citoyennes © Mart Kose

2. La citoyenneté scientifique

En 2005, les citoyens français se sont vus consultés par référendum à propos d'un traité établissant une Constitution pour l'Europe, texte législatif abscons, comportant 484 pages. À partir de cette complexité a émergé un formidable débat concernant moins les points techniques du texte que les grandes lignes politiques qu'il portait. Il ne s'est pas alors agi de vulgarisation juridique mais bien d'élaboration et d'appropriation des enjeux par les principaux concernés. De la même façon, concernant les choix scientifiques, ce n'est pas un simple effort de **culture scientifique et technique*** qui permettra de réfléchir au sens et aux conséquences des recherches en cours, ni pour un citoyen non chercheur, ni d'ailleurs pour un chercheur, qui ne saurait être omniscient, sorti de sa discipline.

Pour Sciences Citoyennes il s'agit de construire une citoyenneté scienti-

fique, en embrassant les controverses technoscientifiques par l'ensemble de leurs aspects (social, environnemental, économique, politique, éthique, philosophique, etc.) sans laisser le débat politique aux seules mains des experts et des lobbys économiques. C'est pourquoi l'association travaille depuis 2007 à l'inscription dans la loi des Conventions de Citoyens, forme de jury de citoyens tirés au sort, qui combine une formation préalable (où les citoyens étudient), une intervention active et transparente (où les citoyens interrogent une pluralité d'experts – de l'industrie, du monde académique et de la société civile) et un positionnement collectif (où les citoyens élaborent un avis)⁹.

Dans un ensemble de recommandations visant à repenser l'organisation de la recherche¹⁰ dans le cadre du débat autour de la LPPR, Sciences Citoyennes propose d'utiliser les Conventions de Citoyens à la fois pour les controverses scientifiques et pour la programmation de la recherche.

3. Le tiers-secteur scientifique

La proposition de loi sur les Conventions de Citoyens, mentionnée ci-dessus, est issue d'un projet de recherche participative entre l'association Sciences Citoyennes et des équipes de sociologues et de juristes, réunis ensemble dans le cadre d'un projet **PICRI***. À cette occasion, Sciences Citoyennes a pu directement expérimenter ses propres recommandations visant à favoriser les capacités d'expertise de la société civile¹¹ (elle-même dans ce cas) par la recherche participative et ainsi à renforcer la constitution d'un tiers secteur scientifique.

Nous faisons ainsi le pari qu'une

7. voir l'appel de 93 associations représentantes des intérêts industriels en septembre 2019 « Joint Statement for an Ambitious Horizon Europe Programme », <https://www.business-europe.eu/publications/joint-statement-ambitious-horizon-europe-programme> ; voir aussi l'analyse menée par les ONGs Global Health Advocates et Corporate Europe Observatory sur la capture des fonds publics dans les partenariats de recherche public-privé : <https://corporateeurope.org/en/IMI-more-private-than-public>, consulté le 9 juillet 2020

8. « Des conventions de citoyens pour définir la recherche européenne » <https://sciencescitoyennes.org/des-conventions-de-citoyens-pour-definir-la-recherche-europeenne/>

9. voir <https://sciencescitoyennes.org/convention-de-citoyens/>

10. Pour une recherche avec et pour les citoyens. Propositions pour la loi de programmation pluriannuelle de la recherche, https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2020/02/SC_Propositions_LPPR_vfinale.pdf

11. Voir le rapport du projet PICRI : https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/archives_doc/pdf/rapportcdpicri27092007vf.pdf

recherche responsable passe par le soutien pérenne à la recherche participative, entendue comme un mode de participation citoyenne à la recherche, où des membres d'une organisation de la société civile (association, ONG, groupe d'habitants ou de professionnels, etc.) s'associent avec des chercheurs académiques pour définir et mener ensemble un projet de recherche. Ce type de recherche n'est pas seulement une façon de réorienter la recherche vers des pans de recherche ignorés, mais aussi une méthode de recherche particulièrement puissante comme l'avait démontré en son temps la recherche médicale contre le sida. En cette période de crise sanitaire où l'appel à la science a été particulièrement mal géré, les acteurs historiques de cette lutte narrée dans le film « 120 battements par minute »¹², ont montré l'efficacité de la recherche « qui lie de manière indissociable santé publique et droits humains, qui refuse de confier le pouvoir aux seuls scientifiques ou aux seuls politiques, qui fait de la participation des citoyens et de l'inclusion des populations minoritaires, démunies ou ostracisées, la clef du succès »¹³.

Ce mode de recherche reste cependant très minoritaire en France, de par le manque d'intérêt d'une partie des institutions de recherche et de par la difficulté que constitue la collaboration entre des acteurs porteurs de différentes formes de savoirs, d'enjeux, de temporalités, de vocabulaires, d'objectifs, etc. Face à ces écueils, Sciences Citoyennes cherche à faire émerger de nouveaux dispositifs de soutien, financiers comme le dispositif CO3¹⁴, ou méthodologiques, en expérimentant de nouvelles postures facilitantes, comme le tiers-veilleur^{*15}.

4. Une recherche et une expertise responsable

De la même façon que la recherche s'enrichit par la collaboration avec d'autres formes de savoirs, l'expertise doit être repensée pour favoriser le pluralisme, à la fois au niveau des disciplines convoquées (mobilisation des sciences humaines et sociales) que des acteurs qui y contribuent. Cela impose également un haut niveau d'exigence et de rigueur quant aux procédures suivies afin d'éviter la captation de ces espaces par les habituels acteurs dominants (l'industrie essentiellement). Dans ce but, la transparence des prises de décision et la mise à disposition des données brutes sont un véritable enjeu, autant pour la formulation des conclusions de l'expertise initiale que pour d'éventuelles contre-expertises.

Les chercheurs, dans leur mission de recherche ou d'expertise, doivent donc être formés pour faire preuve d'une autonomie critique et d'une réflexivité sur leurs pratiques, afin de mieux discerner le sens politique des innovations technoscientifiques auxquelles ils contribuent, ainsi que l'ensemble des mécanismes de domination qui sous-tendent la production de leurs travaux. Dans un manifeste publié en 2016 et débattu lors d'un cycle de colloques, Sciences Citoyennes en appelle au sens de l'intérêt général pour guider les pratiques de recherche, plutôt qu'à une pure appétence intellectuelle désincarnée. Elle défend par ailleurs la liberté d'expression scientifique, en soutenant des travailleurs scientifiques dans leur rôle de lanceurs d'alerte.

La science est devenue centrale dans nos sociétés : elle doit désormais s'appuyer sur d'autres moteurs que la seule volonté de savoir, le désir de puissance ou les logiques du profit. Après l'ère de la « maîtrise

de la nature » doit venir celle de la « maîtrise de la science » et de la citoyenneté scientifique.

GLOSSAIRE

Tiers secteur scientifique : regroupe les initiatives de la société civile dans lesquelles des citoyens, des militants associatifs ou syndicaux, des usagers, des praticiens construisent, ou co-construisent avec des chercheurs, les connaissances qui leur sont nécessaires. Il comporte une grande diversité de structures, de projets, d'objectifs, de moyens et de pratiques.

Tiers veilleur : Le tiers-veilleur désigne une personne hors du collectif de recherche participative, missionnée pour l'accompagnement de la mise en oeuvre collective du projet pour atteindre les objectifs communs. Les missions du tiers-veilleur sont doubles :

- favoriser la collaboration au sein du collectif, en s'assurant que les conditions sont réunies pour une réelle co-construction des connaissances, à toutes les étapes du projet
- participer à la capitalisation et à l'analyse d'expériences en matière de recherche participative, au bénéfice du projet suivi, mais aussi du programme de recherche

PICRI ou Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation : programme de financement de projets de recherche participative, mis en œuvre de 2005 à 2015 par la région Île-de-France.

12. Film français réalisé par Robin Campillo, sorti en 2017

13. Lettre ouverte à Françoise Barré-Sinoussi et Jean-François Delfraissy

<https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/070420/lettre-ouverte-francoise-barre-sinoussi-et-jean-francois-delfraissy>

14. Dispositif CO3 pour Co-Construction des Connaissances. Voir <https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/CO32018-67>

15. Le tiers-veilleur, un acteur de la recherche participative. Note sur l'accompagnement de la recherche participative : <https://sciencescitoyennes.org/note-tiers-veilleur/>

#2. Regard sur l'actualité de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche

Pour que cette loi nous fasse entrer dans le monde d'après. Pour que l'État montre enfin la confiance qu'il se doit d'avoir envers notre société



par Lionel Larqué

Lionel Larqué a fondé et dirige depuis 2012 l'Alliance Sciences Société (ALLISS) qui développe et promeut les coopérations entre recherche, enseignement supérieur et tiers secteur de la recherche. Docteur en physique et acteur de l'éducation populaire depuis les années 1980, il a co-dirigé l'association Les Petits Débrouillards et fondé le Forum mondial sciences et démocratie.

Notre système français de recherche et d'innovation (SFRI) repose sur trois piliers. La solidité de son pôle public, ses liens étroits avec le monde économique et la consistance de ses liens d'avec la société qui l'héberge. Depuis les années 1950, toutefois, il ne s'appuie que sur deux piliers : public et industriel. Or depuis 70 ans, l'évolution de notre société est marquante : montée du niveau éducatif global des jeunes, place de plus en plus prégnante du secteur non marchand dans la richesse du pays (ceci valant pour nombre de pays européens), mal-développement au regard duquel la science « telle qu'elle va » n'est pas exempte de responsabilités.

Aussi, lorsqu'une loi, telle que la LPPR, ambitionne d'orienter les 10 prochaines années de l'effort national, la vision du futur est un paramètre clé et un enjeu qui nous concerne tous. Les choix et les orientations pris à l'instant auront des incidences 20, 30, 40 ans plus tard. Nos choix d'aujourd'hui en matière de recherche pèseront sur les trajectoires de nos sociétés, probablement plus qu'aucune autre politique publique. Les savoirs futurs se construisent patiemment. Les savoirs incorporés par des collectifs de travail et d'action tout autant. Ce dont nous serons capables dans une ou deux générations, les innovations qui auront percolé la société, par des agencements institutionnels tout à fait imprévisibles, résident dans les choix de notre temps.

Avec RESOLIS, la plateforme Alliss plaide pour une ouverture modeste mais franche du SFRI à toute la société, associations, TPE, acteurs de l'économie sociale et solidaire, et collectivités comprises. Ces acteurs, que nous avons nommé le tiers secteur de la recherche, sont des partenaires désormais essentiels de la recherche publique, notamment sur les enjeux de transition écologique, de solidarité, de santé publique. Légitime est dès lors notre incompréhension devant le conformisme du texte et par endroit, faut-il hélas le dire, son côté rétrograde. Car un système de recherche

est d'autant plus robuste qu'il demeure ouvert, d'autant plus pertinent qu'il est en phase avec les évolutions de la société qui l'entoure.

Que se joue-t-il ici ? Beaucoup et peu à la fois. Peu en ce sens que contrairement à une idée reçue, le rapport de confiance que nos concitoyens entretiennent avec « la » science, comme institution garante d'un chemin de vérité (et non de « la » vérité), se maintient à un niveau stupéfiant¹ quand on le compare avec la lente et inexorable érosion de celui de toutes les autres institutions de nos démocraties modernes : école, justice, police, syndicats, partis politiques etc. Dès lors, comment ne pas demeurer interdit devant des éléments du texte de loi qui réaffirment une montée de la défiance à l'endroit de « la » science, qui relèvent plus des fantasmes de l'administration du ministère de la recherche que de faits.

Dans le texte actuel, la société est cantonnée à des penchants irrationnels, donc dangereux, et à la diffusion d'infox. Le tableau est sombre et, si l'on en acceptait le fond, devrait profondément questionner l'État après un siècle et demi d'éducation laïque, gratuite et obligatoire... passons. Faisons toutefois un petit détour sur le chemin chaotique des « fake news », autre marronnier du moment. Il importe de rappeler un fait dérangeant et ignoré du débat actuel :

1. Ipsos – L'image de la recherche – Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation – Octobre 2019
Etude Harris Interactive – La confiance des Français dans la science – Juillet 2019



Colloque du 20 janvier 2020 à l'Assemblée nationale sur le tiers secteur de la recherche © Margot L'Hermite

la production et la diffusion d'infox à large échelle, qui manipulent le débat public et perturbent désormais les fondations de nos démocraties, sont systématiquement le fait d'acteurs en position de domination : cambridge analytica, agnotologie, climato-scepticisme, trolls, etc. Dans chacun de ces cas, fort bien documentés, le moins que l'on puisse dire est que les vecteurs ne proviennent pas « d'en bas » : universitaires (biologistes, physiciens, statisticiens, etc.), leaders politiques et désormais parfois même chefs d'État ! Aussi, amalgamer « la société » à l'irrationnel est, au mieux, un mauvais procès, au pire, une intention maligne visant à alimenter une vision dangereuse de « la » société. On ne saurait prêter de telles intentions au gouvernement ni à la ministre actuels, mais lorsqu'on tire cette ficelle, on déroule une bien laide pelote de laine. Il ne faut pas jouer avec le sentiment de défiance, encore moins l'instrumentaliser. C'est un jeu dangereux.

De cette posture sourde au réel, qui nie *de facto* les dizaines de milliers d'as-

sociations et de TPE partenaires de la recherche publique, sans aucun appui des politiques publiques, en découle toute une série de blocages. Si la société est si peu solide, raisonnable, comment lui faire confiance ? Comment appuyer ces actions ? Comment, par exemple, aider une fiscalité de R&D adaptée à l'économie des associations engagées dans des recherches citoyennes ou participatives ? Ainsi, en remontant l'arbre des causes, dans l'obstination du ministère de la recherche à camper sur des positions si peu documentées réside une partie des maux profonds du pays. Si ce constat profondément triste devait perdurer, si nous ne parvenions pas à changer les termes du débat autour et sur la LPPR, en résulteront des impossibilités quant aux enjeux de transitions, de démocraties, et de redéploiement de nos capacités face aux défis climatiques, alimentaires, sociaux, sanitaires, éducatifs, etc.

Si l'État ne reconnaît pas sa société comme une alliée naturelle sans laquelle nous ne saurons affronter ces défis, si l'État maintient la société dans une posture quasi normative d'infan-

tilisation, il sera d'autant plus difficile d'enclencher les cercles vertueux au centre desquels la connaissance et les démarches d'investigation demeurent si fondamentaux.

Ainsi, sous ce débat en apparence secondaire se cache donc beaucoup et peu à la fois. Au travers du trou de cette serrure, pour l'heure verrouillée, se niche une vaste pièce avec de belles et grandes perspectives. À nos yeux, le temps est mûr pour construire une politique publique où l'État reconnaîtrait, soutiendrait et aiderait à structurer les démarches du tiers secteur de la recherche, qui constitue une part non négligeable des situations que documente RESOLIS, qui est devenue année après année un partenaire de plus en plus incontournable de nos établissements publics de recherche.

Espérons que RESOLIS, Alliss et tous nos partenaires soient entendus, dans le cadre d'un débat public raisonné et argumenté. Nous entrerions, dès lors, indéniablement, un peu dans le monde d'après.

#3. Les boutiques des sciences, à l'interface entre l'Université et la société civile

L'exemple de la Boutique des sciences de Lyon

par **Hélène Chauveau**



Hélène Chauveau est docteure en géographie et post-doctorante à la Boutique des Sciences depuis 2019. Elle y est arrivée pour évaluer le dispositif existant depuis 2013 à travers une étude d'impact.

et **Armelle Bozok**



Armelle Bozok (droite) est membre depuis 2007 de la direction Culture Sciences et Société de l'Université de Lyon où elle a occupé plusieurs postes de responsabilités avant de devenir chargée de projets à la Boutique des Sciences en 2018.

Propos recueillis par Noémie Galvez, responsable du programme Solidarités Territoriales chez RESOLIS

Qu'est-ce qu'une Boutique des sciences ? Comment est née celle de Lyon, quelles sont ses origines et son contexte de création ?

[Armelle Bozok] Une **Boutique des Sciences*** est un lieu d'interface entre la société civile (collectifs de citoyens, associations, structures à but non lucratif) et le monde de la recherche. Pourquoi « boutique » ? Parce que c'est un guichet unique où les citoyens peuvent venir frapper à la porte de l'Université et poser des questions auxquelles la recherche peut apporter des réponses. Ces Boutiques des Sciences ont émergé aux Pays-Bas dans les années 1970 avec la première en 1975 à Amsterdam, à l'initiative d'étudiants et enseignants. Le format s'est ensuite diffusé et quelques unes sont apparues en France dont une à Lyon, créée entre 1981 et 1983 par des biologistes et militants de l'Université Lyon 1. Le but était alors le même qu'aujourd'hui : récolter de la demande sociale, la reformuler en questions de recherche avec des étudiants ou des chercheurs et apporter des réponses à la société. Cette Boutique des Sciences n'a pas perduré puisqu'à l'époque il y avait aussi la montée en puissance

des **centres de culture scientifique et technique (CCSTI)*** en France, ce qui a marqué le commencement des techniques de médiation avec la société à travers de nombreux formats comme des conférences, des visites de laboratoires ou des débats sur les enjeux de société. Par contre, cette effervescence dans les universités a permis de monter une première association qui s'appelait Éclats, prémices du CCSTI du Rhône. Celui-ci sera intégré à l'Université de Lyon à partir de 2007, avec une petite équipe et un directeur, Alexis Michel. Il a voulu permettre au CCSTI de s'ancrer dans l'Université par le biais de projets internationaux mais aussi par le biais d'une Boutique des Sciences, concept qu'il trouvait intéressant pour mobiliser les chercheurs des différents établissements sur des projets différents des événements ponctuels comme la Fête de la Science. Il avait repéré un projet européen qui s'appelait PERARES (Public Engagement with Research and Research Engagement with Society) qui permettait entre autre de bénéficier de l'expérience des Boutiques des Sciences existantes, notamment celle de l'Université de Groningen (Hollande) qui pilotait le projet. Nous l'avons intégré en 2009, ce qui nous a permis pendant quatre ans de bien comprendre comment monter une Boutique des Sciences en

interne de l'Université et d'avoir nos premiers financements pour embaucher quelqu'un. C'est ainsi qu'est née la Boutique des Sciences de Lyon en 2013. Le CCSTI est devenu la direction Sciences et Société de la **Communauté d'Universités et d'Établissements (Comue)*** de Lyon et Saint-Étienne, avec trois pôles identifiés : le pôle sur l'éthique scientifique avec un comité de formation en ligne, le pôle culture scientifique avec Pop Sciences (un portail et un agenda de la culture scientifique, un magazine et une animation de réseau sur le territoire) et le dispositif Boutiques des Sciences. Nous travaillons en lien avec les deux autres pôles, ce qui nous permet d'avoir des apports en termes de médiation entre le monde de la recherche (étudiants et chercheurs) et les associations.

En quoi consiste le travail d'accompagnement opéré par une Boutique des Sciences ? Comment induire une coopération entre des parties prenantes qui ont des fonctionnements, des cultures et des attentes très différents ?

[Hélène Chauveau] Nous fonctionnons vraiment à partir de la demande sociale elle-même. Nous allons auprès des associations et collectifs de citoyens,



Boutique des sciences - Transmission intergénérationnelle des savoirs sur l'alimentation © Vincent Noclin

comités de quartiers, coopératives, etc., pour qu'ils nous fassent remonter des questions qu'ils se posent. Il y a tout un accompagnement des structures pour les aider à formuler une question ou les réorienter vers d'autres accompagnements si nous estimons que ce n'est pas vers nous qu'il faut se tourner. Nous proposons des formations (qu'est-ce qu'une recherche participative, à quoi s'engage-t-on en tant que structure, comment formuler sa question). C'est souvent une manière de prendre un premier contact. Ensuite, nous « traduisons » les demandes avec un Comité scientifique qui reformule les questions de recherche et sélectionne les projets, nous avons par exemple reçu 27 demandes cette année et pouvons en accepter une dizaine par an. Cette sélection a lieu au printemps et répond à différents critères comme la pertinence du point de vue scientifique (est-ce que ce sujet est original et n'est pas déjà traité dans des recherches existantes), la portée d'intérêt général (est-ce qu'il ne concerne pas uniquement l'association et peut intéresser d'autres acteurs) et la faisabilité (est-il réalisable par un étudiant sur un stage

de 6 mois). À la rentrée de septembre, nous formalisons des offres de stages et recrutons les étudiants en ciblant les formations adaptées. Le fait d'être une Comue regroupant 36 établissements nous permet d'aller piocher dans toutes les disciplines. Les projets peuvent d'ailleurs être interdisciplinaires : on peut avoir un étudiant en sociologie encadré par un historien par exemple. Nous recrutons les étudiants en lien avec les structures et ils commencent leur stage en février-mars pour une durée de 4 à 6 mois. L'idée est de co-construire la réponse à la question posée : ils amènent leur savoir d'étudiant, l'encadrement universitaire, une bibliographie, mais aussi une posture collaborative avec la structure dans laquelle ils sont accueillis en immersion. Durant cet accompagnement calé sur le calendrier universitaire, nous dispensons des formations aux étudiants avec des modules sur la recherche participative (la posture de chercheur au sein de l'association) ou sur la restitution (comment transmettre ses résultats et communiquer sa recherche). Nous les invitons à participer à nos événements comme ceux de Pop Sciences pour qu'ils

puissent parler de leurs recherches et nous insistons beaucoup sur la restitution après le stage, en les incitant au challenge ou à mobiliser des outils qu'ils maîtrisent : un étudiant va faire un podcast, une autre une exposition... L'accompagnement dure donc plutôt un an ou plus, selon la suite donnée à certains projets si on les réoriente vers un laboratoire de recherche ou d'autres structures.

Nous sommes donc vraiment un service de médiation entre les scientifiques et le grand public, et inversement. Je crois que le terme d'intermédiaire est approprié, il s'agit de faire parler ensemble des personnes qui n'en ont pas l'habitude. C'est d'ailleurs quelque chose qui nous est renvoyé régulièrement : « Vous nous avez permis de faire du lien, on n'aurait jamais pensé pouvoir travailler ensemble. En fait on se pose les mêmes questions, qu'on soit acteur ou chercheur. » Ce rôle revient à faire converser l'étudiant, la structure et l'encadrant universitaire qui ont chacun leurs intérêts. Le stage peut permettre à l'étudiant de s'insérer dans le monde professionnel, il peut aussi servir à ••

la structure pour répondre à de futurs appels à projets, il peut enfin selon les cas, constituer une étude de cas pour le prochain article du chercheur. L'idée est d'équilibrer l'atteinte de ces objectifs pour en faire un projet commun. Ce n'est jamais aisé parce qu'on n'est ni vraiment chercheur, ni vraiment associatif, mais c'est ce qui est riche et qu'on essaye de montrer. Il existe des interfaces et il faut reconnaître le rôle et les compétences propres au médiateur : l'écoute, la capacité à reformuler, à gérer un conflit, à communiquer, la capacité réflexive et la capacité à faire dialoguer des savoirs scientifiques et des savoirs d'expérience (ce qui n'est pas évident même si on considère qu'il n'y a pas de hiérarchie entre ces savoirs parce que les termes employés ne sont pas les mêmes ou pas entendus pareil).

Pouvez-vous donner un ou deux exemples de projets menés par la Boutique des Sciences récemment ?

[Hélène Chauveau] Nous n'accomplissons pas seulement sous forme de stages à la Boutique des Sciences, mais aussi avec des projets tutorés. Il y a par exemple un projet avec la ville de Rillieux-La-Pape, intéressant parce que c'est un partenariat avec une municipalité et non une association. Cette commune de la banlieue nord de Lyon a fait appel à nous pour notre double identité Pop Sciences et Boutique des Sciences, à la fois pour avoir des événements de culture scientifique sur son territoire et pour répondre à une question sur leur dynamique d'urbanisation. Ils ont l'impression de subir la métropolisation, s'interrogent sur les scénarios à envisager dans les vingt prochaines années et souhaitent concerter les habitants. Nous avons commencé à travailler ensemble début 2019 et avons organisé cette année entre décembre et février un projet tutoré avec 8 étudiants en Sciences Politiques et un enseignant-chercheur qui se sont rendus sur place rencontrer les services municipaux et les habitants pour recueillir leurs ressentis sur l'urbanisation et la densification de leur ville.

Suite à ce projet, nous retravaillerons ensemble l'an prochain avec un autre projet tutoré dans une formation d'urbanistes cette fois, qui modéliseront des scénarios possibles avec la notion de densification douce. Ces acteurs ont conscience que c'est un pari un peu osé, ils auraient sans doute pu payer un bureau d'études mais ils prennent le temps de la co-construction et sont ravis de ce regard universitaire qui leur permet de renforcer leur discours et leur compréhension pour s'exprimer dans la Métropole de Lyon.

[Armelle Bozok] Je peux aussi vous donner un exemple concret de projet de stage en cours : c'est une association de personnes âgées qui travaille depuis dix ans à l'élaboration d'un projet d'habitat participatif. Ce groupe d'amies souhaitant vieillir ensemble a créé l'Oasis des Babayagas à partir de l'exemple existant à Montreuil en région parisienne. Elles se posent aujourd'hui la question d'intégrer de nouvelles personnes au projet une fois qu'elles seront installées en 2021. Comment transmettre l'ADN du projet et le faire évoluer quand certaines personnes vieillissantes partiront. C'est une étudiante en philosophie qui travaille avec elles sur ces questions, elle va monter une exposition pour retracer l'histoire de l'association et la présenter au sein du bâtiment. Elle étudie aussi les modes de transmission existants entre les habitantes qui sont très peu connectées et réfléchit à la façon de faire perdurer cette culture sans passer par les outils numériques. Même si nous repérons des disciplines qui peuvent répondre au projet, le recrutement des étudiants se fait avec les structures à travers l'alchimie qui se crée, ce qui permet aux étudiants de pas s'enfermer dans des secteurs et de pouvoir s'orienter vers un sujet qui les anime. On milite beaucoup pour la reconnaissance de cette transversalité : on peut être étudiant en sciences naturelles et être très sensible à des questions sociales, personne n'a un profil totalement cadré et disciplinaire et c'est ce qui nous intéresse dans le fait de les faire travailler sur des questions de société.

GLOSSAIRE

Boutique des Sciences ou science shops : le concept naît dans les années 1970 aux Pays-Bas et aux États-Unis, puis se développe en Europe dans les années 1980 et notamment en France. Il se répand dans le monde dans les années 1990 et connaît un renouveau en Europe dans les années 2000, par exemple en France à l'ENS Cachan en 2005, porté par des étudiants et l'association Sciences Citoyennes. Puis, grâce à l'appui d'un réseau mondial de sciences shops (Living Knowledge) et d'un programme européen (Science with and for society), des Boutiques des Sciences sont créées à Grenoble, Lyon et Lille en 2011, 2013 et 2015 respectivement. Les Boutiques des Sciences sont en général portées par une université ou une association et il existe de nombreux formats de projets associant acteurs, chercheurs et étudiants, selon les contextes locaux (stages, projets tuteurés ou recherche-action).

Centres de culture scientifique et technique (CCSTI) : lieu de vulgarisation et d'échanges entre communauté scientifique et grand public, qui peut être porté par une structure associative ou municipale, ou par un service rattaché à une université. Le premier a été créé à Grenoble en 1979.

Communauté d'universités et d'établissements (Comue) : regroupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Leur statut a été créé en 2013 pour succéder aux pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) voulus par Nicolas Sarkozy et créés dans les régions de France en 2006 pour que l'État puisse avoir des interlocuteurs uniques dans chaque territoire et financer des chantiers d'envergure.

#4. Apprendre, enseigner et faire de la recherche de manière ouverte, interdisciplinaire et participative

L'exemple du CRI



par Gaell Mainguy

Gaell Mainguy est directeur en charge du développement et des relations internationales au CRI, Centre de Recherches Interdisciplinaires. Chercheur indiscipliné, après une thèse en neurobiologie, il s'est intéressé successivement aux sciences ouvertes et participatives et au développement durable.

Propos recueillis par Noémie Galvez, responsable du programme Solidarités Territoriales chez RESOLIS

Qu'est-ce que le CRI ?

Le CRI Centre de Recherches Interdisciplinaires est aussi un « Carrefour de Rencontres Intéressantes ». C'est un lieu qui s'intéresse aux nouvelles manières d'apprendre, d'enseigner et de faire de la recherche. Fondé par François Taddei et Ariel Lindner, le CRI est né en 2005 de la co-construction avec quelques étudiants d'un master qui leur corresponde. Depuis, nous avons doublé de taille une dizaine de fois en 15 ans. Notre croissance exponentielle, jusqu'à l'arrivée dans ce bâtiment, témoigne de l'intérêt suscité par notre projet : la co-construction avec les apprenants, qu'ils soient étudiants, chercheurs, ou professionnels du secteur privé, public ou associatif. Ces personnes souhaitent relever des défis personnels, collectifs, globaux ou locaux. Elles viennent



Espaces de travail du CRI © CRI-Université de Paris

toujours plus nombreuses chercher des interactions et apprécient la diversité de profils, d'expertises et de regards différents qu'elles trouvent ici. Les bâtiments du CRI sont pensés pour faciliter la rencontre, l'échange, la co-construction : les espaces sont ouverts et le mobilier modulable. À la machine à café, en atelier, au makerspace, dans les classes, on est susceptible de rencontrer quelqu'un qui peut apporter une pièce au puzzle qu'on veut construire. Il faut savoir

donner et recevoir, prendre du temps pour la discussion, avoir envie d'explorer les frontières de la recherche et/ou de s'engager pour une cause qui tient à coeur. La connaissance et la rigueur des processus scientifiques sont utiles à d'autres acteurs qui veulent être plus efficaces, avoir davantage d'impact ou améliorer leur réflexivité.

Le CRI s'inscrit dans une démarche de sciences ouvertes et participatives. Nous considérons que chacun peut apporter une pierre à un ...



Programme Savanturiers © CRI-Université de Paris

édifice, et en retour apprendre des autres. Essayer de répondre à ses propres questions en faisant sa propre recherche est essentiel et se trouve au fondement de l'apprentissage. C'est ce qu'a démontré Alison Gopnik, professeure de psychologie à Berkeley : comme les chercheurs, les enfants et les bébés font des hypothèses, testent, valident et partagent avec les autres ce qu'ils ont trouvé. Le processus de recherche, indissociable de l'apprentissage, est fondamentalement humain. Il est aujourd'hui très raffiné et codifié dans ce qu'on appelle « la recherche » et « la science », mais il y a une continuité entre un enfant qui apprend à marcher et un chercheur qui tâtonne pour comprendre un nouveau mécanisme.

Toute personne qui vient au CRI a quelque chose à apporter et à gagner au contact des autres. Le CRI s'efforce d'aider chacun de ses membres à relever ses défis personnels, ceux de sa communauté, voire des enjeux plus globaux. C'est un espace de confiance où chacun peut exprimer ses problèmes et ses vulnérabilités. Cette forme de courage n'est pas toujours évidente dans notre société qui valorise l'image de la force, de la puissance,

de l'assurance et de la compétition. La bienveillance, l'ouverture et l'écoute de l'autre sont nécessaires pour coopérer.

En quoi le CRI est-il un espace de rencontre et d'échanges entre le monde de la recherche et de l'enseignement et la société ?

Au CRI, nous avons créé -sans le savoir- une sorte de *middleground* entre innovation et institution. Le *middleground* est un concept des sciences sociales issu de la théorie des organisations appliquée aux centres d'innovation dans les entreprises. Les plus innovantes seraient celles qui ont mis en place une structure à l'interface de l'innovation et du marché. Dans ce modèle, l'*upperground* correspond aux institutions bien ancrées, qui ont fait la preuve de leur robustesse et de leur efficacité, mais qui ne sont pas toujours capables d'innover, face à un environnement qui change très vite, se complexifie, et dont les incertitudes rendent toujours plus difficiles le décryptage et l'anticipation des transformations de nos sociétés. Dans le même temps, de nombreux

chercheurs, étudiants, entrepreneurs sociaux, et autres *hackers* développent et prototypent de nouvelles idées dans l'*underground*, mais ont rarement la capacité de déployer leurs ébauches de solutions à l'échelle d'un territoire ou d'une organisation. Comment faire pour connecter les deux ? Il faut pouvoir parler les deux langages et créer une interface pour faire coopérer ces deux mondes. Le CRI serait ainsi un *middleground*, à la fois soutenu par la Fondation Bettencourt Schueller (institution privée, Fondation reconnue d'utilité publique) et la Ville de Paris (puissance publique), et au service des étudiants, des chercheurs et des innovateurs sociaux, pour les aider à développer leurs projets.

Comment se caractérise l'action du CRI dans le champ, encore émergent, des sciences participatives de l'apprendre ?

Au delà des bancs de l'école, on apprend en créant, en jouant, en co-construisant, en discutant, en lisant, en allant au cinéma, bref de mille et une manières. Les sciences participatives de l'apprendre sont un

champ émergent de recherche qui essaye de mieux comprendre comment on apprend en se basant sur l'étude de multiples expériences personnelles. Il s'agit aussi de mieux comprendre et caractériser les environnements propices à l'apprentissage.

En 2010, un article de recherche a été publié dans *Biology Letters* sur la reconnaissance des fleurs par les bourdons. Les 25 premiers auteurs ont entre 8 et 10 ans ; Beau Lotto, le père d'un des enfants, chercheur en Neurosciences, avait convaincu son enseignant de l'école primaire de Blackawton que la « science étant un jeu », les enfants pouvaient y contribuer. Pour nous, ça a été une révélation. Des enfants pouvaient faire « de la vraie recherche ». C'était incroyable. Était-il possible de reproduire cette expérience ailleurs ? Auprès de François Taddei, président du CRI, Ange Ansour, une enseignante en primaire à Bagneux, a développé dans sa classe des expériences avec des fourmis en accompagnant le questionnement des enfants. C'était le début du programme *Les Savanturiers*, dont le principe est aussi simple qu'efficace : un enseignant volontaire sort de la posture conventionnelle de détenteur de savoir pour accompagner le questionnement des enfants : « je ne sais pas, cherchons ensemble » ; une classe a une question qui lui tient à cœur et a envie de s'entraider pour apprendre ; et un chercheur référent et mentor accompagne leur curiosité.

Des classes au lycée ont réussi à faire des choses exceptionnelles avec des robots, et des enfants de 4 ans se sont interrogées sur la façon de régler les conflits en classe, sur comment fabriquer la peinture ou sur l'origine de la couleur des fleurs. Les questions sont variées mais le principe est simple : à partir d'une question, accompagner les enfants, sans leur donner la réponse, en les aidant à construire et affiner leur questionnement, à comprendre ce qu'est une hypothèse... On les aide à coopérer pour avancer, à faire un protocole expérimental, à trouver une solution. C'est



Programme Savanturiers © CRI-Université de Paris

très enthousiasmant, parce que comme le disent les enfants eux mêmes dans l'article¹ : « *Nous avons aussi découvert que la science est cool et amusante parce qu'on peut faire des choses que personne n'a jamais faites auparavant* ». Cette approche fascinante intéresse toujours plus d'enseignants. Le CRI propose aujourd'hui un accompagnement aux enseignants qui souhaitent mener ces démarches : Ange et son équipe ont formé 30 000 enseignants en France depuis bientôt 7 ans !

L'enfant depuis le plus jeune âge, aime à explorer et développer son envie d'apprendre sur ses sujets d'intérêt. Mihaly Csikszentmihalyi, chercheur hongrois qui a travaillé dans les années 1970 sur le *flow*, a démontré que l'apprentissage et la capacité créatrice sont optimaux quand les apprenants sont dans un état d'absorption total. Le *flow* est un état maximal de concen-

tration, de plein engagement et de satisfaction dans l'accomplissement. C'est une sorte d'équilibre idéal entre défi stimulant et maîtrise des compétences pour le réaliser : un défi trop dur induit de l'anxiété de ne pas y arriver, trop facile, il engendre l'ennui.

Ainsi, les concepteurs de jeux sont-ils passés maîtres dans l'art de développer des écosystèmes à *flow*, c'est leur business model. Si le jeu est trop dur ou si on s'ennuie, le joueur abandonne. Pour rester engagé, le joueur doit être stimulé et apprendre en permanence. Les espaces d'apprentissage en ligne populaires tels que les jeux de simulation (*Minecraft*, *SimCity*, *Kerbal space program*) sont particulièrement engageants et propices à la création de collectifs distribués. Le succès révolutionnaire de *Fold-it* -- le premier jeu scientifique participatif utilisant l'intelligence collective -- et des travaux de Jacob Sherson à *Science at home* ...

1. « We also discovered that science is cool and fun because you get to do stuff that no one has ever done before. » <https://royalsocietypublishing.org/doi/10.1098/rsbl.2010.1056>



Apprentissage par projets des étudiants en licence 3 © CRI-Université de Paris

montrent que les jeux en ligne peuvent aider à résoudre des problèmes non résolus. Malheureusement, au delà de ces quelques exemples, la plupart des jeux stimulants et populaires ne sont pas conçus pour apprendre à prendre soin de soi, des autres et de la nature. Un des gros enjeux, est de joindre l'utile à l'agréable en mettant ce savoir-faire au service de l'apprentissage pour développer des écosystèmes apprenants stimulants, addictifs dans le bon sens du terme, et qui donnent l'envie de s'impliquer. Au CRI, on essaye de contribuer à ce sujet en expérimentant des formations et des expériences d'apprentissages durant lesquelles on invite les participants par exemple à concevoir des jeux coopératifs (game jam, DU apprendre par le jeu) ou à résoudre des défis (hackathon, écoles d'été). La création d'interfaces entre *game design*, apprentissage et recherche, *gamification* ou *learnification*, suivant comment on prend le sujet, sont encore balbutiantes mais potentiellement porteuses d'avenir.

Le CRI a également commencé à prototyper des MOOCS plus interactifs et créatifs. Rebaptisés MOOD (*massive online open discovery*) ils comprennent des courtes vidéos sur des sujets inspirants, et invitent les apprenants à imaginer et proposer ce qu'il pourrait faire à leur échelle à

partir de ces nouvelles informations, les exercices de mise en pratique les plaçant dans une position d'acteur. Le MOOD « Planète apprenante » a ainsi réuni 5000 personnes, en majorité des enseignants, invités à repenser leur enseignement, construire des ateliers de co-construction ou encore proposer des activités pour le festival de l'Apprendre.

Les écosystèmes numériques riches en données peuvent aider à mieux comprendre ce qui suscite l'engagement et favorise l'apprentissage. LinkedIn, Youtube, Netflix ou Udemy² constituent des gisements colossaux de données sur l'apprentissage. Exploitées de manière privée, sans que les apprenants puissent y avoir accès, ces données ne sont pas un commun. Nous aimerions développer, au CRI, des moyens, voire des plateformes, pour créer les sciences participatives de l'apprendre, en accord et en partenariat avec les apprenants pour développer des outils directement utiles à leurs apprentissages.

Alors que nous renouvelons tous en permanence nos connaissances, la notion de trajectoire d'apprentissage est à réinterroger : Comment apprend-on ? Qu'est-ce qu'un savoir, une connaissance ? Comment les valorise-t-on ? Comment les évalue-t-on

entre pairs ? Il y a là des enjeux considérables pour la société et pas seulement pour les entreprises.

Le projet WeLearn mené par le CRI est un projet participatif de cartographie des ressources d'apprentissages. Les participants sont invités à rentrer les ressources qu'ils ont trouvé intéressantes pour composer une carte de leurs savoirs. On constitue ainsi une sorte de bibliothèque du 21^e siècle, résultante de toutes les bibliothèques individuelles qui se trouvent liées les unes aux autres : chacun peut regarder ce que les autres considèrent intéressant sur un sujet et ce qu'en disent les meilleurs spécialistes. Une telle cartographie pourrait permettre de progresser dans toutes les dimensions de l'apprentissage, avec des données qualifiées sur ce qui est le plus pertinent ou sur ce que les apprenants ont préféré, et ainsi construire des parcours avec différents niveaux d'accessibilité sur un sujet donné (équivalents à des pistes vertes, rouges, noires sur différents sujets). Wikipedia a eu un tel succès que beaucoup d'articles sont aujourd'hui difficiles d'accès. La page sur l'Hydrogène par exemple mobilise des connaissances fines en physiques et en chimie : c'est une « piste noire ». Il faudrait pouvoir donner à chacun la possibilité d'accéder aux savoirs qui leur correspondent, et les aider à construire un parcours d'apprentissage.

Ce mouvement émergent a besoin d'être structuré, documenté et accompagné pour que les étudiants et au-delà les citoyens soient invités à réfléchir à ce qui fait sens pour eux, à coopérer sur la résolution de défis, à repenser leurs apprentissages, à participer à des protocoles de recherche, à prendre une part active dans la vie de la cité, pour réconcilier globalement le monde avec l'expertise et le savoir et ainsi aider les jeunes générations à relever les défis de ce monde en mutation.

2. Plateforme de Moocs participatifs où chacun peut être le professeur de son propre sujet, vendre ses cours en ligne, progresser dans son classement en fonction de son audience.

#5. Les tiers-lieux : des espaces d'interaction entre sciences et société



par Evelyne Lhoste

Evelyne Lhoste est chargée de recherche à l'INRAE au sein du Laboratoire Interdisciplinaire Sciences Innovations Société (LISIS). Ses recherches portent sur l'innovation élargie, dans ses objectifs et ses processus. Elle s'intéresse notamment aux recherches participatives. Elle a récemment consacré ses travaux aux tiers lieux comme les fablabs et makerspaces.

Propos recueillis par Noémie Galvez, responsable du programme Solidarités Territoriales chez RESOLIS

Comment situez-vous vos recherches actuelles dans votre parcours ?

Je pense que je peux remonter assez loin dans mon histoire de chercheuse. À l'origine, j'ai réalisé ma thèse en physiologie à l'Inserm. Ensuite, j'ai été recrutée à l'INRAE en tant que chercheuse en nutrition. J'ai eu très vite l'occasion de faire de la vulgarisation scientifique. J'ai notamment participé au conseil scientifique d'une exposition sur l'alimentation organisée par l'INRAE au Palais de la Découverte. On était en pleine période de crises alimentaires : OGM, vache folle... L'INRAE se positionnait sur la nutrition humaine et la prévention des maladies chroniques. Cela m'a mis le pied à l'étrier pour passer au service

de communication. Mais faire de la communication, même au sein d'un institut de recherche, c'est faire de la promotion des recherches de l'Institut. Ce n'était pas vraiment ce qui m'intéressait. J'avais aussi mené quelques recherches sur des problématiques de ressources humaines et d'éthique en expérimentation animale. Cela m'avait convaincue de deux choses : 1. j'étais toujours intéressée par la recherche, et 2. je ne voulais plus faire de physiologie. Je me suis alors réorientée vers l'étude des sciences et techniques (STS), au départ pour comprendre comment fonctionnait la recherche et pourquoi j'avais ressenti des frustrations. J'ai rejoint le LISIS en 2011. Le directeur du laboratoire m'a proposé de faire mon mémoire de master sur la question de la transformation des métiers de la médiation scientifique et comment accompagner les médiateurs des Petits Débrouillards¹. Dans le prolongement des résultats des travaux de recherche en STS depuis les années 1980, il était nécessaire de passer de la **culture scientifique et technique*** à des approches participatives. Les associations de malades avaient donné l'exemple dans la recherche médicale. Finalement, je me suis intéressée aux Fablabs, qui venaient juste d'apparaître en France. Plusieurs **centres de culture scientifique et technique (CCSTI)*** avaient été financés pour rénover la « culture scientifique et technique » par l'utilisation du numérique, ce qui avait donné naissance à des medialabs, des living labs et des fablabs.

Vous vous êtes donc intéressée aux

nouvelles formes de production et de circulation des connaissances dans les fablabs. Qu'avez-vous observé ?

Je suis allée visiter une dizaine de fablabs sur les vingt qui étaient ouverts en 2012, dont trois dans des CCSTI. Je me suis assez rapidement rendu compte que ce sont des ateliers de fabrication où se trouvent des machines, mais qu'ils sont conçus par une communauté de **makers***. En cela, ils étaient assez proches des **tiers-lieux*** en termes de pratiques collaboratives. En parallèle, je me suis aussi impliquée dans la création de l'Alliss². Tout cela faisait sens car pour transformer le système de recherche et d'innovation, il est indispensable d'agir au niveau des politiques publiques et de comprendre les activités qui se développent à la frontière entre sciences et société. Donc je me suis interrogée sur ce qui se passait dans les tiers-lieux en termes de recherche et d'innovation. S'il s'y tient des pratiques collaboratives de conception, il faut caractériser ces pratiques. Dans un endroit comme un makerspace, c'est à dire un tiers-lieu habité par une communauté de **makers***, assez proches des **hackers***, on partage les connaissances entre pairs pour faire progresser son propre projet. On considère que l'on partage un bagage technique et une culture commune, ou que la personne en face de soi a au moins fait la preuve qu'elle a envie de l'acquérir. Donc on n'a pas du tout la même démarche que face à quelqu'un qui ne connaît rien et qu'on va accompagner dans son apprentissage. Cela ...

1. Les Petits Débrouillards est un mouvement associatif d'éducation populaire à la culture scientifique et technique né au Canada dans les années 1970. Il est né en France en 1985/86 avec la création d'une association et existe aujourd'hui dans de nombreux pays du monde.

2. ALLISS est la plateforme pour une alliance sciences-société, qui développe et promeut les coopérations entre recherche, enseignement supérieur et tiers-secteur de la recherche. Le tiers-secteur de la recherche est constitué des organisations qui s'impliquent dans la recherche citoyenne, qu'elles relèvent du secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités locales), ou marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels) et lucratif de petite taille (auto-entrepreneurs, groupements agricoles ou artisanaux).

me semblait à la fois problématique et intéressant : malgré des discours d'ouverture, certains fablabs étaient peu inclusifs. Bien sûr, on ne peut pas généraliser car les pratiques diffèrent selon la communauté qui habite le fablab et les objectifs qu'elle se fixe. Cela dépend aussi de l'organisation dans laquelle se trouve le tiers-lieu (un CCSTI ou un espace de coworking n'ont ni les mêmes missions, ni les mêmes modalités de fonctionnement).

C'est sur ce constat que vous vous êtes intéressée au rôle des intermédiaires dans les makerspaces ?

En fait, j'ai observé que les activités portées par les personnes ou structures en charge d'un lieu, fabmanagers ou autres, avaient pour objectif soit que les gens se rencontrent entre pairs, soit de s'ouvrir vers d'autres publics. Il ne s'agit alors pas seulement des activités classiques de traduction d'un médiateur scientifique ou culturel (transmettre des connaissances de façon unilatérale et relativement descendante) mais aussi de chercher à faire travailler ensemble néophytes et chercheurs en favorisant les échanges de savoirs. Ces intermédiaires accompagnent aussi bien la co-production des savoirs au sein des tiers-lieux, que leur fonctionnement et leur intégration dans le système environnant. Il peut donc s'agir d'un grand nombre d'activités différentes, pas nécessairement portées par la même personne ou structure au sein du lieu : on dit qu'elles sont distribuées. Par exemple, un fabmanager va s'occuper des machines, quelqu'un va s'occuper des relations entre sachants et non-sachants, un autre s'occupera de la collaboration entre les différentes organisations qui cohabitent dans le lieu, ou bien avec des partenaires extérieurs. Ils vont ainsi contribuer à mettre de l'huile dans les rouages du lieu mais aussi à transformer le système de

recherche et d'innovation. Quand les chercheurs travaillent avec des acteurs auxquels ils ont peu l'habitude d'être confrontés, ils acquièrent des savoirs auxquels ils n'avaient pas accès auparavant, ils re-formulent leurs questions de recherche. Et puis, dans la mesure où de nouvelles interactions se créent, les structures sociales peuvent changer.

Ce concept d'intermédiaire a été mis en évidence il y a déjà un certain temps dans différents champs où il y a de la circulation de connaissances. En fonction de ces milieux, les activités des intermédiaires varient. Je peux vous parler de *My Human Kit* par exemple, un réseau initié par un jeune homme qui a eu un accident du travail et est allé voir des makers, chez lui à Rennes dans le fablab du coin. Il leur a exposé son problème : sa prothèse coûtait très cher, serait-il possible d'en faire une beaucoup moins chère en open source ? Les makers étaient intéressés mais il fallait qu'il participe. Lui avait déjà quelques connaissances techniques, il a produit des plans et a accepté de venir bricoler avec eux, la prothèse a ainsi été produite. Il a réussi à se constituer comme intermédiaire et est devenu un des responsables de la structure *My Human Kit*. Il a été invité dans des événements de makers et contribue aujourd'hui en France à créer au sein des Fablabs, un réseau spécifique sur le handicap. Cela n'a pas fait que transformer le mouvement des makers, ça a aussi contribué à changer les représentations du handicap. Par exemple, les ergothérapeutes apprennent à utiliser la fabrication numérique, parfois avec les publics concernés. Ou encore, *My Human Kit* a organisé des hackathons au sein des entreprises (Arianespace, Airbus), ce qui peut aussi apporter une autre vision du handicap aux ingénieurs qui travaillent sur ces questions et donner un autre sens à leur travail.

GLOSSAIRE

Centres de culture scientifique et technique (CCSTI) : lieu de vulgarisation et d'échanges entre communauté scientifique et grand public, qui peut être porté par une structure associative ou municipale, ou par un service rattaché à une université.

Culture scientifique et technique : expression utilisée en France dès les années 50 pour désigner la fraction scientifique de la culture et renvoyant dès les années 70 par extension à l'ensemble des organisations et actions des sphères scientifiques, culturelles, éducatives et socio-éducatives visant à mettre en forme le discours scientifique et à diffuser l'information scientifique et technique à des citoyens considérés ignorants, dans l'espoir de les convaincre que la techno-science est synonyme de progrès.

Hackers : le terme « hacker » signifie faire un usage inventif d'une technique et en détourner la finalité première pour parvenir à ses fins. Il a été inventé dans les années 1960 au MIT où des développeurs contribuaient à la naissance de l'informatique et de l'internet. Les hackerspaces sont des espaces centrés sur l'informatique (software et hardware), quand les makerspaces sont plutôt dédiés à la fabrication d'objets physiques.

Makers : On peut traduire le mot makers par « faiseurs », il désigne des personnes bricoleuses et créatives qui associent la culture numérique du logiciel libre et de l'open source à la culture du DIY (do it yourself/ faire soi-même) et aux savoirs-faire artisanaux pour fabriquer ou détourner leurs propres objets. Il renvoie au mouvement des makers né aux États-Unis dans les années 2000, qui repose sur le partage de connaissances et d'outils utiles à la fabrication dans des espaces collaboratifs appelés makerspaces ou fablabs.

Tiers-lieux : concept formulé par Ray Oldenburg aux États-Unis dans les années 1990, pour désigner les lieux « tiers », distincts du domicile ou du lieu de travail, dédiés à la vie sociale, aux rencontres et à l'échange (cafés, bibliothèques...). Il a été progressivement adopté en France à partir de 2010 pour désigner plutôt des espaces hybrides où s'expérimentent des pratiques collaboratives de travail et de conception (espaces de coworking, maker/hackerspaces, repair cafés, jardins partagés, friches culturelles...) au-delà de simples lieux de convivialité (voir les travaux du sociologue Antoine Burret et sa thèse soutenue en 2017).

#6. La recherche-action, de la pensée en action



par **Dominique Thierry**
Président d'honneur de France
Bénévolat

J'estime faire de la recherche-action depuis 1975, soit 45 ans, sur deux champs principaux : d'abord sur la « question de l'emploi »¹, au sein de la structure associative « Développement et Emploi » que j'ai créée en 1981 pour mener des expérimentations concrètes avec des entreprises dans un contexte de mutation structurelle de l'économie et de crise de l'emploi ; ensuite sur l'engagement bénévole avec France Bénévolat, collectif d'associations qui vise le développement de l'engagement bénévole et de la citoyenneté active et que j'ai participé à co-fonder. Sans reprendre dans le détail ce que j'ai pu faire sur ces deux grands champs, je vais tenter de prendre un peu de recul sur cette démarche de recherche-action et l'expliquer à partir d'un exemple, celui de la solidarité intergénérationnelle.

La solidarité intergénérationnelle dans un contexte de transition démographique

Tout le monde est maintenant informé du vieillissement démographique, au moins par le débat sur l'avenir des régimes de retraite, mais cette connaissance reste en surface et les français, sauf exception, n'en voient pas toutes les conséquences.



© Nikoline Arns

Le premier niveau de connaissance concerne les pyramides d'âges et leur évolution. Pour résumer à l'essentiel :

- en 1950, nous avions 1 582 000 personnes de 75 ans et plus ; en 2050, nous en aurons presque 11 millions, 7 fois plus ;
- en 1950, nous avions environ 3,5 actifs pour un retraité ; en 2050, toutes choses égales par ailleurs, nous aurons moins de 2 actifs pour un retraité ;
- en 2050, une personne sur trois aura 60 ans ou plus ;
- même si l'espérance de vie se stabilise au niveau de 2005, le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans augmentera quand même de 50% de 2005 à 2050.

Ces évolutions sont entraînées par l'augmentation de l'espérance de vie, mais **il convient de distinguer trois espérances de vie : l'espérance de vie à la naissance, l'espérance de vie au moment de la retraite, l'espérance de vie en bonne santé que l'OMS appelle « espérance de vie sans invalidité » (EVS).**

Chez France Bénévolat, nous décidons de proposer une réponse à certaines problématiques du vieillissement par « **la solidarité intergénérationnelle** ».

Quand on a su que France Bénévolat commençait à s'intéresser à cette question de l'intergénérationnel, ...

1. J'ai obtenu une « habilitation à Diriger des Recherches » en sociologie sur travaux sans passer par « la case thèse ». Mon mémoire a été repris pour l'essentiel dans L'entreprise face à la Question de l'Emploi (L'Harmattan, 1996). La plus grande difficulté pour Sciences Po Paris où j'ai obtenu cette HDR, a été de trouver le champ disciplinaire où me rattacher, puisque que l'emploi n'est pas une discipline et est à cheval entre la microéconomie, le social, le développement territorial, la sociologie des organisations...

on m'a félicité sur un ton compassionnel : « C'est bien que vous vous intéressiez aux seniors » (sous-entendu aux vieux !). À aucun moment, on ne pense que les seniors pourraient être davantage solidaires entre eux et s'occuper des autres, en particulier des jeunes.

Très vite, nous nous sommes rendus compte qu'en amont de toute démarche opérationnelle, il y avait un gigantesque problème de représentations. C'est la raison pour laquelle en 2012, nous avons produit avec l'Association Moderniser sans Exclure et l'appui de la Fondation SNCF un film de témoignages « On est tous le vieux de quelqu'un... ». Depuis sa sortie, ce film a été utilisé des centaines de fois pour des débats (Forums, colloques...), afin de contribuer à faire évoluer ces représentations.

Notre définition des projets de solidarité intergénérationnelle, portés prioritairement par les associations

Au cours d'échanges avec la Fondation SNCF en 2012/2013, nous avons stabilisé une définition générique des projets de solidarité intergénérationnelle. Elle ne nous paraît pas avoir vieilli, du moins, elle contient nos convictions :

Ce sont des projets portés par des associations qui vont :

- associer conjointement plusieurs générations (sur des activités concrètes ou des lieux de vie)
- permettre de créer ou de recréer des liens sociaux intergénérationnels
- entraîner une attention réciproque

Et avoir un impact de :

- développement personnel (éducation et/ou compétences), en priorité pour les jeunes
- de construction ou de reconstruction identitaire (reconnaissance et identité) pour tous.

De cette définition, nous avons tiré un slogan : « *La solidarité intergénérationnelle, c'est de permettre aux jeunes de grandir mieux et aux seniors de vieillir*



Finale France-Écosse © D. Thierry

moins vite ! ». Nous insistons évidemment sur la réciprocité (le don et le contre-don de Marcel Mauss, tel que défini dès 1925), mais nous allons plus loin en introduisant la notion d'**altérité**, qui se situe sur le registre « *J'ai besoin de toi pour exister et me développer* ».

Les facteurs épigénétiques

Ce terme, un peu savant, est utilisé par les gériatres. Nous ne sommes pas certains qu'il est totalement adapté au sujet traité. Parlons plus simplement des facteurs qui expliquent le maintien en bonne santé des seniors, y compris sur le « retardement » des maladies neurodégénératives. Sur ce registre, beaucoup de travaux de recherches convergent, même si on ne sait pas « peser » le poids relatif des différents facteurs, puisque ces phénomènes de vieillissement retardé ou accéléré sont multifactoriels :

- les facteurs génétiques eux-mêmes, souvent sous forme de probabilités (« dans ma famille, on est prédisposé au diabète ou au cancer... ») ;
- les conditions de travail passé ;... mais au moment de la retraite, on n'y peut plus rien ;
- l'hygiène de vie, les habitudes

alimentaires et les addictions ;

→ l'activité physique et le sport adapté

→ **la sociabilité** : les relations sociales, les échanges qui, par nature, entraînent des activités intellectuelles, même quand on ne s'en rend pas complètement compte... donc le **bénévolat**.

Il semblerait que ce soit ce dernier facteur, la sociabilité, qui soit le plus important, mais sans preuve scientifique absolue. C'est la découverte de ces différents facteurs qui a entraîné le concept de « prévention sociale globale ».

La démarche de recherche-action elle-même

Sur 10 ans, on peut situer 4 étapes principales :

1. Une étude-action empirique en 2010

À partir d'une double intuition que le bouleversement démographique constituait un vrai défi pour la Société et que les coupures générationnelles étaient particulièrement fortes en France, nous lançons une étude-action à partir d'expériences de terrain. Il n'y en a pas légion, mais

nous en identifions une cinquantaine, essentiellement dans des petites associations, que nous analysons de façon rigoureuse (monographies). Nous en tirons les enseignements majeurs autour d'une étude et d'un colloque en Décembre 2010 dont le titre n'est pas neutre **« La solidarité intergénérationnelle dans et par les associations : du faire pour au faire ensemble »**.

2. Un premier plan d'actions autour d'un programme

A l'issue du colloque, nous lançons un premier plan d'actions auquel nous trouvons un nom « Solidâges 21 »® (c'est une marque) pour « solidarité entre les âges au 21^e siècle) et un site dédié www.solidages21.org.

Sur 2011/2013 nous accompagnons plus de 100 projets, essentiellement avec des petites associations locales qui se révèlent plus ouvertes et désireuses d'accompagnement humain (conduite de projets) et parfois financier. Fin 2013, nous avons l'intuition qu'il faut aller plus loin.

3. Un autre plan d'actions autour des coopérations inter-acteurs

Sous l'impulsion de la Fondation SNCF, fin 2013/début 2014, nous passons

à l'idée de construire des projets inter-acteurs en priorité inter-associatifs, et selon les territoires avec d'autres acteurs : établissements scolaires, missions locales, maisons de retraites... L'idée n'est pas de faire mais d'accompagner des structures à faire ensemble. Nous accompagnons ainsi plusieurs centaines d'expériences mais devons admettre une insatisfaction relative. Elle part du constat que dans un territoire donné, lorsque nous avons impulsé plusieurs projets, parfois très innovants, l'ensemble ne faisait pas « système », au sens de changements durables de la culture et de la coopération inter-acteurs. Ça n'était que l'addition de beaux projets !

4. L'idée d'écosystèmes locaux de solidarités intergénérationnelles

Début 2017, avec l'appui du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires), qui arrivait aux mêmes intuitions que France Bénévolat, nous amorçons un programme « ISTVD »® (Impacts Sociaux et Territoriaux du Vieillissement Démographique). Sa mise en œuvre a ensuite été renforcée par des appuis de la CNSA (Caisse Nationale pour la Solidarité et l'Auto-

nomie) et de la MSA (Mutualité Sociale Agricole).

Au départ, incompréhension totale à quelques « marginaux sécants » près (concept de Michel Crozier et de Renaud Sainsaulieu ou « personnes décalées »), mais nous persévérons néanmoins pour expérimenter ce programme dans 9 territoires volontairement très différents : Vallée de l'Andelle (Eure), Dieppe, Neufchâtel en Bray (76), Le Tréport (76) ; Rennes, Redon ; Montreuil (93), Tourcoing ; et plus récemment Paris 19^e-Quartier de la Place des Fêtes.

Fin 2019, nous en tirons des conclusions avec une méthodologie stabilisée. Depuis le début 2020, nous sommes dans une phase de déploiement et bénéficions de l'**appui de RESOLIS**, avec la création d'ADELIS (Alliance pour le Développement d'Ecosystèmes Locaux Interactifs de Solidarité). Cette Alliance vise à la fois à renforcer la démarche scientifique et à mobiliser auprès des acteurs de terrain des universitaires et des étudiants.

En résumé, à mon sens, la recherche -action c'est de la pensée en action, dans une démarche rigoureuse :

- Se saisir d'un thème, d'une question, à fort enjeu social, non anticipée ou non résolue, dans un contexte politique, social, culturel donné
- Avoir la volonté d'y contribuer (l'engagement) ;
- Avoir une intuition plus ou moins formulée (l'hypothèse) ;
- Partir des connaissances et savoir faire existants (le « bilan de connaissances ») ;
- Coopérer avec des personnes décalées (« des marginaux sécants »), si possible relevant de plusieurs disciplines ;
- Expérimenter sans cesse, sur des situations de terrain ;
- Identifier de nouveaux concepts ...avec le risque de ne pas être compris ;
- Évaluer ce qu'on a fait, au sens de prise de recul : « si je recommençais, est ce que je referais la même chose » (démarche heuristique) ;
- Mener ce travail d'évaluation de façon collective ;
- Capitaliser et essayer de se faire comprendre ;
- Trouver des modes de communication persuasifs et pédagogiques ;
- Essayer de passer du pilote validé à de l'essaimage ;

Même si la démarche peut se heurter à deux difficultés culturelles « franco-françaises » lourdes :

- Le jacobinisme et les démarches descendantes (le top down au lieu du bottom up), puisque la recherche-action part du terrain ;
- Le cloisonnement (la logique des silos) et la difficulté de travailler en transversal et sur le mode interdisciplinaire et interculturel (ce qui est rarement le mode de travail de la recherche académique). Il est donc difficile de passer d'une culture de silos à une culture de réseaux. Et pourtant l'innovation est souvent aux interfaces.

#7. La recherche médicale et la participation des communautés de patients

L'exemple de la recherche cérébrale sur la génétique de l'autisme



Interview croisée de Thomas Bourgeron

Thomas Bourgeron est Professeur à l'Université de Paris en génétique humaine et chercheur à l'Institut Pasteur sur les questions liées à l'autisme.



Richard Delorme

Richard Delorme est chef du service de pédopsychiatrie de l'Hôpital Robert Debré



Anna Maruani

Médecin et praticien hospitalier.

Ensemble, ils coordonnent un projet de recherche participative au sein du Centre d'Excellence InovAND.

Propos recueillis par Noémie Galvez, responsable du programme Solidarités Territoriales chez RESOLIS

THOMAS BOURGERON

Pouvez-vous vous présenter et situer vos recherches actuelles dans votre parcours ?

Thomas Bourgeron : Je suis professeur à l'Université de Paris en génétique humaine et cela fait plus de vingt ans que je travaille à l'Institut Pasteur où j'ai monté un groupe de recherche en 2003, sur la base de mes premiers résultats qui concernaient l'identification des premiers gènes impliqués dans l'autisme, et montraient que les synapses y jouaient un rôle majeur. Ces premiers résultats étaient essentiels car ils mettaient en évidence des causes génétiques, alors qu'auparavant le comportement des parents vis-à-vis de leur enfant était le plus souvent incriminé, ce qui avait pour effet de les culpabiliser, surtout les mères.

15 ans plus tard, nous avons identifié plus de 100 gènes impliqués dans l'autisme de façon certaine, et 400 probable. Nous parvenons à faire des

diagnostics génétiques de l'autisme dans 10 à 20% des cas. Pour les 80% restants chez qui on ne trouve pas de code génétique connu, cela ne signifie pas que la cause n'est pas génétique mais que l'architecture génétique est compliquée. Il y a des formes d'autisme où un seul gène cause l'autisme et d'autres formes polygéniques. Certaines se traduisent par des problèmes d'interactions sociales, d'autres par ce qu'on appelle des intérêts restreints/répétés/répétitifs : des mouvements en battements ou des gestes répétés, ou encore une passion pour des sujets très spécifiques. On parle aujourd'hui souvent d'autismes, au pluriel et d'« autisme + », parce que l'autisme est souvent associé à autre chose, par exemple une déficience intellectuelle (dans 30% des cas), des crises d'épilepsie, des troubles de sommeil...

Nous devons maintenant travailler avec des groupes de patients plus homogènes pour chercher des traitements qui les aident. Avec Richard

Delorme, directeur du centre de pédopsychiatrie à Robert Debré, nous travaillons par exemple à la mise en place d'un essai clinique avec des enfants dont un gène particulier lié au langage, Shank3, impliqué dans certaines formes d'autisme, certaines sévères avec déficience intellectuelle et d'autres légères sans atteinte cognitive, a muté. Mais nous en sommes vraiment au début.

Quelle place prend la recherche participative dans vos travaux ?

Thomas Bourgeron : Beaucoup trop peu. On a besoin des personnes autistes et de leurs apparentés pour connaître les vrais problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. Par exemple l'hyper ou hyposensibilité, les troubles du sommeil... font partie des plus grands problèmes vécus par les patients et leur famille, mais ils sont moins étudiés que les aspects liés aux interactions sociales, à la communication, etc.



Une photographie de l'exposition « Autismes, Regards » à la Maison des Métalloles en 2015, réalisée en partenariat avec l'hôpital Robert Debré, l'École des Gobelins et l'Institut Pasteur © Clémentine Passet

J'avais identifié des taux de mélatonine très bas chez les autistes (hormone qui permet de savoir si on est le jour ou la nuit) et on avait constaté qu'il y avait des problèmes de sommeil chez des enfants. Mais les chercheurs qui travaillent sur la question du sommeil considéraient qu'il n'y avait pas de problèmes de sommeil en soi chez ces patients, mais qu'il s'agissait d'une conséquence de leur autisme. On ne prend pas en compte les aspects moteurs, sensoriels, somatiques, qui sont pourtant des problèmes importants pour les personnes avec autisme. La recherche participative peut orienter la recherche vers les problèmes concrets auxquels les familles sont confrontées.

Le deuxième point essentiel dans la recherche participative est le suivi des patients. Très peu est fait aujourd'hui, mais lors de la prise en charge des enfants autistes il va être important,

dans les années qui viennent, qu'on puisse suivre les progrès ou les détériorations le plus tôt possible.

Un exemple concret de recherche participative médicale dans le domaine du développement cérébral, c'est ce qui va être mis en place avec RESOLIS autour du Centre d'Excellence Innovant de Richard Delorme à l'hôpital Robert Debré. Il serait vraiment intéressant de voir aussi ce qui peut être fait avec Philippe Ravaud, qui est directeur du centre d'épidémiologie clinique de l'Hôtel-Dieu de Paris et qui coordonne le projet de recherche participative Compare (voir encadré page suivante). Il y a une vraie demande et une vraie envie pour faire plus de recherche participative, mais il y a peu de financements et des freins (difficultés d'organisations, questions légales, encadrement de l'utilisation des données...). Mais ce type de

démarches présente un réel intérêt pour se rapprocher des patients, qui plébiscitent des angles d'approches auxquels nous n'avions pas pensé.

RICHARD DELORME ET ANNA MARUANI

Vous coordonnez le Centre d'Excellence InovAND de l'Hôpital Robert Debré à Paris. Pourriez-vous nous dire quelques mots de son approche participative ?

Richard Delorme : En fait, on parle d'un constat finalement assez ancien : il y a un bipartisme assez fort entre les patients et les familles d'un côté, et les médecins et encore plus les chercheurs de l'autre. On impose aux familles et aux patients une certaine passivité dans leur parcours de soin, et on les exclue de la recherche. ...

Le dynamisme de la recherche s'en ressent : les acteurs du soin sont éloignés de la recherche et les familles en comprennent mal les enjeux. Il s'agit d'une caractéristique plus particulièrement française : aux États-Unis, un certain nombre d'associations se sont fédérées et des familles ont embauché du personnel pour créer une dynamique de recherche. Le projet AGRE (Autism Genom Research Exchange), lancé il y a une vingtaine d'années à l'initiative de familles, a permis l'essor de la recherche sur la génétique de l'autisme. M. Simons, toujours aux États-Unis, a également créé une grande biobanque avec d'autres familles et a financé de la recherche. Ce sont des particuliers qui ont permis de collecter des données génétiques et des résultats d'essais cliniques, auprès des familles et des patients. Ces deux projets, AGRE (plus ancien) et Simons Simplex Collection (plus récent), ont été les moteurs de la recherche internationale et de l'évolution des connaissances de la génétique de l'autisme. Et ils partent véritablement d'une question principale qui est celle des familles plutôt que celle des soignants : comment comprendre la maladie de notre enfant ? M. Simons a un enfant malade et AGRE est un regroupement de familles un peu désespérées qui veulent comprendre la maladie de leur enfant.

Il y a néanmoins de plus en plus d'initiatives en France, qui ne viennent pas nécessairement des familles mais plutôt des chercheurs. Ils comprennent la nécessité non seulement de travailler davantage ensemble mais aussi de rendre la recherche plus participative. Le Centre d'Excellence InoVAND initié à l'hôpital Robert Debré en est un exemple : il s'agit de regrouper des professionnels, dont des cliniciens comme Anna et moi, ou des chercheurs, comme Thomas Bourgeron, et les familles, pour faire entrer en résonance les problématiques des patients, celles des chercheurs, celles des cliniciens et celles des familles. On a essayé de développer des dispositifs pour que lorsque les familles viennent, elles deviennent directement des

acteurs du soin et des acteurs de la recherche.

En 2013, quand je suis arrivé comme chef de service, nous avons commencé par un projet sur le thème des familles comme actrices de la recherche. L'idée était vraiment de casser l'idée que la psychiatrie est quelque chose à part, de montrer que les familles de patients rencontraient des problèmes similaires à ceux des familles d'autres malades, de les mettre au coeur du dispositif. Une exposition photographique a été montée en partenariat avec l'École des Gobelins et une école de design. Elle a été montrée à la Maison des Métallo dans le 11^e arrondissement et a participé à la Biennale de Venise. C'était une première pierre, un symbole. Nous nous sommes ensuite professionnalisés, en concevant des outils pour extraire des données cliniques, faire de l'imagerie cérébrale... Il y a un engagement réciproque entre les chercheurs, qui apportent leurs compétences scientifiques, et les familles qui participent. Il est nécessaire qu'elles aient envie de le faire, et le fasse spontanément, parce que, pour nos besoins de recherche, nous devons récolter les données relatives non pas à quelques-unes d'entre elles, mais à plusieurs milliers. La dynamique n'est pas la même et les médecins et les chercheurs doivent l'accepter : faire des familles des acteurs de la recherche ne permet plus de rester à distance des familles et impose de partager leurs préoccupations, et de répondre à leurs interrogations pour les associer aux soins en tant qu'acteurs – de manière complémentaire et différente du corps médical. C'est cet état d'esprit qui nous a fait créer un site internet, dès le début du confinement, pour transmettre toutes les stratégies thérapeutiques non médicamenteuses que nous connaissions aux familles et aux différents professionnels actifs en dehors de l'hôpital. Cela nous a valu un certain succès auprès des familles avec plus de 600 000 visites sur le site. Nous allons maintenant commencer une seconde phase de ce projet avec des publications à destina-

tion des familles : avec ces nouvelles connaissances, elles pourront venir avec de nouvelles questions qui nous permettront de mieux orienter nos recherches.

La particularité d'InoVAND est aussi que le centre se situe dans un territoire de santé très dynamique, ce qui signifie que c'est un territoire où il y a gens plus malades qu'ailleurs, plus de précarité sociale, plus de gens au chômage, etc. Un objectif du centre est donc de montrer l'importance de ce territoire pour la recherche médicale et son dynamisme. Un autre effort est de réunir autour des familles davantage de compétences : non seulement des métiers de la santé mentale, mais aussi des spécialistes du développement cérébral de l'enfant. Nous devons mettre autour de la table la neurobiologie, la génétique clinique, la néonatalogie... On a envie de développer la pluridisciplinarité autour de l'enfant, au service des familles et des patients, pour permettre des expertises communes.

Ce qui me tient à coeur, c'est de faire comprendre qu'il existe une vraie nécessité de mieux investir le territoire nord-est de Paris. RESOLIS, qui participe avec nous au projet InoVAND, va réaliser le diagnostic social du territoire, comprendre comment il interagit avec le centre d'excellence, quels en sont les acteurs du soin, donner aux pouvoirs publics une meilleure représentation de ce qu'est le développement cérébral et la question de l'autisme dans ce territoire. Aujourd'hui, tous les projets de recherche cérébrale sont localisés dans l'ultra-centre parisien, tandis que les populations ne peuvent plus s'y déplacer et que presque personne ne naît plus là-bas.

Anna Maruani : Rendre les familles actrices de la recherche et des soins, c'est enfin en finir avec la double peine, qui est encore trop souvent de mise en pédopsychiatrie ou en maladie cérébrale : non seulement on a un enfant malade mais en plus on a un enfant qui socialement est stigmatisé. C'est

un lourd fardeau pour les parents. Ils sont regardés bizarrement par l'école et par les différents services auxquels ils s'adressent, et livrent souvent un combat permanent. Les familles ont très fréquemment le sentiment d'être à l'origine de la maladie de leur enfant ;

il y a un volet un peu mystique sur la causalité des maladies cérébrales de l'enfant. Lorsqu'elles viennent nous voir, les familles sont étonnées par la sympathie avec laquelle on les reçoit ; elles sont donc surprises quand on leur dit qu'elles sont actrices de la

recherche et de la connaissance, comme nous. Donner cette impression de disponibilité et les mettre en capacité d'assurer ce rôle n'est pas si simple. D'autant plus, qu'en leur donnant un droit, ça devient un devoir.

L'évolution de la recherche médicale du fait du développement de la recherche participative : comment implique-t-on les citoyens et patients ?

En quoi consiste la participation des patients et citoyens dans la recherche médicale ? Elle va de la simple implication dans le recueil de données à la mobilisation de l'intelligence collective - malades, professionnels de santé et chercheurs - dans la génération de nouvelles idées de recherche, l'évaluation de ces idées, la résolution de problèmes complexes, la création de produits intellectuels en mobilisant des contributions individuelles ou collectives...

Les citoyens sont par exemple de plus en plus invités à contribuer individuellement à travers des **tâches répétitives, du recueil de données** (par ex. le projet citoyen belge Curieuze Neuzen, 2000 volontaires ont fixé à leur fenêtre pendant 4 semaines des échantillonneurs passifs de NO2 pour dresser une carte de la pollution atmosphérique à Anvers) ou des **jeux en ligne** (par ex. Malariaspot, jeu en ligne pour améliorer les diagnostics dans la paludisme, testé dans 95 pays avec 12 000 parties, 270 000 clics sur les images testées). Ils peuvent aussi être impliqués dans l'identification d'idées à travers des **challenges** (par ex. le Dream Challenge lancé dans 10 pays de l'Afrique Subsaharienne sur la question de la réduction des risques d'infection

au VIH des femmes), ce qui insuffle des approches créatives et génère des solutions parfois innovantes, ou dans l'analyse d'images avec des tutoriels, ce qui permet de combiner l'opinion des experts avec le consensus de l'observation des bénévoles.

Ils peuvent aussi être mobilisés aux côtés des professionnels de santé et des chercheurs pour des problèmes plus complexes, en créant des **écosystèmes de résolution de problème**, en réel (comme le projet de Centre d'Excellence Innovant de l'Hôpital Robert Debré, voir interview de Richard Delorme et Anna Maruani ci-contre) ou en virtuel (comme dans le projet Compare coordonné par Philippe Ravaud, via l'utilisation d'une plateforme en ligne de crowdsourcing permettant le recueil d'avis de médecins et de malades dans la mise en place d'un essai clinique et la prise en compte de ces avis dans l'élaboration du protocole).

Zoom sur la communauté Compare, coordonnée par Philippe Ravaud

En France, Philippe Ravaud, le directeur du centre d'épidémiologie clinique de l'Hôtel-Dieu de Paris, coordonne le projet de recherche participative Compare,

communauté de patients qui désirent accélérer la recherche sur les maladies chroniques. Recrutés par les communautés de patients et par les sites de prise de rendez-vous en ligne et réseaux sociaux qui les incitent à intégrer cette communauté, les 18 000 malades chroniques participants acceptent de rentrer des données sur une plateforme en ligne, qui seront enrichies avec d'autres données comme celles de l'assurance maladie et les bases de données (comme l'entrepôt de données de l'Assistance publique) pour alimenter les recherches de centaines de chercheurs impliqués dans Compare. Les patients sont impliqués dans la gouvernance de Compare, à toutes les étapes de la recherche : ils inspirent les questions de recherche, choisissent les projets de recherche, contribuent à l'analyse des données et au recrutement des participants (rôle d'ambassadeurs) et ils aident au financement de la recherche. 45% des participants à Compare veulent faire plus que simplement répondre à des questionnaires. Pour inspirer les questions de recherche, des questionnaires avec des questions ouvertes sont utilisés pour collecter les idées, les patients peuvent aussi être impliqués dans l'extraction des idées (crowdsourcing)...etc.

#8. Les sciences participatives et l'évolution du monde la recherche

par Pierre Corvol

Médecin et chercheur en biologie français. Il a été administrateur du Collège de France de 2006 à août 2012, date à laquelle Serge Haroche lui a succédé. Il préside l'Académie des sciences depuis 2019.



1. Ce qu'on entend par science participative

On entend habituellement par *science participative* ou *science citoyenne* la production de connaissance scientifique par des citoyens non chercheurs professionnels, en liens plus ou moins étroits avec des équipes de chercheurs professionnels. Sans doute, vaudrait-il mieux parler de recherche participative ou citoyenne car elle se définit mieux par sa méthodologie particulière que par sa production scientifique¹.

La recherche participative intéresse aujourd'hui de nouveaux publics qui souhaitent apprendre, comprendre et participer davantage à la vie de leur pays. Elle est un outil puissant de démocratisation des savoirs.

2. Les sciences participatives viennent de loin

La contribution des citoyens à l'acquisition de connaissances nouvelles est ancienne. Dès le XVIII^{ème} siècle, les sciences participatives ont enrichi des disciplines naturalistes grâce à l'observation et l'accumulation méthodique de données dans des disciplines diverses telles que l'astronomie, la botanique, l'étude des espèces animales... Des astronomes amateurs apportent des contributions importantes à l'astronomie (et incidemment donnent leurs noms à des planètes) ; les jardins botaniques sont un terrain d'observation pour amateurs éclairés ; Buffon publie sa monumentale *Histoire naturelle* de 1749 à 1789, une encyclopédie qui sera complétée après sa mort par Lacépède² ; le gouvernement britannique crée le prix *Longitude Prize* en 1714 pour récompenser la détermination précise de la longitude par un navire en mer.

3. Qui pratique une recherche citoyenne et pourquoi ?

De nos jours, la science citoyenne connaît un essor remarquable pour plusieurs raisons : d'abord, la curiosité des citoyens et aussi leur désir de participer à l'élaboration de connaissances dans divers domaines. On peut dire que toutes les sciences, à des degrés divers, sont concernées par les sciences participatives, depuis les mathématiques jusqu'aux sciences humaines, économiques et sociales, avec en premier chef, les questions de santé, d'écologie et d'environnement, l'agriculture et l'alimentation, les sciences de l'univers et l'astronomie. Les citoyens souhaitent être des acteurs de progrès dans tous ces domaines et demandent de plus en plus à s'impliquer dans les grandes orientations politiques qui s'appuient sur des données scientifiques, comme en témoigne le succès récent de la convention citoyenne pour le climat. Selon l'IPSOS, 4% des français participent à ce type de recherche et 66% se disent prêts à y participer.

La recherche participative est par essence collaborative. Elle associe des citoyens aux différentes étapes de la recherche, du choix des sujets à l'analyse des données et à leur publication. À toutes ces étapes, les chercheurs amateurs peuvent bénéficier de l'expérience de chercheurs professionnels. Les associations, les fondations, les coopératives, les ONG engagent aussi des recherches à côté de celles menées dans le secteur public (universités et organismes de recherche) et le secteur privé (recherches menées dans les entreprises). Les recherches participatives constituent un tiers secteur de la recherche.

4. Les moyens de la recherche participative et sa contribution à l'avancement des connaissances

L'essor de la recherche participative tient à l'intérêt soutenu du public à la science et aux possibilités qu'offrent aux citoyens internet, le GPS, l'accès aux données source et la performance des outils numériques pour l'exploitation des données. Ainsi, il est possible à tous, grâce à la Loi pour une République numérique de 2016, d'accéder librement et gratuitement aux données source de la recherche publique. L'enregistrement des données, leur localisation géo-spatiale, leur validation et leur gestion se font grâce à des plateformes dédiées et aux multiples applications disponibles sur internet. Les réseaux sociaux permettent le partage des informations et réalisent des communautés de recherche axées sur un même objectif. Certains sites sont généralistes (<https://www.inaturalist.org>), d'autres spécialisées. À titre d'exemple, citons Les Herbonautes, premier programme national d'information des collections d'herbiers par les citoyens qui participent à la création d'une base de données scientifiques à partir des millions de photos de plantes provenant de plusieurs herbiers de France (<http://lesherbonautes.mnhn.fr/>). Tela Botanica (<https://www.tela-botanica.org/>) est un réseau collaboratif de botanistes francophones qui a servi de modèle au réseau d'entomologistes Tela insecta (<https://www.tela-botanica.org/>). Le site de biodiversité <https://www.inaturalist.org> souligne que « toute observation peut contribuer à l'étude de la biodiversité, du papillon le plus rare à la

1. Voir le rapport détaillé de François Houllier « Les sciences participatives en France. État des lieux, bonnes pratiques et recommandations ».

<https://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/320323-7bb62-resource-rapport-de-la-mission-sciences-participatives-fevrier-2016.html>

2. Musicien et homme politique avec qui il s'était lié d'amitié et qu'il avait encouragé à étudier l'histoire naturelle

mauvaise herbe de jardin la plus courante ». Le site permet le partage des découvertes avec les bases de données scientifiques du système mondial d'informations sur la biodiversité.

Un autre secteur très actif est celui de la santé. Le *Réseau Sentinelles* rassemble des médecins praticiens qui surveillent et enregistrent l'apparition d'épidémies telles que la grippe, les gastro-entérites, etc. Ces médecins bénévoles travaillent en réseau et en interaction avec les autorités sanitaires. L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) a développé une application *Appliques* qui signale la présence de tiques sur le territoire. La participation de 160 000 citoyens *Nutrinautes* est la base de cohorte Nutrinet-Santé publique. Créée en 2009, elle permet d'identifier l'influence de nombreux éléments nutritifs sur plusieurs paramètres de santé. Les associations de malades demandent à participer à l'élaboration de protocoles d'essais thérapeutiques et à l'analyse de leurs résultats, avec des résultats probants comme l'a montré la lutte contre le VIH Sida.

La part de l'ensemble des publications scientifiques issues de la science participative est encore modeste mais croît de façon exponentielle. La France est au 7^{ème} rang mondial des publications et se situe dans le top 3 européen (derrière le Royaume-Uni et les Pays-Bas). Outre les publications, des avis, des rapports et des guides sont produits par la recherche participative. La prise en compte des découvertes issues de cette recherche peut être déterminante pour l'élaboration de stratégies et de plans d'action.

5. Vers de nouvelles formes de recherche citoyenne et de recherche hors les murs

La recherche citoyenne ne se limite pas à des observations ou à la collecte de données. Elle débouche aussi sur la génération d'objets, de nouveaux outils. Les fab labs sont ouverts au public et mettent à sa disposition des machines, des logiciels, des compétences et des savoirs pour la réalisation de projets difficilement réalisables autrement.

6. La recherche participative intéresse la recherche publique et aussi celle des entreprises

La science participative intéresse les organismes publics de recherche, certains d'entre eux en dépendent pour une large part pour plusieurs de leurs projets (INRA, CNRS, CIRAD – Centre de coopération Internationale en recherche agronomique pour le développement, IRD – Institut de recherche pour le développement). Sans contribution de citoyens bénévoles, il ne leur serait pas possible de recueillir suffisamment de données pour établir des observations locales ou de portée générale. De même, les entreprises privées sont demandeuses de *Science hors les murs*. Elles proposent des concours, des *contests*, à des experts extérieurs qui peuvent s'organiser en réseaux pour résoudre des questions complexes, par exemple dans les sciences de l'information, de la communication, ou du transport.

7. Les bonnes pratiques, les règles déontologiques et d'éthique de la recherche s'appliquent aussi aux recherches participatives

La recherche citoyenne doit répondre aux mêmes impératifs d'éthique et d'intégrité scientifique que la recherche publique ou privée. Elle est soumise aux mêmes exigences de sécurité que la recherche conventionnelle dans des domaines sensibles, biologie, santé, numérique. Une Charte française des sciences et recherches participatives a été signée et mise en œuvre en mai 2017 au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'objectif de cette charte est d'« accompagner, soutenir et promouvoir les collaborations entre acteurs de la recherche scientifique et la société civile »³.

En guise de conclusion, pour le futur :

La recherche participative existe depuis plusieurs siècles et son apport au socle des connaissances va croissant grâce à internet. Elle est sous-tendue par le souhait des citoyens à participer au

savoir et aux grandes décisions politiques. Elle familiarise le citoyen au raisonnement scientifique et contribue ainsi à renforcer sa confiance dans la science. Pour autant, cette recherche manque d'une reconnaissance et d'un soutien par les autorités administratives de la recherche alors même qu'elle apporte des connaissances nouvelles et que ses résultats sont validés par les pairs dans ses publications. C'est une recherche peu chère et pratiquement non subventionnée par la recherche publique jusqu'à présent. Elle doit répondre aux mêmes exigences que la recherche institutionnelle en termes de rigueur, d'ouverture, d'esprit critique et d'intégrité scientifique. Comme le dit François Houllier, « *Les sciences participatives sont une dynamique à conforter* ».

Les académies des sciences des pays du G7 se réunissent annuellement en amont du G7 économique et politique et traitent de questions scientifiques d'actualité. Elles formulent des recommandations aux gouvernements de leurs pays. En 2019, elles se sont réunies à Paris avant le G7 de Biarritz et ont choisi, entre autres, de traiter « La recherche citoyenne à l'heure d'internet ». Ses recommandations sont résumées ici :

1. Repenser l'enseignement scientifique afin de permettre aux élèves et étudiants d'entreprendre plus tard des recherches scientifiques, dans un cadre professionnel ou citoyen
2. Identifier des mesures permettant à la science citoyenne d'éviter ou d'atténuer d'éventuels écarts aux règles éthiques, ou des risques en matière de sécurité
3. Promouvoir le co-développement de la science citoyenne et de la recherche menée en laboratoire
4. Permettre aux praticiens de la science citoyenne d'adopter la culture existante en matière de communication et d'évaluation de leurs contributions scientifiques
5. Créer des programmes de financement spécifique pour la science citoyenne
6. Promouvoir des systèmes d'information permettant de documenter les thèmes et les résultats de la recherche participative

https://www.academie-sciences.fr/pdf/rapport/Citizen_G7_2019_FR.pdf

3. <http://www.sciences-participatives.com/Billets/Charte>

Remerciements

Les partenaires et contributeurs au programme Sociopôles



Le partenaire financeur : l'AG2R La Mondiale en la personne de Marielle DEL'HOMME, Responsable du développement des partenariats et du Fonds d'innovation AGESICA au sein de la Direction des Activités Sociales

Le partenaire académique : la Chaire ESS de l'Université Lyon 2, ses co-responsables Emilie LANCIANO (Professeure en sciences de gestion, chercheuse au laboratoire Coactis) et Julien LOIS (Maître de conférences associé, directeur d'APF France Handicap Développement Auvergne-Rhône-Alpes) et son chargé de mission Robin BRISSET DOYLE.



Remerciements particuliers à la co-responsable du master Économie Sociale et Solidaire, Marie FARE (maître de conférences en sciences économiques, chercheuse au laboratoire Triangle) et à ses 23 étudiants : Melvil BARNES, Agathe BAVOUX, Coline BOUCHY, Grégoire BRIAND, Robin BRISSET-DOYLE, Lola DELOCHE, Diane ERHEL, Léa FARCY, Aurélie FILIPETTO, Louisa FONLUPT, Coline GONZALES, Raphaëlle JOCTEUR, Chloé KERMARREC, Julia KRISCH, Léa LOUBES, Timothy MARCROFT, Johanna PENIN, Laetitia PLANAS, Pauline REMAUD, Eloïse ROUBIEU, Agathe ROUVIERE, Aude SEEL, Tristan VUILLET.



Les partenaires opérationnels : Laurine ALFANDARI et Fernanda LEITE pour le CCO Laboratoire d'innovation sociale, Marion GEORGES et Corine ROMEU pour le Centre Associatif Boris Vian, Claire BROSSAUD et Alain MILLE pour Coexistencience, Matthieu DESLOGES pour l'Espace Projets Interassociatifs, Cécile COULMAIN pour la Fédération des Centres Sociaux Rhône et Métropole de Lyon, Hoël ASCOUE pour La MIETE, Stéphanie LUCIEN-BRUN pour Locaux Motiv'.

Les autres associations et structures participantes : ACNF, ADERA, ADIE, Aide et Partage, AMI, ARTAG, AUPAS, Blick Photographie, CAUSONS, Centre social Moulin à vent, Centre social des Buers, Centre social Parilly, Collectif écomobilité vallées Brévenne et Turdine, Coopérative JADE, CRI-ACI, Dans les yeux des femmes et hommes, Habitat et Humanisme, I2MPK, LAB01, Sen no sen Karaté, SOS Féminité, Traction Avant... Mais aussi l'entreprise Harpège, Nadine Camp, la ville de Vénissieux, la Préfecture du Rhône.

Les contributeurs de la section « regards croisés »

Thomas BOURGERON (Institut Pasteur), Armelle BOZOK et Hélène CHAUVÉAU (Boutique des sciences de Lyon), Pierre CORVOL, Richard DELORME (Hôpital Robert Debré) Aude LAPPRAND (Sciences Citoyennes), Lionel LARQUE (ALLISS), Evelynne LHOSTE (INRA, laboratoire LISIS), Gaëll MAINGUY (Centre de Recherche Interdisciplinaire), Anna MARUANI (Hôpital Robert Debré), Dominique THIERRY (France Bénévolat).

Enfin, de très sincères remerciements à Jean-Luc TINLAND pour ses conseils avisés dans la production de cette revue et les nombreuses heures passées à exercer une relecture attentive.

RESOLIS



resolis.org

ISSN 2276-4275